Niveau(x) d'enseignement: 3 Numéro EDUQ : 8370145
Centre d'intérêt: 550

Québec (Province) Direction des services éducatifs.

Programme SOPPEC, 1976-1980 : rapport d'évaluation / Direction des services éducatifs, Ministère de l'éducation. -- [Québec] : La Direction, 1980.
2 v. : plan ; 28 cm.

Bibliographie: v. 2., f. [31].

Cote Dewey: 372.13'078'09714/Q3p Cote LC: LB/1028.8

Descripteur(s): *Soutien au développement pédagogique *Evaluation de programmes *Commission scolaire locale *Primaire (Niveau)

Identif'cateur(s) de nom: *Soutien pédagogique aux petites commissions scolaires (Programme) *SOPPEC (Programme)

Rapport qui a pour objectif d'évaluer le programme triennal de soutien pédagogique aux petites commissions scolaires (SOPPEC) ayant de petites écoles primaires. Ce programme a permis d'initier dans plusieurs directions régionales un nouveau mode d'intervention de soutien pédagogique, axé sur le perfectionnement des services éducatifs offerts aux jeunes enfants. Le rapport contient des données factuelles et une analyse des interventions conduites dans le cadre de ce programme.

Tous les intervenants, permanents et contractuels, impliqués à un moment ou à un autre dans la réalisation du programme ont été invités à participer à cette évaluation. Les cadres des directions régionales (DR et DSR) ayant participé au programme ont également été sollicités. Les instruments utilisés étaient: 1. un formulaire pour recueillir et colliger les éléments de situation relatifs à la petite commission scolaire et à la petite école primaire en 1979; 2. des questionnaires spécifiques à l'intention des intervenants et des cadres des directions régionales. En tout, 31 intervenants sur 50 ont répondu au questionnaire, alors que six cadres sur quinze l'ont fait. Les instruments sont reproduits en annexe.

Le programme SOPPEC, malgré certaines difficultés de démarrage, a dans l'ensemble réalisé de façon plus que satisfaisante les objectifs implicites et explicites visés. La Direction générale des réseaux devrait profiter de l'expérience acquise et rester sensible au besoin de développer, de façon intégrée à ses services éducatifs bien sûr, mais avec une marge d'autonomie suffisante, des services de soutien pédagogique qui: 1. reposeraient sur une description assez fine de la problématique régionale; 2. assureraient aux interventions un caractère d'association avec les utilisateurs; 3. favoriseraient la prise en charge par le client.

Type de document: r

Auteur de l'analyse: jr

E D 0 0 8370145 A

PROGRAMME SOPPEC

1976 - 1980

RAPPORT D'EVALUATION

(première partie)

DIRECTION DES SERVICES EDUCATIFS
MINISTERE DE L'EDUCATION

AOUT 1980

E D U Q 8370145 A

P R O G R A M M E S O P P E C

1976 - 1980

RAPPORT D'EVALUATION

(première partie)

DIRECTION DES SERVICES EDUCATIFS
MINISTERE DE L'EDUCATION

AOUT 1980

TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE

		Page
PRÉSENTATION		1
HISTORIQUE DU PROGRAMME		3
OBJECTIFS ET MODALITÉS DE L'ÉVALUATION		7
CARACTÉRISTIQUES ET LIMITES DU PROGRAMME SOPPEC		10
UN PROGRAMME TRIENNAL		14
OBJECTIF GÉNÉRAL		18
OBJECTIFS PARTICULIERS		21
APPRÉCIATION DE L'EFFICACITÉ DES DIFFÉRENTES MODALITÉS DE GESTION DU PROGRAMME		31
ELÉMENTS DE PROBLÉMATIQUE EN 1980		36
CONCLUSION		39
TABLEAU 1	LE PROGRAMME SOPPEC DANS LES DIRECTIONS RÉGIONALES	13
TABLEAU 11	PROFESSIONNELS - ADP AFFECTÉS AU PROGRAMME.	16
TABLEAU 111	LES COMMISSIONS SCOLAIRES IMPLIQUÉES	17
TABLEAU IV	LES CL. A DEG. MULT. DS LES PETITES ECOLES DES PETITES COMMISSIONS SCOLAIRES	35
ANNEXE 1	LETTRE AUX DIRECTEURS RÉGIONAUX	
ANNEXE 11	FORMULAIRE POUR RECUEILLIR LES ÉLÉMENTS DE SITUATION	
ANNEXE 111	GUIDE DE RÉALISATION ET CANEVAS DU RAPPORT RÉGIONAL	
ANNEXE IV	QUESTIONNAIRE AUX INTERVENANTS	
ANNEXE V	QUESTIONNAIRE AUX PERSONNELS-CADRES	

DEUXIEME PARTIE

ANNEXE VI	CLIENTELE ET PERSONNEL D'ADMINISTRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DE 3000 ÉLEVES ET MOINS
ANNEXE VII	ECOLES DE 225 ÉLEVES ET MOINS ET CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES DE 3000 ÉLEVES ET MOINS
ANNEXE VIII	RAPPORT D'ÉVALUATION D.R. SAGUENAY-LAC ST-JEAN
ANNEXE IX	RAPPORT D'ÉVALUATION D.R. QUÉBEC
ANNEXE X	RAPPORT D'ÉVALUATION D.R. TROIS-RIVIERES
ANNEXE XI	RAPPORT D'ÉVALUATION D.R. ESTRIE
ANNEXE XII	RAPPORT D'ÉVALUATION D.R. MONTRÉAL-CENTRE
ANNEXE XIII	RAPPORT D'ÉVALUATION D.R. OUTAOUAIS
ANNEXE XIV	RAPPORT D'ÉVALUATION D.R. ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
ANNEXE XV	COMPILATION DES QUESTIONNAIRES AUX INTERVENANTS

PRESENTATION

Le programme triennal de soutien pédagogique aux petites commissions scolaires ayant de petites écoles primaires a permis d'initier dans plusieurs directions régionales un nouveau mode d'intervention de soutien pédagogique axé sur le perfectionnement des services éducatifs offerts aux jeunes enfants. L'initiative laissée aux directions régionales dans le développement de ce programme a permis également d'expérimenter une certaine forme de gestion décentralisée. Compte tenu de ces deux caractères particuliers, des ressources et des énergies qui y furent consacrées, la Direction des services éducatifs a cru important de faire une évaluation de ce programme.

La participation des responsables régionaux était indispensable pour réussir cette opération et plusieurs ont offert une collaboration qui mérite d'être soulignée. Aussi, tout au long du processus d'évaluation, des précautions ont été prises pour garantir le maximum d'objectivité et pour favoriser la libre expression des répondants.

Le lecteur retrouvera dans le présent rapport des données factulelles et une analyse des interventions conduites dans le cadre de ce programme. Après avoir situé ce programme spécial dans son contexte historique, déterminé les objectifs de l'évaluation et les modalités de réalisation, chaque élément est repris et suivi immédiatement d'une appréciation faite à partir des rapports régionaux et des données recueillies à l'aide de divers instruments.

Le développement du programme SOPPEC, en incitant à une meilleure lecture de la réalité des petites commissions scolaires et des petites écoles primaires, a favorisé l'identification d'éléments importants de la problématique des services éducatifs à rendre disponibles dans les milieux à faible densité de population. C'est à partir de ces éléments mis en relation avec l'expérience vécue que des recommandations sont formulées. Il faut souhaiter qu'elles pourront profiter au perfectionnement des services de soutien pédagogique offerts par la Direction générale des réseaux.

HISTORIQUE DU PROGRAMME SOPPEC

L'opération 55 qui a marqué les années 1964 à 1968 avait permis la mise en place de structures régionales capables de prendre en charge l'organisation des enseignements du niveau secondaire. La presque totalité des 1612 commissions scolaires existantes au 1er juillet 1964 s'étaient associées ou regroupées au cours de cette période pour constituer des commissions scolaires régionales. L'organisation de l'enseignement primaire, elle, demeurait très décentralisée. A part quelques grands centres, les nombreuses petites unités, bien que très intégrées à leur milieu, arrivaient difficilement à développer les services proposés par le rapport Parent, endossés par le M.E.Q. et réclamés par la population.

Le M.E.Q. prit alors l'initiative de constituer des regroupements de commissions scolaires qui devaient diminuer les difficultés de développer des services adéquats. Effectivement, la Loi 27 de 1971 réduisait considérablement le nombre des commissions scolaires responsables de l'enseignement primaire. Au premier juillet 1973, le Québec ne comptait plus que 182 commissions scolaires dispensant l'enseignement primaire seulement et, de ce nombre, 116 avaient une clientèle de 3000 élèves et moins. La même législation avait déterminé le minimum de personnel d'administration nécessaire à une commission scolaire.

Ces nouvelles commissions scolaires responsables du primaire se sentirent toutefois lésées par les disparités entre le secondaire et le primaire quant aux règles budgétaires et administratives. Ces commissions scolaires se disaient les "*parents-pauvres*" du système (1)

(1) *Rapport COMMEL*

Le Ministre de l'Education de l'époque devint sensible à la dénonciation de cette situation. Il décida que les fonctions d'encadrement et des tâches administratives et techniques requises pour l'administration de la commission scolaire de 3000 élèves et moins et de l'école primaire feraient l'objet d'une étude spéciale. Un groupe de travail (COMMEL) constitué en janvier 1973 déposa son rapport en octobre 1974.

Les recommandations du groupe COMMEL furent nombreuses et référèrent à différents aspects de l'administration et de l'organisation de l'enseignement. Celle proposant la définition des services minima à être offerts par une commission scolaire retint surtout l'attention. La recherche d'une réponse à cette recommandation apparaissait la voie de solution à privilégier. Des comités furent formés à cette fin et un rapport synthèse fut produit. "*Suites aux rapports COMMEL et POLY*"

> "*Intéressants à première vue à cause de son caractère de simplicité, l'approche des services minima s'inscrit dans un modèle qui risque fort de ne pas s'adapter à la complexité et à la diversité des situations que l'on peut retrouver à l'échelle de la province et de ses régions. En même temps, elle risque de nuire à la manifestation de la créativité... Une définition provinciale des services minima entrerait aussi en contradiction avec la volonté de décentralisation manifestée par le Ministère et souhaitée par le milieu*" (1)

(1) *Suites aux rapports COMMEL et POLY*

Presque simultanément, une étude était conduite dans le Nord-Ouest québécois, sur la problématique des services éducatifs dans les milieux à faible densité de population. Elle faisait suite à un mouvement de fermeture des petites écoles primaires. Cette dernière étude qui avait mobilisé un grand nombre d'utilisateurs et de spécialistes de l'éducation confirmait la conclusion de la première, à savoir que la solution aux difficultés d'organisation des enseignements pour des clientèles réduites se trouve d'abord et avant tout dans l'approche et l'organisation pédagogique.

Il était toutefois définitivement reconnu que ce sont les écoles à faible clientèle qui disposent le moins de ressources diversffiées. En même temps, le Ministre avisait qu'il ne pouvait pas se départir de la contrainte des coûts; il fallait rentabiliser au maximum les nouvelles ressources à rendre disponibles. Les attentes étaient trop fermes, une décision politique s'imposait.

A cette fin, un programme spécial de soutien pédagogique aux petites commissions scolaires ayant de petites écoles primaires serait développé dans les directions régionales. Des équipes de professionnels de l'enseignement développeraient et offriraient une expertise pédagogique aux personnels de ces commissions scolaires et écoles. Effectivement, des ressources déjà engagées dans l'opération A.D.P. furent affectées au cours de l'année 1976-1977 à expérimenter une forme de soutien

pédagogique axé sur les besoins particuliers des petites clientèles (une équipe de 23 A.D.P. répartis dans les directions régionales à l'exception de Montréal-Centre). L'analyse de cette expérimentation allait aider à préciser les orientations et les objectifs d'un programme cadre triennal de soutien pédagogique, le programme SOPPEC.

Les commissions scolaires reçurent toutefois cette décision du ministère de l'Education avec très peu d'enthousiasme; elles auraient préféré que des ressources soient plutôt ajoutées à leur budget. Ce contexte particulier de frustation, additionné à la mutation imposée à l'opération A.D.P. s'est traduit par une certaine lenteur du programme à pénétrer l'administration des commissions scolaires. C'est progessivement que les équipes régionales purent s'associer aux personnels visés de ces commissions scolaires.

L'EVALUATION DU PROGRAMME SOPPEC

Objectifs de l'évaluation

- Evaluer les résultats du programme en établissant la correspondance entre les orientations, les objectifs fixés, les objectifs effectivement poursuivis et les réalisations

- Apprécier l'efficacité des différentes modalités de gestion du programme

- Préciser des éléments persistant de la problématique du soutien pédagogique dans les milieux à faible densité de population

- Dégager des leçons de l'expérience en vue de les investir dans d'autres programmes de soutien

Modalités de gestion

ECHANTILLONNAGE

Tous les intervenants, permanents et contractuels, impliqués à un moment ou à un autre dans la réalisation du programme ont été invités à participer à cette évaluation. Les cadres des directions régionales (D.R. et D.S.E) ayant participé au programme ont été sollicités également.

INSTRUMENTS UTILISES

Divers instruments ont été construits pour réaliser cette opération.

Annexe I : Lettre aux Directeurs régionaux, aux Directeurs des services éducatifs et aux responsables d'équipe SOPPEC pour préciser les objectifs et les modalités

Annexe II : Formulaire pour recueillir et colliger les éléments de situation en vue d'écrire la problématique de la petite commission scolaire et de la petite école primaire en 1979 (SO.D.T. 31)

Annexe III: Guide de réalisation et canevas du rapport régional (SO.D.T. 32)

Annexe IV : Questionnaire à l'attention spéciale des intervenants (SO.D.T. 33)

Annexe V : Questionnaire à l'attention spéciale des personnels de cadre des directions régionales (SO.D.T. 34)

POURCENTAGE DES REPONSES AUX QUESTIONNAIRES

1.1 Nombre de répondants et d'intervenants par direction régionale

	répondants	*intervenants*
Bas St-Laurent	*1*	*4*
Saguenay/Lac St-Jean	*5*	*8*
Québec	*3*	*5*
Trois-Rivières	*3*	*4*
Estrie	*4*	*4*
Laval/Laurentides/Lanaudière	*1*	*3*
Longueuil	*1*	*3*
Montréal	*7*	*7*
Outaouais	*2*	*4*
Abitibi/Témiscamingue	*4*	*6*
Côte-Nord	*0*	*2*
	31	*50*

1.2 Pourcentage des réponses

a) *au niveau des intervenants* *31 / 50* *62.0%*

b) *au niveau des cadres de directions régionales* *6 / 15* *40 %*

CARACTERISTIQUES ET LIMITES DU PROGRAMME SOPPEC

Ce qu'il incluait:

Le soutien pédagogique aux petites commissions scolaires (i.e. celles de 3000 élèves et moins) aux prises avec de petites écoles de niveau élémentaire (i.e. celles de 225 élèves et moins de façon générale avec un accent particulier sur celles comportant 156 élèves et moins avec ensemblement vertical ou classes à divisions multiples).

Ce qu'il exluait:

- Le soutien financier aux petites commissions scolaires
- Le soutien financier aux petites écoles
- Le soutien pédagogique aux petites écoles de niveau secondaire
- Le soutien pédagogique aux commissions scolaires de plus de 3000 élèves ayant des petites écoles
- Le soutien pédagogique aux petites commissions scolaires n'ayant pas d'écoles de moins de 225 élèves

Ce qu'il privilégiait :

Le soutien pédagogique aux commissions scolaires de 3000 élèves et moins aux prises avec de petites écoles de 156 élèves et moins avec ensemblement vertical ou classes à divisions multiples.

Situation vécue :

Globalement, la clientèle visée par le programme a été respectée, si ce n'est une ouverture pour rendre le service accessible aux petites écoles dispensant l'enseignement en langue anglaise, même si elles appartenaient à une commissions scolaire de plus de 3000 élèves, quand la langue d'enseignement pour la majorité des écoles était le français.

Le respect des structures administratives des commissions scolaires n'a pas toujours permis de privilégier les petites écoles de 156 élèves et moins. De façon générale, l'offre de service ne parvenait pas à les rejoindre. Les demandes et les réponses d'intervention ont dû suivre la filière administrative des commissions scolaires où souvent les priorités retenues y avaient perdu leur originalité initiale.

Le principe de ne pas apporter de soutien financier aux petites commissions scolaires dans le cadre de ce programme a été respecté intégralement au cours de l'année d'expérimentation et de la première année du programme. Ce même principe a toutefois perdu de son orthodoxie au cours des deux dernières années. En effet, des formules comme l'initiative prise par quelques directions régionales pour soutenir financièrement des projets de développement pédagogique aussi bien que l'embauche à temps partiel de professionnels non enseignants de commissions scolaires continuant d'oeuvrer dans leur propre commission scolaire pourraient sûrement être questionnées relativement à ce principe.

TABLEAU 1

LE PROGRAMME SOPPEC DANS LES DIRECTIONS RÉGIONALES

	PARTICIPATION DES DIRECTIONS REGIONALES AU PROGRAMME SOPPEC			
	1976-1977 (expérimentation)	1977-1978	1978-1979	1979-1980
Bas St-Laurent/ Gaspésie	x	x	x	
Saguenay/ Lac St-Jean	x	x	x	x
Québec	x	x	x	x
Trois-Rivières	x	x	x	x
Estrie	x	x	x	x
Laval/Laurentides Lanaudière	x	x		
Longueuil	x	x		
Montréal		x	x	x
Outaouais	x	x	x	x
Abitibi/ Témiscamingue	x	x	x	x
Côte-Nord	x	x	x	

UN PROGRAMME TRIENNAL

Le Mémoire d'orientation du 7 avril 1976 avait déterminé qu'un programme spécial de soutien pédagogique aux petites commissions scolaires ayant de petites écoles primaires serait développé dans chacune des directions régionales (un programme d'une durée de trois ans précédé d'une année d'expérimentation dans les mêmes directions régionales à l'exception de Montréal-Centre).

Situation vécue :

- Deux directions régionales (Laval-Laurentides-Lanaudière et Longueuil) se retirent du programme après deux années

- Trois directions régionales, Outaouais en 1978-1979 et 1979-1980, Bas St-Laurent et Côte-Nord en 1979-1980 ont pris des orientations différentes de celles du programme. On ne retrouvait plus, dans ces directions régionales, d'équipe de professionnels-contractuels logés au bureau, développant et offrant des services pédagogiques aux petites commissions scolaires. La première laissant ses contractuels dans leur commission scolaire respective et les deux autres préférant gérer et subventionner des projets de développement pédagogique. Cette divergence avec les orientations initiales étant soulignée, il n'a pas paru possible d'approfondir ici la pertinence de ces nouvelles approches

- Différentes raisons expliqueraient ces abandons et ces changements d'orientation; l'un ou l'autre des motifs ci-dessous apporte des éléments d'explication:

  - trop peu de commissions scolaires éligibles
  - difficulté de rendre l'information jusqu'à la cible visée, soit les enseignants des petites écoles primaires
  - manque d'intérêt pour ce programme tant de la part des commissions scolaires que de celle de la direction régionale
  - difficulté de recrutement d'A.D.P.
  - programmation régionale inadéquate
  - absence d'une problématique régionale réelle et suffisamment explicite
  - tolérance de la coordination centrale

TABLEAU II

PROFESSIONNELS - A.D.P. AFFECTES AU PROGRAMME

	1976-1977	1977-1978	1978-1979	1979-1980
Bas St-Laurent/ Gaspésie	2	2	2	-
Saguenay/ Lac St-Jean	4	3	3	2
Québec	3	3	3	2
Trois-Rivières	3	3	3	3
Estrie	1	3	3	3
Laval/Laurentides/ Lanaudière	3	1	-	-
Longueuil	2	2	-	-
Montréal (équipe anglophone)	*	4	5	5
Outaouais	2	2	2	2
Abitibi/Témiscamingue	3	5	4	3
Côte-Nord	2	3	1	-
Equipe ressource	4	-	-	-
Central	-	-	1	2.5
	36	31	28	22

* *L'équipe anglophone de six (6) ADP maintenue à Montréal, dans le cadre de l'opération ADP-Programme s'est progressivement intégrée au programme SCPPIC au cours de cette année 76-77*

TABLEAU III

LES COMMISSIONS SCOLAIRES IMPLIQUEES

	C.S. ELIGIBLES				C.S. PARTICIPANTES			
	76-77	77-78	78-79	79-80	76-77	77-78	78-79	79-80
Bas St-Laurent/ Gaspésie	14	14	14	14	11			
Saguenay/ Lac St-Jean	9	11	11	13	6	5	9	4
Québec	28	28	29	32	7	11	14	13
Trois-Rivières	15	15	15	15	6	8	10	9
Estrie	9	9	9	11	4	7	7	7
Laval/Laurentides/ Lanaudière	3	6	8	6	3			
Longueuil	17	14	14	14	5			
Montréal (1)		61	61	59	11	16	16	8
Outaouais	6	4	6	7	4		6	6
Abitibi/ Témiscamingue	8	8	8	8	5	6	5	5
Côte-Nord	8	9	9	10	6	6		

(1) Les interventions de l'équipe provinciale anglophone au cours de l'année 1976-1977 se situaient d'abord dans le cadre de l'opération APP Programmes

LES OBJECTIFS DU PROGRAMME

EVALUER LES RESULTATS DU PROGRAMME EN ETABLISSANT LA CORRESPONDANCE ENTRE LES ORIENTATIONS, LES OBJECTIFS FIXES, LES OBJECTIFS EFFECTIVEMENT POURSUIVIS ET LES REALISATIONS

Le mémoire d'orientation d'avril 1976 établissait comme objectif général du programme que:

> *"Toutes les petites commissions scolaires aux prises avec de petites écoles recevraient de la part du Ministère, au cours des années 1977-1980, le soutien nécessaire pour que les enfants fréquentant ces écoles puissent atteindre les objectifs d'apprentissage et de formation prévus par le système"*

Situation vécue :

Cet objectif a été compris comme le but du programme. Toutes les actions conduites dans le cadre de ce programme se sont inscrites bien sûr dans cette direction.

En aucun moment cependant des mesures ont été prises pour évaluer le degré de réalisation des objectifs d'apprentissage et de formation prévus par le système.

Il a paru plus réaliste de s'associer au personnel des commissions scolaires pour améliorer la qualité des services éducatifs à rendre disponibles auprès des enfants.

Objectif général effectivement poursuivi :

Rendre disponible auprès des commissions scolaires de clientèle restreinte et ayant de petites écoles primaires un soutien pédagogique comportant à la fois des instruments de travail et des services conseils de consultation, d'animation et d'expertise.

Situation vécue :

Les services rendus au personnel des commissions scolaires ont porté à la fois sur l'organisation du travail et sur les aspects spécifiques de la pratique pédagogique de l'enseignement.

De longues discussions ont accaparé les premières rencontres nationales des responsables d'équipe régionale pour tenter de déterminer si les interventions devaient mettre l'accent sur le processus plutôt que sur le contenu. Même s'il est devenu évident qu'on arriverait difficilement à trancher la question, les deux modes d'interventions devenant indissociables à moyen terme, les échanges ont été profitables.

On peut tout de même déduire de l'expérience que les équipes régionales qui ont gardé comme priorité, de favoriser les interventions portant sur l'organisation du travail (Processus) ont développé une expertise certaine, répondu à des besoins faisant suite à une analyse de situation plus poussée et se sont définitivement bien intégrées au milieu.

Les équipes qui ont mis l'accent surtout sur l'expertise (contenu) ont forcément répondu à un plus grand nombre de demandes d'interventions sporadiques. La nécessité de s'adapter aux besoins exprimés par le milieu justifie pour une part l'accaparement de quelques équipes par cette forme de service. L'expertise développée s'apparente à celle offerte dans le cadre de l'opération ADP au début des années 1970. Cette forme de service sera probablement plus facilement remplacée que le soutien axé sur l'organisation du travail.

Objectifs particuliers

1° COLLABORER AVEC LE PERSONNEL DES COMMISSIONS SCOLAIRES AU DEVELOPPEMENT DES SERVICES EDUCATIFS QU'ELLES VEULENT RENDRE DISPONIBLES AUPRES DE LEURS ECOLES PRIMAIRES

Situation vécue:

Cet objectif a effectivement guidé toutes les interventions conduites dans le cadre du programme. La poursuite de cet objectif s'est transformée dans quelques commissions scolaires en une sorte de projet collectif des personnels de la commission scolaire; le soutien pédagogique et la gestion des services faisant l'objet d'une réflexion commune et de l'élaboration d'un véritable plan de développement des services éducatifs.

2° FAVORISER LE DEVELOPPEMENT D'UNE ORGANISATION PEDAGOGIQUE ADAPTEE AUX BESOINS ET AUX REALITES PARTICULIERES DE LA PETITE ECOLE PRIMAIRE

Situation vécue :

Même si toutes les interventions ont été centrées sur les besoins de la petite école primaire, il n'a pas été possible de développer un modèle optimal d'organisation de la classe à degrés multiples. Des projets, particulièrement en Abitibi, s'orientent cependant dans cette voie actuellement.

L'expérience SOPPEC a confirmé la conclusion d'expériences antérieures de soutien à savoir qu'une forme d'intervention qui vise la pratique quotidienne de l'enseignant est un travail de longue durée.

Les intervenants du programme sont quasi unanimes à affirmer qu'il n'est pas facile d'établir le caractère "particulier" des besoins de la pratique de l'enseignement dans une petite école primaire. Ils croient plutôt qu'il n'y a pas tellement de "spécificité" à leurs besoins, ayant plutôt des besoins qui ressemblent à ceux oeuvrant dans des écoles plus grandes. Ce qui caractériserait mieux les besoins des petites écoles et des classes à degrés multiples, c'est leur grand nombre et l'inaccessibilité des ressources d'encadrement ou de soutien pédagogique.

La voie de solution exploitée qui semble avoir le mieux réaliser cet objectif est celle où se sont engagées progressivement la plupart des équipes, soit le développement d'un projet éducatif au niveau de l'école.

3° PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT D'INSTRUMENTS DE TRAVAIL ET DE MATERIEL PEDAGOGIQUE SPECIFIQUE A LA PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT DANS UNE ECOLE PRIMAIRE

Situation vécue :

De nombreux et divers instruments ont été élaborés avec le milieu pour soutenir soit des interventions, soit une demande d'analyse de situation et de planification,

ou encore, des outils de soutien à la pratique de l'enseignement et à l'organisation des activités de l'élève.

L'équipe proposée au soutien auprès du secteur anglophone a dû remplir un rôle de suppléance auprès des personnels de ces commissions scolaires ou écoles engagées dans l'élaboration de programmes institutionnels. A part cette réponse spéciale au secteur anglophone très peu de matériel didactique a été développé par les intervenants du programme SOPPEC.

La liste ci-dessus annonce les instruments retenus qui ont fait l'objet d'un perfectionnement particulier par deux contractuels affectés à cette tâche et qui seront diffusés aux commissions scolaires comme document de travail au cours du mois de septembre.

INSTRUMENTS PRODUITS

D.R. du Bas St-Laurent–Gaspésie :

- *Visite au parc Forillon*

D.R. du Saguenay–Lac St-Jean :

- *L'école de la nature*
- *Place aux livres*

D.R. de Québec :

- *Analyse de la réalité scolaire au primaire*

D.R. de l'Estrie :

- *Recueil d'instruments de SOPPEC-Estrie*

D.R. d'Abitibi-Témiscamingue :

INTERVENTION DE SOUTIEN DEVELOPPEE AU COURS DES QUATRE ANNEES DU PROGRAMME SOPPEC A LA DIRECTION REGIONALE ABITIBI-TEMISCAMINGUE

D.R. de Montréal :

- *A Research of the Use of Child Development Programmes in some Schools*
- *Human Sciences in the Primary School*
- *Language Arts Objectives K-6*
- *Laurentian School Board Mathematics Program*
- *Decimal Supplement to the Laurentian School Board Mathematics Program*
- *Suggested Procedure for the Development of an Institutional Guide for the Teaching of Science in an Individual School*
- *Suggested Strategy for an Outdoor Education Experience*

- Maps of Quebec (with S G M E) Yr 3 - 4

- A Home in the Wilderness (with S G M E) Yr 5 - 6

- Studying your Community (with S G M E) Yr 1 - 3

- Improving your Field Trips (with S G M E) Yr 4 - 6

- Language Arts Record

- Language Arts Objectives 80-81 (Priorities)

- Composition Handbook

- Basal Reading Questionnaire

- Library Reorganization: The Chapeau Model

- Speech Therapy (with S G M E) Title to be given later

- Individual Testing Referral Form

- Guide d'évaluation de l'enseignement du français, langue seconde

- Guide méthodologique pour aider à l'apprentissage de la lecture en français, langue seconde au premier cycle du primaire

- Guide pour aider et unifier l'enseignement du français, langue seconde dans les écoles anglaises

- Test de compréhension de la lecture en français, langue seconde

- Guide de planification d'un échange interlinguistique et culturel - Niveau primaire

- Objectifs de comportement et de communication pour l'enseignement du français, langue seconde au primaire

- Recueil d'activités complémentaires à la classe de français, langue seconde, classes de 5e et 6e année.

4° INITIER DES STRATEGIES D'INTERVENTIONS DANS LA RECHERCHE DE SOLUTIONS AUX PROBLEMES DES PETITES COMMISSIONS SCOLAIRES ET DES PETITES ECOLES PRIMAIRES

Situation vécue :

La poursuite de cet objectif s'est principalement concrétisée par le respect du principe fixé pour les interventions et qui voulait qu'on "s'associe au personnel des commissions scolaires."

La stratégie d'intervention expérimentée dans le cadre du soutien au projet éducatif et qui se caractérise principalement par une démarche mobilisatrice des divers agents d'éducation d'un milieu vers un but commun, soit l'élaboration d'un projet éducatif adapté aux

besoins du milieu, a permis l'exploitation d'avenues nouvelles comme stratégies d'intervention. Cette piste semble particulièrement profitable à l'analyse de la situation des petites écoles et des petites commissions scolaires.

Les travaux d'étude et d'analyse des services éducatifs à développer dans une commission scolaire a ammené également les intervenants à developper une stratégie de participation et de prise en charge fort intéressante.

5° CONDUIRE DES TRAVAUX D'ETUDES, D'ANALYSE ET DE DIFFUSION SUR LES DIFFERENTS PROBLEMES QUE POSE LE DEVELOPPEMENT SOCIAL ET PEDAGOGIQUE DES PETITES COMMISSIONS SCOLAIRES AYANT DE PETITES ECOLES PRIMAIRES

Situation vécue :

La poursuite de cet objectif n'a pas fait l'objet d'une priorité par toutes les équipes. L'équipe Abitibi-Témiscamingue a toutefois pu initier et soutenir plusieurs travaux de réflexion de cette nature.

La collaboration qui s'est établie entre l'équipe SOPPEC Abitibi-Témiscamingue et l'Université du Québec dans le Nord-Ouest québécois dans le cadre de divers travaux d'études et de recherches mérite d'être soulignée.

La commission scolaire Abitibi a conduit une étude très révélatrice sur la qualité de la formation des enfants dans ses petites écoles. Elle expérimente, avec la collaboration de SOPPEC un modèle d'intégration des matières dans les classes à degrés multiples. Différentes autres études menées dans cette commission scolaire, telle le projet Clerval, ont démontré qu'une association avec les parents dans un processus de résolution de problèmes qui les concerne est une façon plus harmonieuse et efficace de les traiter.

La commission scolaire Amos a fait une analyse très poussée de la situation des enseignants dans des groupes multi-âges. Les résultats de cette étude ont été investis dans le plan de développement des services éducatifs de la Commission.

La commission scolaire de Barraute-Senneterre, à la suite d'analyse et d'étude de son organisation, est à mettre en place un modèle de gestion des services éducatifs centré sur le développement et les besoins de chaque école.

Dans le cadre de ce même objectif, les équipes de l'Estrie et de l'Abitibi/Témiscamingue ont collaboré étroitement au développement du concept et de la pratique du soutien au Projet éducatif.

L'équipe de Trois-Rivières a participé à une recherche menée par la commission scolaire Acton Vale pour évaluer le "readiness" des enfants sortant des classes à divisions multiples par rapport aux enfants sortant des classes à division unique.

La Direction des services éducatifs de l'instance centrale a assumé une partie importante de la poursuite de cet objectif en confiant à monsieur Charles Bergeron, au cours des deux dernières années, le mandat de conduire une étude théorique et pratique sur la pratique éducative. Ses travaux visent l'opérationnalisation du concept de la pratique pédagogique en vue de développer des activités adéquates de soutien.

L'initiative de la Direction générale des réseaux de soutenir cette réflexion s'inscrivait dans la continuité de nombreux et divers travaux réalisés dans la région Abitibi/Témiscamingue pour préciser la problématique des services éducatifs. La nécessité de clarifier la notion de la pratique éducative et de s'en donner une représentation avait confronté chaque fois tous ceux qui s'étaient engagés dans une démarche d'analyse et de développement des services de soutien à offrir aux professionnel de l'enseignement.

Le champ d'investigation retenu, le développement des services éducatifs approfondis par l'analyse de ses quatre éléments constitutifs : l'activité éducative, la pratique éducative, la pratique du soutien et la pratique administrative est prometteur. Les différents rapports d'étape produits annoncent une approche nouvelle et ouvre des voies inhabituelles à exploiter pour le développement des services de soutien pédagogique.

La Direction des services éducatifs à la Direction générale des réseaux qui publiera les travaux de cette étude les rendra disponibles aux différentes instances du M.E.Q. et aux organismes d'enseignement qui le désireront.

6° FOURNIR L'EXPERTISE PEDAGOGIQUE DEMANDEE PAR LE PERSONNEL DES COMMISSIONS SCOLAIRES ET UTILE AU DEVELOPPEMENT DES HABILETES NECESSAIRES A L'ACCOMPLISSEMENT DE LEUR ROLE.

Situation vécue:

L'expertise pédagogique fournie s'est adressée souvent aux principaux et aux professionnels non-enseignants. Un bon nombre d'interventions ont permis également d'aider les enseignants d'une même école à perfectionner leur organisation pédagogique ou encore à réaliser les objectifs d'un programme particulier (expertise au niveau des contenus).

L'expertise au niveau de l'organisation du travail (processus) s'est toutefois manifestée très tôt comme la plus utile aux utilisateurs. Cette forme d'interventions qui favorisait la prise en charge par le milieu dans la recherche de solutions à leurs problèmes et à leurs besoins a permis de développer chez les divers personnels de commission scolaire des habiletés d'analyse de situation, de planification, de gestion participative, de soutien à la pratique quotidienne de l'enseignement, d'utilisation optimale des ressources du

milieu, d'intégration du projet éducatif... La démarche suivie pour cette forme d'intervention mobilisait très souvent tout le personnel administratif d'une même commission scolaire. Les services éducatifs dispensés par la commission scolaire étaient soumis à un questionnement profitable.

APPRECIATION DE L'EFFICACITE DES DIFFERENTES MODALITES DE GESTION DU PROGRAMME

Situation vécue

Le programme cadre pour le développement du soutien pédagogique à rendre disponible aux petites commissions scolaires et aux petites écoles avait déterminé les types de services à offrir: des services - conseils, des services d'animation, d'expertise et d'instrumentation.

La concrétisation de ce mandat a forcément généré la conduite de diverses activités de gestion. C'est dans son plan d'action régional que l'équipe devait établir pour chaque type de service à dispenser une structure d'activité: les objectifs de l'intervention, les moyens et les stratégies à suivre, les critères d'évaluation et les mécanismes de gestion. Le responsable national recevait ces programmations régionales et établissait leur correspondance avec les orientations, les principes directeurs et les objectifs du programme.

Les équipes qui ont consenti les énergies et les efforts nécessaires ont acquis une expérience certaine et profitable dans l'élaboration d'un programme et d'une intervention de soutien pédagogique. Quelques équipes toutefois, pour différentes raisons, comme l'inexpérience, l'absence d'encadrement suffisant et le manque de support technique ne sont pas parvenues à se donner un plan d'action consistant qui ait garanti leur progrès comme équipe et comme intervenant. On constate après trois ans d'expérience, que la qualité des services offerts, l'expertise acquise par les équipes d'intervenants et leur appréciation par le milieu est en relation étroite avec la qualité de leur plan d'action régional.

Quelques équipes ont développé une forme de gestion participative des intervenants fort intéressante. D'autres équipes, soit par manque de disponibilité du responsable, soit à cause de l'absence d'un plan d'action bien articulé, soit par manque de structures, ont maintenu les intervenants très individualistes avec très peu de communication entre eux.

Il faut rappeler ici que le programme SOPPEC aura été l'une des premières opérations de la D.G.R. véritablement décentralisée dans son développement et dans sa gestion. Autant les directions régionales devaient innover, autant l'instance centrale a dû faire l'apprentissage d'un nouveau mode de gestion plus permissif caractérisé par une note d'autonomie régionale.

Même si la coordination au plan national s'est le plus souvent limitée à des avis de pertinence, elle a pu malgré tout respecter les contraintes budgétaires, faciliter les communications et assurer l'évaluation continue du programme.

L'appréciation des intervenants sur la coordination par un responsable de l'instance centrale est très partagée. Certains auraient souhaité une coordination encore plus souple alors que d'autres auraient préféré un encadrement plus rigide de la part de l'instance centrale. Cette même ambiguité persiste quand des répondants déplorent que la coordination centrale n'ait pas été plus présente auprès des équipes régionales. On aurait attendu de l'instance centrale une plus grande aide technique.

On doit retenir de cette première expérience de gestion décentralisée qu'il est indispensable, pour la cohérence et le succès d'un programme de développement, d'établir clairement des mécanismes de concertation qui garantissent le respect des orientations, assure la mise en commun des plans d'action et des rapports d'évaluation.

L'expérience a démontré également que la gestion efficace et profitable au développement d'un programme de soutien et au perfectionnement mutuel des intervenants exige une structure d'activités et de responsabilités clairement définie. Les interventions laissées à l'initiative individuelle, sans référence à un cadre précis (structure d'activités) accepté par toute l'équipe, rendent difficiles et inefficaces les mises en commun, l'évaluation continue des interventions et le perfectionnement des intervenants. La disponibilité d'un encadrement par un responsable engagé en serait la principale garantie.

Globalement, la gestion du programme dans les régions aurait profiter d'un encadrement plus disponible et d'une plus grande permanence du responsable.

La difficulté qu'ont rencontré certaines équipes de s'intégrer aux activités régulières de la direction régionale et parfois même le sentiment de conduire une opération marginale, tolérée par les autorités, n'a pas toujours aidé la gestion et le développement du programme. Le maintien et le développement du programme ont forcément subi l'influence de cette situation.

TABLEAU IV

LES CLASSES A DEGRES MULTIPLES DANS LES PETITES ECOLES DES PETITES COMMISSIONS SCOLAIRES

REGION	C.S. - 3000 ÉLEVES (au 30 septembre 79)		ECOLES DE 225 ÉLEVES ET - (au 30 septembre 78)	CL. A DEGRÉS MULTIPLES
	Locale	Intégrée		
01	12	2	35	40
02	13		66	43
03	32		224	190
04	15		95	79
05	10	1	63	90
06.1	3	3	25	
06.2	14	2	18	4
06.3	1			
07	7		55	28
08	6	2	34	25
09	10		36	20
	123	10	651	519

ELEMENTS DE PROBLEMATIQUE EN 1980

Le développement du programme SOPPEC au cours des trois dernières années a favorisé une meilleure lecture de la réalité des petites commissions scolaires et des petites écoles primaires. Le problème du maintien de la petite école primaire en milieu rural, au centre des préoccupations qui incitèrent les autorités à mettre en place un programme spécial de soutien pédagogique à leur intention, s'est estompé progressivement et paradoxalement, alors même que le nombre de petites commissions scolaires et de petites écoles primaires a eu tendance à s'accroître. L'analyse plus approfondie de la situation des petites commissions scolaires et des petites écoles primaires, réalisée par les interventions conduites par le programme SOPPEC a permis d'identifier les orientations à privilégier dans le développement des services éducatifs et de démystifier la spécificité exceptionnelle de la pratique de l'enseignement dans les classes à degrés multiples.

Il apparaît de plus en plus clair que les remèdes aux difficultés de dispenser des services éducatifs de qualité avec des clientèles réduites se retrouvent d'abord au plan de l'organisation pédagogique. L'enseignant, oeuvrant dans une classe à degrés-multiples n'a pas le choix de développer un modèle d'organisation pédagogique plus ou moins centré sur l'individualisation de l'enseignement; il lui faut à tout prix organiser l'apprentissage individualisé. Même si la pratique de l'enseignement dans ces classes semble s'accommoder assez

bien des moyens conçus pour la classe à degré unique, la planification de leur utilisation est exigeante et pose un défi renouvelé chaque jour. Aussi, l'enseignant voudrait pouvoir compter sur des ressources disponibles à lui fournir l'encadrement et l'expertise utiles,au moment opportun, dans son travail de tous les jours. C'est le problème majeur qui persiste dans les petites écoles primaires. En fait, ce n'est pas toujours la rareté des ressources qui pose problème, mais le plus souvent l'inadéquation du support offert avec les besoins réels et sentis par l'enseignant.

Les personnels des commissions scolaires professionnellement affectés au soutien pédagogique des enseignants, sont le plus souvent mobilisés dans la promotion de politique et de règlements qui leur laisse peu de temps pour répondre aux besoins que voudraient exprimer les enseignants. Celui qui est au prise chaque jour avec les enfants et qui subit cet accaparement devient très vite fruster dans ses attentes. L'enseignant se referme alors sur lui-même et devient lui aussi moins disponible pour recevoir les propositions des professionnels non-enseignants. Les professionnels non-enseignants des commissions scolaires comme les intervenants de l'extérieur d'ailleurs, devront questionner leur mode d'intervention. L'innovation dans ce domaine est timide.

Le directeur de l'école institutionnelle se trouve quelque peu démuni devant les exigences qui assaillent l'école primaire de toutes parts. Il mesure avec appréhension l'ampleur de sa nouvelle tâche: diriger et soutenir l'implantation des nouveaux programmes, développer des mécanismes de gestion participative, assurer la participation

des divers agents d'éducation ... etc. Il souhaite un soutien qui s'intègrerait à sa planification, au projet éducatif de son école.

Les intervenants du programme SOPPEC ont eu l'avantage de n'avoir rien à vendre. Ils ont pu, par une analyse de situation approfondie faite avec ceux-là même qui sont au prise avec le problème, offrir des services de soutien pédagogique axés sur la pratique quotidienne de l'enseignement et de la pédagogie d'une école. Il faudra rendre disponible auprès de ceux qui oeuvrent dans des petites commissions scolaires et dans les petites écoles primaires, un service de soutien pédagogique individualisé centré sur la pratique de la pédagogie.

Mais la problématique des petites commissions scolaires et des petites écoles primaires évolue différemmment d'un milieu à l'autre. Le cas des petites écoles anglophones, celles particulièrement appartenant à une commission scolaire majoritairement de langue française, pose un problème particulier. Dans ce contexte, la démarche de prise en charge par le milieu, parents, direction et enseignants, comme proposé par le projet éducatif, apparaît une orientation à privilégier pour développer une forme de soutien pédagogique accepté et efficace.

CONCLUSION

Le programme SOPPEC, malgré des difficultés de démarrage déjà identifiées, a dans l'ensemble réalisé de façon plus que satisfaisante les objectifs implicites et explicites visés. Ceux qui continuent de vivre le problème de la viabilité des petites commissions scolaires et de la qualité des services éducatifs offerts par les petites écoles primaires recherchent maintenant des solutions dans l'innovation administrative et pédagogique plutôt que dans l'addition de ressources financières.

Les services rendus disponibles n'ont pas profité bien sûr à tous ceux qu'ils visaient. L'autonomie de gestion des commissions scolaires dans la lecture de leurs besoins, dans l'établissement de leurs priorités et dans le choix des moyens, a dû être respecté. On sait cependant, par la pratique quotidienne des intervenants, qu'a confirmé d'ailleurs une étude faire par le Service de mesure et évaluation de l'Université Laval, que les utilisateurs ont été plus que satisfaits des services dispensés.

Les commissions scolaires et les écoles participantes ont appris à compter sur un soutien pédagogique continuellement disponible et soucieux de répondre aux besoins identifiés avec eux. Même s'il est souhaitable d'offrir des services de soutien pédagogique qui s'adressent à toutes les

commissions scolaires et à toutes les écoles (les plus grosses ayant des besoins également), les milieux moins bien fournis de ressources humaines doivent pouvoir compter sur une attention particulière des services éducatifs de la Direction régionale.

Il apparaît utile à ceux qui ont vécu de près le programme SOPPEC de souligner aux autorités de la D.G.R. qu'elle profitera de l'expérience acquise en restant sensible à développer de façon intégrée à ses services éducatifs bien sûr, mais avec une marge d'autonomie suffisante, des services de soutien pédagogique qui:

- reposent sur une description assez fine de la problématique régionale;
- privilégient une approche de services-conseils au niveau de l'organisation du travail;
- assurent aux interventions un caractère d'association avec les utilisateurs;
- favorisent la prise en charge par le client;
- réfèrent à un plan d'action régional incluant une structure d'activités articulée;

- favorisent le développement et le perfectionnement d'une expertise reconnue au sein des directions régionales.

Le responsable du programme SOPPEC

RENE LABRECQUE

/lgt

Québec, le 28 août 1980

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale des réseaux

DATE/ le 19 novembre 1979

AUX/ Directeurs régionaux
Directeurs des services éducatifs
Responsables d'équipe SOPPEC

OBJET/ Evaluation du programme triennal SOPPEC

Le programme de soutien pédagogique aux petites commissions scolaires ayant de petites écoles primaires a été initié par le ministère de l'Education au cours de l'année scolaire 1976-1977.

Le mémoire d'orientation du 7 avril 1976 annonçait une première année d'expérimentation qui permettrait de préciser dans un plan triennal des objectifs opérationnels et des axes de développement plus articulés. Le programme-cadre SOPPEC, ajusté annuellement, à partir de 1977-1978, a précisé le mémoire d'orientation et fourni un cadre général pour le développement des services de soutien pédagogique à rendre disponibles auprès de la clientèle privilégiée par le mémoire.

Nous arrivons aux termes de ce programme spécial. L'expérience vécue dans chaque direction régionale au cours de ces années a forcément acquis une originalité.

Quels que soient les circonstances et les motifs qui ont pu influencer le développement régional dans ses orientations, dans sa permanence, dans ses services et dans ses types d'intervention, il est nécessaire de procéder à une évaluation objective de ce programme. Il faut récupérer les leçons de cette expérience. Le moment présent ne saurait être plus pertinent, alors que les Directions régionales sont invitées à réfléchir sur le développement d'un programme de soutien pédagogique régional axé sur le support à l'activité éducative.

Les responsables des équipes SOPPEC ont convenu à leur dernière rencontre de réaliser cette évaluation dans leur direction régionale respective avant le 30 novembre (il faut maintenant reporter au 30 décembre 1979). Ils demandaient

...

également que des instruments soient élaborés pour aider leur action régionale et pour faciliter la rédaction d'un rapport synthèse.

A cette fin, un premier document de travail "*Formulaire pour recueillir et colliger les éléments de situation en vue d'écrire la problématique de la petite commission scolaire et de la petite école primaire en 1979*" (SO.D.T. 31) a été préparé. Malgré des circonstances qui rendent difficile à obtenir des compléments d'information parfois nécessaires auprès des commissions scolaires, quatre Directions régionales ont réussi à respecter l'échéancier fixé au 30 octobre.

Les documents annexés "*Guide de réalisation*" (SO.D.T. 32) et "*Une grille d'analyse*" (SO.D.T. 33) devraient faciliter la poursuite du travail d'évaluation déjà engagé dans vos régions. Vous trouverez également un document qui s'adresse au Directeur régional et au Directeur des services éducatifs (SO.D.T. 34). Son utilisation est bien sûr facultative. C'est un voeu exprimé par les répondants régionaux.

Le comité ad hoc (Julien Fréchette, François Duguay, Marie-Claire Vogt, Charles Bergeron) désigné par les responsables régionaux pour travailler à la préparation des instruments d'évaluation a fourni une collaboration qui mérite d'être soulignée.

Le Directeur général de la Direction générale des réseaux compte sur la collaboration habituelle des directions régionales pour réussir cette opération. Une saine gestion commande que les résultats d'un investissement de plus de $3 000 000,00 soient évalués. La qualité de notre rapport influencera sûrement l'affectation des crédits à obtenir pour des prochains programmes de soutien.

...

Le responsable du programme, René Labrecque, et Charles Bergeron demeurent disponibles à collaborer à vos études. René Labrecque rencontrera individuellement les directions régionales qui ne participent plus au programme.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Direction des services éducatifs

René Labrecque

Guy Dion, directeur

/lgt

DOCUMENT DE TRAVAIL

PROGRAMME SOPPEC

ELEMENTS DE SITUATION

EN VUE D'ÉCRIRE

LA PROBLEMATIQUE DE LA PETITE COMMISSION SCOLAIRE ET DE LA PETITE ECOLE PRIMAIRE EN 1979

Septembre 1979

SO.D.T. 31

PRÉAMBULE

Les responsables régionaux des équipes SOPPEC ont décidé à leur rencontre des 11 et 12 septembre 1979 de procéder avant le 30 novembre 1979 à la description de la problématique des petites commissions scolaires et des petites écoles primaires de leur milieu respectif.

A cette fin, le même groupe a identifié un certain nombre d'éléments à être inventoriés en vue d'une analyse subséquente.

Il a été convenu également que le responsable du programme à la Direction générale des réseaux préparerait un formulaire permettant une lecture uniforme des informations recueillies.

Le présent document propose un modèle pour la cueillette des données pertinentes. Il vise une cueillette de données objectives se limitant dans un premier temps à la description d'une réalité. C'est seulement dans une étape ultérieure d'analyse que ces données seront interprétées.

Compte tenu que les renseignements sur la situation 1979-1980 ne seront pas disponibles au moment où nous voulons procéder, il est décidé que nous nous servirons des données faisant état de la situation au cours de l'année scolaire 1978-1979. Le choix de l'année 1978-1979 comme lieu d'analyse devrait permettre également de trouver la majeure partie de nos informations à la direction régionale elle-même.

Il faudra user de discrétion pour compléter les renseignements manquants. Chaque direction régionale (équipe SOPPEC) devra avoir complété ce formulaire (première étape en vue de la problématique) avant le 30 octobre 1979.

N.B. Vous pouvez demander l'aide de l'équipe de Montréal-Centre pour les informations relatives aux commissions scolaires et aux écoles anglophones

NOTES EXPLICATIVES

Remarques: tous les renseignements fournis ici doivent référer à l'année scolaire 1978-1979

1. Attendu que le présent document dûment complété est la base de l'analyse à conduire pour écrire la problématique de la petite commission scolaire et de la petite école primaire;

2. Attendu que la problématique est une partie importante de l'évaluation du programme SOPPEC;

3. Attendu que le rapport d'évaluation est fixé au 30 novembre 1979.

Chaque direction régionale (équipe SOPPEC) devrait faire diligence pour compléter le présent formulaire avant le 30 octobre 1979.

Consignes:

Page 1: Les renseignements demandés visent toutes les commissions scolaires

Page 2: Répondre par un "x" aux colonnes (1) (2) (3) (4)

Pour les colonnes (2) et (4), ajouter en annexe 1 en identifiant la commission scolaire, les autres fonctions cumulées

Page 3: Chaque école physique est identifiée par son nom avec en dessous, entre parenthèse, le nom de la localité

Exemple: Sacré-Coeur
(Ste-Gertrude)

Les colonnes (1) (2) (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9) (10) doivent être répondues par un "x"

Les autres colonnes par un nombre s'il y a lieu

Page 4: Répondre par un "x"

Page 5: Identification des écoles primaires, de leur clientèle, de leur localisation géographique et de leur caractéristique institutionnelle.
(voir annexe 2 tiré du Rapport du Comité d'éducation, Nord-Ouest Québécois, juin 1975)

1. La localisation des écoles physiques:

Un cercle indique une école physique. Ce cercle touche généralement un point suivi du nom d'une localité

2. La délimitation des écoles institutionnelles

Chaque école institutionnelle est délimitée par une figure géométrique composée de traits égaux

3. Le nombre d'enfants par école physique

Le cercle indiquant une école physique, le chiffre à l'intérieur de ce cercle indique le nombre d'enfants pour cette école, au 30 septembre 1976, à l'exception des villes où le nombre total d'enfants est indiqué pour être ensuite redistribué par école physique au bas de la page

4. Le modèle d'organisation scolaire

Le nombre d'enfants par école physique est suivi pour les écoles rurales de la lettre "X" "Y" ou "Z", ces lettres indiquent que:

"X": l'école regroupe les enfants d'une même localité;

"Y": l'école regroupe les enfants de deux localités ou plus, c'est-à-dire qu'il y a échange d'enfants entre deux ou trois localités;

"Z": l'école regroupe tous les enfants de plusieurs localités (école de secteur)

5. La distance entre les localités

Le chiffre placé sur la ligne reliant deux localités indique la distance entre ces localités. Une feuille par commission scolaire.

TABLEAU NO 5
COMMISSION SCOLAIRE D'AMOS
(74-75)

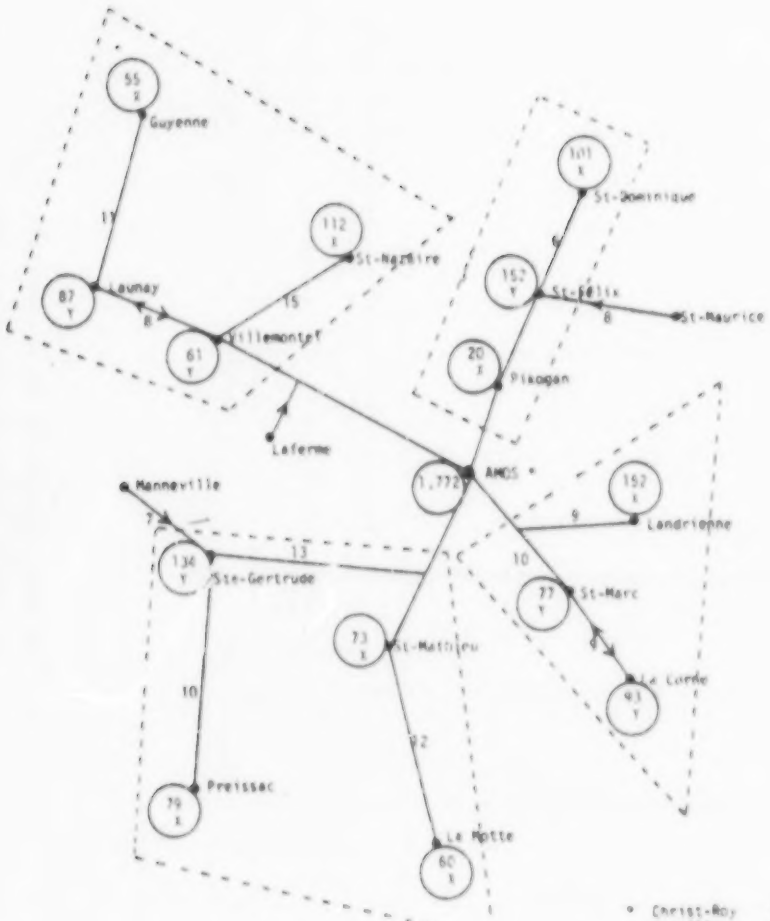

* Christ-Roy 193
Touville 134
St-Joseph 249
Notre-Dame 242
Ste-Thérèse 615
Sacré-Coeur 339

IDENTIFICATION ET CLIENTELES

DE TOUTES LES COMMISSIONS SCOLAIRES

(locales, intégrées et régionales)

DIRECTION REGIONALE _____

NOM DE LA COMMISSION SCOLAIRE	RESPONSABILITE			CLIENTELE AU 30 SEPTEMBRE 1978							GRAND TOTAL Mat. + prim. + sec.
	Locale (préscolaire)	Intégrée (prim. et sec.)	Régionale (second)	Maternelle		Primaire		total mat + prim	Secondaire		total secondaire
				4 ans	5 ans	Régul.	EDAAS		Rég.	EDAAS	

COMMISSIONS SCOLAIRES

DE 3000 ELEVES ET MOINS

AU PRIMAIRE (maternelle inclue)

SYNTHESE DES MODELES D'ORGANISATION

(au 30 septembre 1978)

NOM DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Nom de l'école physique (nom de la localité)	Langue d'enseignement		Nombre d'élèves				Ensemblement d'élèves				Direction de l'école				Enseignement donné par des spéc.					E.D.A.A.S.		Avenir de l'école	
	Français (1)	Anglais (2)	Mat - 4 ans	Mat - 5 ans	Prim-rég.	E.D.A.A.S.	n. gr. (clas) âge ou degré unique	n. gr. à âge ou degré mult.	n. maxim. de niveau (âge ou deg. par [illegible])	n. de gr. (cl) tot. de l'éc.	Principal à temps plein	Princ. partage avec une ou + écoles	Principal adjoint	n. de prof. titulaires	Langues secondes (3)	Arts plastiques (4)	musique (5)	Éduc. physique (6)	religion (7)	Classes spéciales	intégrées (8)	Dernière école de quartier (9)	Dernière école de village (10)

COMMISSIONS SCOLAIRES

DE 3000 ELEVES ET MOINS

AU PRIMAIRE

(maternelle incluse)

DONNEES PARTICULIERES

(au 30 septembre 1978)

NOM DE LA COMMISSION SCOLAIRE	Innovations pédagogiques			Soutien péd. aux écoles par				Services de SOPPEC demandés			Moyens de participation des parents			Collaboration avec D.R. - M.E.Q.		
	Nombreuses	Peu nombreuses	Inconnues	P.N.E.	D.R. (MEQ)	Universalité	Groupe privé	Régulièrement	Occasionnellement	Aucunement	Comité d'école	Comité de parents	Activités éducatives de la classe	fréquentes	occasionnelles	accidentelles

COMMISSIONS SCOLAIRES

DE 3000 ELEVES ET MOINS

AU PRIMAIRE

(maternelle incluse)

REPARTITION GEOGRAPHIQUE ET ORGANISATIONNELLE

1 page par commission scolaire

_____

NOM DE LA COMMISSION SCOLAIRE

COMMISSIONS SCOLAIRES

DE 3000 ELEVES ET MOINS

AU PRIMAIRE

(maternelle incluse)

RENSEIGNEMENTS SUR LES FONCTIONS CUMULEES PAR LE D.G. OU LE D.S.E.

(au 30 septembre 1978)

NOM DE LA COMMISSION SCOLAIRE	D.G. (directeur général) à la fois							D.S.E. (dir. des services de l'enseignement) à la fois					
	Directeur des services de l'enseignement	Principal	Directeur de l'équipement	Directeur des finances	Directeur des transports	Directeur du personnel	Principal	Directeur général	Directeur de l'équipement	Directeur des Finances	Directeur des transports	Directeur du personnel	Principal

EVALUATION DU PROGRAMME TRIENNAL SOPPEC

GUIDE DE REALISATION

1.0 RAPPEL DU CONTEXTE ET DES ORIENTATIONS (mémoire d'orientation, avril 1976)

1.1 La décision du ministère de l'Education, en avril 1976, de rendre disponibles auprès des petites commissions scolaires ayant de petites écoles primaires des services de soutien pédagogique, faisait suite aux recommandations du rapport COMMEL. Plutôt que d'ajouter des ressources humaines et financières dans les petites commissions scolaires et dans les petites écoles primaires, le ministère de l'Education choisissait de répartir dans les directions régionales une équipe de professionnels de l'enseignement (23 ADP en 1976-1977, une trentaine dans les années qui suivront) qui seraient affectés à cette tâche spéciale.

1.2 Toutes les commissions scolaires ayant de petites écoles primaires devaient recevoir, par ces personnels, le soutien pédagogique nécessaire pour que les enfants fréquentant ces écoles puissent atteindre les objectifs d'apprentissage et de formation prévus par le système.

1.3 Les services à développer devaient répondre à deux types de besoins:

- *Besoins d'instruments de travail*

  sous forme de modèle d'organisation pédagogique, de guide de travail, etc

- *Besoins d'aide technique*

  sous forme de services de consultation, d'animation et d'expertise

2.0 CANEVAS ET OBJECTIFS

LE RAPPORT D'EVALUATION DEVRAIT (Au plan régional):

2.1 Identifier la région

2.2 Indiquer le nombre de professionnels contractuels (A.D.P.) affectés à ce programme au cours des années 1976-1977, 1977-1978, 1978-1979, 1979-1980

2.3 Indiquer le nombre de commissions scolaires éligibles au programme SOPPEC, le nombre de commissions scolaires et le nombre d'écoles qui ont reçu les services au cours des années 1976-1977, 1977-1978, 1978-1979, 1979-1980

2.4 Fournir une description assez fine de la situation des petites commissions scolaires et des petites écoles primaires de la région (formulaire SO.D.T. 31 annexé, mais déjà complété ou en voie de l'être).

2.5 Montrer l'état d'évolution de la problématique des petites commissions scolaires et des petites écoles primaires au cours des trois dernières années

2.6 Etablir la relation entre les lignes directrices déterminées pour le programme SOPPEC (références à 1.1 et à celles effectivement suivies dans la région)

2.7 Identifier et décrire de façon explicite les activités développées dans le programme régional en relation avec la problématique, c'est-à-dire avec la réalité concrète et avec l'évolution et les lignes directrices retenues régionalement

2.8 Etablir la relation entre les objectifs particuliers du programme-cadre et ceux effectivement poursuivis

2.9 Décrire brièvement les modalités de gestion du programme et porter un jugement critique. (Avantages et inconvénients, identification et explication des éléments qui ont influencé positivement ou négativement le développement du programme régional)

2.10 Dégager des recommandations pertinentes en relation avec:

2.10.1 les lignes directrices du programme (1.1) et les résultats recherchés (1.2) par le programme

2.10.2 les activités développées

2.10.3 la gestion du programme

3.0 Modalités et échéancier

3.1 Toutes les directions régionales devraient avoir complété le "*Formulaire pour recueillir et colliger les éléments de situation en vue d'écrire la problématique de la petite commission scolaire et de la petite école primaire en 1979* (SO. D.T. 31) avant le 30 novembre 1979

3.2 Toutes les directions régionales ayant participé au programme SOPPEC devraient produire un rapport d'évaluation selon les propositions du CANEVAS, 2.0 avant le 30 décembre 1979

3.3 La "*Grille d'évaluation*" (SO. D.T. 33) s'adresse aux intervenants. Chaque intervenant (actuel et ancien quand on peut les rejoindre rempli le questionnaire et l'adresse au responsable central avant le 30 décembre 1979

3.4 René Labrecque rencontrera, avant le 30 décembre 1979, les directions régionales qui ne participent plus au programme

3.5 René Labrecque et Charles Bergeron sont disponibles à collaborer à votre évaluation

3.6 La "*Grille (SO.D.T, 34)* s'adresse aux directeurs régionaux et aux Directeurs des services éducatifs. Il faut espérer que plusieurs accepteront d'y répondre avant le 30 décembre 1979

3.7 Un rapport synthèse "*Evaluation du programme triennal SOPPEC*" sera déposé au Conseil de direction à la réunion de février 1980

Merci de votre collaboration

René Labrecque

/lgt

Québec, le 19 novembre 1979

EVALUATION DU PROGRAMME TRIENNAL SOPPEC

Remarque: ce questionnaire s'adresse aux intervenants de SOPPEC individuellement (permanents et contractuels)

1.0 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Direction régionale: _____

1.2 Nombre d'années affectées à SOPPEC: _____

En quelle année?

1976-77 ◯ 1977-78 ◯ 1978-79 ◯ 1979-80 ◯

1.3 Fonction à la commission scolaire avant d'être affecté à SOPPEC: _____

2.0 OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif général se formulait ainsi:

> *"Rendre disponible auprès des commissions scolaires de clientèle restreinte et ayant de petites écoles primaires un soutien pédagogique comportant à la fois des instruments de travail et des services de consultation, d'animation et d'expertise"*
> *(SO.D.T. 30, page 8)*

Indiquez dans la case appropriée

votre perception de départ par un "o"

votre perception actuelle par un "x"

2.1 Au départ, cet objectif général me paraissait(o)... et actuellement, il me paraît(x)...

2.11

très clair	plutôt clair	plutôt obscur	très obscur

2.12

tout à fait réaliste	assez réaliste	très peu réaliste	tout à fait irréaliste

...

2.2 Au départ, par rapport à cet objectif, j'étais (o) ... et actuellement par rapport à cet objectif, je suis (x) .....

EN ACCORD COMPLET	PLUTOT EN ACCORD QU'EN DESACCORD	PLUTOT EN DESACCORD QU'EN ACCORD	EN DESACCORD COMPLET

Explicitez votre point de vue: _____

_____

_____

_____

_____

2.3 Exprimez votre évaluation en pourcentage (%)

Actuellement, j'évalue que cet objectif général est atteint à...

_____%

L'objectif général faisait mention de la clientèle du programme SOPPEC soit "*les commissions scolaires de clientèle restreinte et ayant de petites écoles primaires*". On précisait aussi dans les orientations du programme que "*l'aide offerte s'adresse principalement aux Directeurs d'écoles et aux enseignants de l'école primaire (équipe-école)*" (*SO. V.T. 50 page 6*)

Nous vous demandons d'abord de situer votre perception de départ (par un "o") et votre perception actuelle (par un "x") dans les cases appropriées ci-dessous.

2.4 Au départ, par rapport à cette définition de clientèle, j'étais (par un "o") et actuellement je suis ..(par un "x")

EN ACCORD COMPLET	PLUTOT EN ACCORD QU'EN DESACCORD	PLUTOT EN DESACCORD QU'EN ACCORD	EN DESACCORD COMPLET

Explicitez votre point de vue: _____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

2.5 a) D'autres clientèles ont peut-être été rejointes au cours de ces années par votre équipe. Si tel est votre cas, pourriez-vous les préciser.

_____

_____

_____

_____

_____

b) Explicitez ici pourquoi ces clientèles furent rejointes

_____

_____

_____

_____

_____

2.6 Si le programme SOPPEC devrait être reconduit, apporteriez-vous des modifications à la définition de la clientèle telle que présentée dans le programme provincial?

☐ oui

☐ non

Si oui, laquelle ou lesquelles? _____

_____

_____

_____

3.0 LES OBJECTIFS PARTICULIERS

Nous vous rappelons ici les objectifs particuliers du programme provincial en les identifiant par les termes "Enoncé 1, Enoncé 2, Enoncé 3" dans le but d'y faire référence dans les questions suivantes.

Enoncés des objectifs particuliers (SO.D.T. 30 page 8-9)

Enoncé 1 -

Collaborer avec le personnel des commissions scolaires au développement des services éducatifs qu'elles veulent rendre disponibles auprès de leurs écoles primaires

Enoncé 2 -

Favoriser le développement d'une organisation pédagogique adaptée aux besoins et aux réalités particulières de la petite école primaire

Enoncé 3 -

Participer au développement d'instruments de travail et de matériel pédagogique spécifique à la pratique de l'enseignement dans une petite école primaire

Enoncé 4 -

Initier des stratégies d'intervention dans la recherche de solutions aux problèmes des petites commissions scolaires et des petites écoles primaires

Enoncé 5 -

Conduire des travaux d'études, d'analyse et de diffusion sur les différents problèmes que pose le développement social et pédagogique des petites commissions scolaires ayant de petites écoles primaires

Enoncé 6 -

Fournir l'expertise pédagogique demandée par le personnel des commissions scolaires et utile au développement des habiletés nécessaires à l'accomplissement de leur rôle

3.1 Objectifs particuliers

Indiquez dans la case appropriée votre perception de départ par un "o" et votre perception actuelle par un "x"

Au départ, cet objectif particulier me paraissait ... (o) et actuellement ce même objectif me paraît... (x)

(*Référer aux énoncés de 3.0*)

	TRES CLAIR	PLUTOT CLAIR	PLUTOT OBSCUR	TRES OBSCUR
Enoncé 1				
Enoncé 2				
Enoncé 3				
Enoncé 4				
Enoncé 5				
Enoncé 6				

3.2 Au départ, cet objectif particulier me paraissait (o) et actuellement ce même objectif me paraît (x)

(*Référer aux énoncés de 3.0*)

	TOUT A FAIT REALISTE	ASSEZ REALISTE	TRES PEU REALISTE	TOUT A FAIT IRREALISTE
Enoncé 1				
Enoncé 2				
Enoncé 3				
Enoncé 4				
Enoncé 5				
Enoncé 6				

3.2 Au départ, par rapport à cet objectif, j'étais...(o)
et actuellement, par rapport à cet objectif, je
suis (x)

ENONCES	EN ACCORD COMPLET	PLUTOT EN ACCORD QU'EN DESACCORD	PLUTOT EN DESACCORD QU'EN ACCORD	EN DESACCORD COMPLET
Enoncé 1				
Enoncé 2				
Enoncé 3				
Enoncé 4				
Enoncé 5				
Enoncé 6				

Vous pouvez expliciter ici certains points de vue

_____

_____

_____

_____

_____

3.4 Exprimez vos évaluationsen pourcentage (%)

Actuellement, j'évalue que cet objectif particulier est atteint à:

(Réponse à 3.0)

ENONCES	%
1	
2	
3	
4	
5	
6	

3.5 Tenant compte de votre pratique du programme SOPPEC (cf. programmes régionaux et vos évaluations annuelles), quel ordre de priorité (1 étant le plus prioritaire et 6 le moins prioritaire) mettriez-vous dans cette liste d'objectifs particuliers?

(Réponse à 5.0)

Enoncés	Ordre de priorité
1	
2	
3	
4	
5	
6	

3.6 Si le programme SOPPEC était reconduit, quel (s) objectif (s) particulier (s) parmi la liste actuelle du programme provincial, mettriez-vous en priorité?

_____

_____

_____

_____

_____

3.7 Dans votre pratique du programme SOPPEC au cours de ces années, y a-t-il d'autres objectifs, qui ne sont pas dans la liste actuelle du programme provincial, qui ont été atteints et qui méritent d'être soulignés?

☐ oui

☐ non

Si oui, lequel ou lesquels? _____

_____

_____

En mettriez-vous en priorité si le programme devait être reconduit?

☐ oui

☐ non

Si oui, lequel ou lesquels? _____

_____

_____

_____

3.8 Peut-être avez-vous d'autres considérations, en rapport avec les objectifs, que vous aimeriez exprimer et que les questions ci-haut ne touchent pas. Nous vous demandons de bien vouloir les exprimer ici.

_____

_____

_____

_____

_____

4.0 MODE D'INTERVENTION

Les types de soutien

Le programme SOPPEC visait à rendre disponibles aux petites commissions scolaires ayant de petites écoles primaires quatre types de soutien pédagogique soient:

- l'élaboration d'instruments de travail
- des services de consultation
- des services d'animation
- des services d'expertise

Ces types de soutien portaient sur l'organisation du travail et sur des aspects spécifiques de la pratique pédagogique de l'enseignement.

4.1 Au départ, par rapport à chacun des quatre types de soutien pédagogique, j'étais...(o) et actuellement je suis...(x)

TYPES DE SOUTIEN	EN ACCORD COMPLET	PLUTOT EN ACCORD QU'EN DESACCORD	PLUTOT EN DESACCORD QU'EN ACC.	EN DESACCORD COMPLET
Elaboration d'inst. de trav.				
Consultation				
Animation				
Expertise				

4.2 Au départ, avec chacun de ces types de soutien, j'étais ...(o) et actuellement, ils me sont...(x)

TYPES DE SOUTIEN	TRES FAMILIER	FAMILIER	PEU FAMILIER	PAS FAMILIER DU TOUT
1				
2				
3				
4				

4.3 Cochez dans la ou les case (s) appropriée(s)

Au départ, mes connaissances théoriques et mes expériences pratiques comme intervenant me conféraient surtout une compétence au niveau de (s) type (s) de soutien suivant(s):

1) élaboration d'instruments ☐
2) services de consultation ☐
3) services d'animation ☐
4) services d'expertise ☐

4.4 Cochez dans la ou les case (s) appropriée (s)

Actuellement, mes connaissances théoriques et mes expériences pratiques comme intervenant me confèrent surtout une compétence au niveau de (s) type(s) de soutien suivant(s)

1) élaboration d'instruments ☐

2) services de consultation ☐

3) services d'animation ☐

4) services d'expertise ☐

4.5 Vous basant sur votre pratique professionnelle, quel(s) type(s) de soutien, au cours de ces années du programme SOPPEC, fut(furent) le(s) plus utilisé(s) par vous. Si besoin il y a, mettre par ordre d'importance (1 étant le plus utilisé et 4 le moins utilisé)

1) élaboration d'instruments ☐

2) services de consultation ☐

3) services d'animation ☐

4) services d'expertise ☐

4.6 Au départ, comment définissez-vous chacun de ces quatre types de soutien?

(Référer à 4.3)

1) _____

_____

_____

_____

2) _____

_____

_____

_____

3) _____

4) _____

4.7 Actuellement, comment définissez-vous chacun de ces quatre types de soutien?

(Référez à 4.3)

1) _____

2) _____

3) _____

4) _____

4.8 Au cours de ces années de programme SOPPEC, y-a-t-il eu d'autre(s) type(s) de soutien utilisé(s) autre(s) que ceux identifiés dans le programme provincial?

☐ oui

☐ non

Si oui, comment le(s) définiriez-vous?

_____

_____

_____

_____

_____

4.9 Si le programme SOPPEC devait être renconduit, quels sont les types de soutien que vous mettriez de l'avant? Précisez

_____

_____

_____

_____

5.0 LE RESSOURCEMENT

5.1 Au cours de ces années de programme SOPPEC, avez-vous eu recours à des modes de ressourcement professionnels tels: stages intensifs, supervision externe, journées d'études par des professionnels extérieurs à votre équipe régionale, etc...?

☐ oui ☐ non

5.2 Si oui, de quel(s) mode(s) s'agit-il?

_____

_____

_____

_____

_____

5.3 de quelle durée étaient ces périodes de ressourcement?

_____

_____

_____

5.4 ces périodes de ressourcement eurent quel(s) impact(s) sur votre pratique professionnelle?

_____

_____

_____

_____

5.5. qui ou quelle instance vous dispensa ces périodes de ressourcement?

_____

_____

_____

_____

6.0 LES PRINCIPES D'ACTION

En relation aussi avec le mode d'intervention, les principes d'action du programme provincial SOPPEC venaient donner des lignes directrices pour la pratique professionnelle des intervenants. Nous vous les rappelons ici en identifiant chacun des principes par les termes "*Enoncé 1, Enoncé 2, Enoncé 3*" dans le but d'y faire références dans les questions suivantes.

Enoncés de principes (SO.D.T. 30 page 10)

Enoncé 1 -

Les intervenants s'associent au personnel des commissions scolaires et des équipes-écoles.

Enoncé 2 -

Les intervenants préfèrent les interventions qui s'intègrent dans un projet éducatif global au niveau de l'école

Enoncé 3 -

Les intervenants privilégient les projets susceptibles d'avoir un effet durable quant à la qualité des services qu'une école offre à ses élèves ou quant à la qualité du support que la commission scolaire apporte aux écoles et au personnel qui y travaille

Enoncé 4 -

Les intervenants élaborent des stratégies qui partent d'une analyse sérieuse de la situation, d'une exploration et d'un inventaire des besoins

Enoncé 5 -

Les intervenants conviennent des mécanismes de gestion et de concertation

Enoncé 6 -

Les intervenants impliquent le milieu dans l'évaluation continue du programme

6.1 Indiquez votre perception de départ par un "o" et votre perception actuelle par un "x" pour chacun des énoncés de principes

Au départ, par rapport à ce principe, j'étais...(o) et actuellement, par rapport à ce principe, je suis ...(x)

Référer à 6.0

ENONCES	EN ACCORD COMPLET	PLUTOT EN ACCORD QU'EN DESACCORD	PLUTOT EN DESACCORD QU'EN ACCORD	EN DESACCORD COMPLET
Enoncé 1				
Enoncé 2				
Enoncé 3				
Enoncé 4				
Enoncé 5				
Enoncé 6				

6.2 Compte tenu de votre pratique du programme SOPPEC tout au cours de ces années, mettez par ordre d'importance (1 étant le plus important et 6 le moins important) les principes d'action au programme provincial

(Référer à 6.0)

ENONCES	ORDRE D'IMPORTANCE
1	
2	
3	
4	
5	
6	

Explicitez votre ordre d'importance

_____

_____

_____

_____

6.3 Avez-vous rencontré certaines difficultés à vous inspirer de l'un ou l'autre de ces principes d'action?

☐ oui ☐ non

Si oui,

a) au niveau de quel(s) principes(s)?

_____

b) de quelle nature furent ces difficultés?

_____

6.4 Y a-t-il d'autres principes d'action, que ceux exprimés dans le programme provincial, qui vous ont guidés dans vos interventions et qui méritent tout particulièrement d'être soulignés?

☐ oui

☐ non

Si oui,

a) lequel ou lesquels?

_____

b) où le(s) situez-vous en importance par rapport aux autres?

_____

6.5 Si le programme SOPPEC devait être reconduit, quel serait d'après vous la liste de principes d'action que vous suggèreriez?

_____

_____

_____

_____

_____

7.0 LES ACTIONS

7.1 Quel est votre degré de satisfaction ou d'insatisfaction générale par rapport à l'ensemble des interventions pratiquées par votre équipe au cours de ces années du programme SOPPEC?

Cochez

Très satisfait	*satisfait*	*insatisfait*	*très insatisfait*
☐	☐	☐	☐

7.2 A quoi tient principalement votre satisfaction ou votre insatisfaction générale par rapport à vos interventions?

Soyez précis.

_____

_____

_____

_____

_____

7.3 Si vous prenez chacune des années où vous avez participé au programme SOPPEC, percevez-vous qu'il y a eu des variations dans votre degré de satisfaction ou d'insatisfaction par rapport à vos interventions?

☐ oui

☐ non

Explicitez votre réponse

_____

_____

_____

_____

_____

7.4 Vous appuyant sur vos évaluations continues et annuelles auprès de votre clientèle tout au cours de ces années, quelle est votre perception de la satisfaction ou l'insatisfaction générale de vos clients?

très satisfait *satisfait* *insatisfait* *très insatisfait*

☐ ☐ ☐ ☐

7.5 A quoi tient principalement cette satisfaction ou cette insatisfaction générale de vos clients? Soyez précis

_____

_____

_____

_____

7.6 Si vous prenez chacune des années où vous avez participé au programme SOPPEC, percevez-vous qu'il y a eu des variations dans la satisfaction ou l'insatisfaction de vos clients?

☐ oui

☐ non

Explicitez votre réponse

_____

_____

_____

_____

_____

7.7 Pourriez-vous tracer une courbe du nombre d'interventions que vous avez réalisées au cours de ces années?

☐ oui

☐ non

Si oui, quelle est-elle

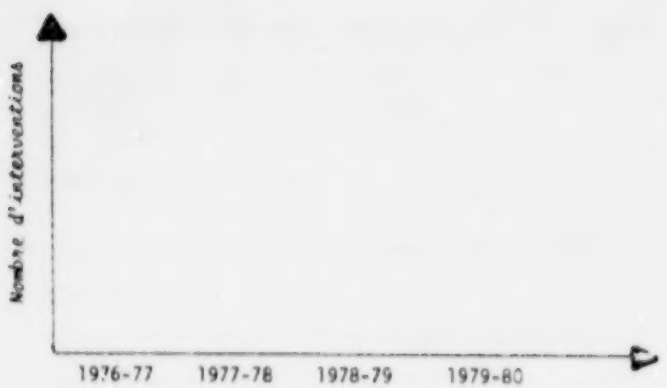

7.8 Quelle est la durée moyenne de vos interventions au cours de ces années?

_____

7.9 Peut-être y-a-t-il d'autres points que vous aimeriez mettre en lumière et qui ne sont pas touchés par les questions précédentes traitant de vos actions dans le cadre du programme SOPPEC. Vous pouvez nous en faire part

_____

_____

_____

_____

8.0 LA GESTION PROVINCIALE

Le programme SOPPEC avait une structure de gestion à deux paliers: un au niveau provincial et un autre au niveau régional

Au niveau provincial

8.1 Au niveau de la gestion provinciale, quel est votre degré de satisfaction ou d'insatisfaction générale par rapport à sa coordination pendant ces années de programme SOPPEC?

cochez

très satisfait ☐ *satisfait* ☐ *insatisfait* ☐ *très insatisfait* ☐

Explicitez votre réponse

_____

_____

_____

_____

_____

_____

8.2 Y a-t-il des différences que vous percevez dans la coordination provinciale des premières années du programme SOPPEC (1976-1977, 1977-1978) et celle qui existe actuellement?

☐ oui

☐ non

Si oui, lesquelles?

_____

_____

_____

_____

8.3 Si le programme SOPPEC devait être reconduit, quelle(s) amélioration(s) suggèreriez-vous en rapport avec la gestion provinciale?

_____

_____

_____

_____

8.4 Au niveau provincial aussi, il existait une équipe multidisciplinaire de Montréal-Centre qui était disponible à répondre aux besoins manifestés dans les différentes directions régionales par les petites commissions scolaires et les petites écoles primaires dispensant l'enseignement en langue anglaise.

Quelle est votre évaluation du "mode de fonctionnement" de cette équipe dans votre région? Soyez spécifique

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

8.5 Des professionnels de la Direction générale des réseaux et de la Direction générale du développement pédagogique pouvaient agir comme personnes-ressources pour des besoins spécifiques

Ces ressources furent-elles utilisées par votre équipe régionale?

☐ oui

☐ non

Si oui, lesquelles?

_____

_____

_____

comment furent-elles utilisées?

_____

_____

_____

_____

quel est votre degré de satisfaction ou d'insatisfaction générale par rapport à l'utilisation de ces ressources?

très satisfait *satisfait* *insatisfait* *très insatisfait*

☐ ☐ ☐ ☐

à quoi tient cette satisfaction ou cette insatisfaction?

_____

_____

_____

_____

_____

9.0 LA GESTION

Au niveau régional

9.1 Au niveau de la gestion régionale du programme SOPPEC, quel est votre degré de satisfaction ou d'insatisfaction générale par rapport à la coordination pendant ces années?

très satisfait *satisfait* *insatisfait* *très insatisfait*

☐ ☐ ☐ ☐

Explicitez votre réponse

_____

_____

_____

_____

_____

9.2 Y a-t-il des différences que vous percevez dans la coordination régionale des premières années du programme SOPPEC (1976-77, 1977-78) et celle qui existe actuellement?

☐ oui

☐ non

Si oui, lesquelles

_____

_____

_____

_____

_____

9.3 Le plan d'action régional s'est avéré un instrument de base pour le développement du programme pour planifier et évaluer nos interventions

Par rapport à cette affirmation, je suis

en accord complet ☐

plutôt en accord qu'en désaccord ☐

plutôt en désaccord qu'en accord ☐

en désaccord complet ☐

9.4 Indiquez votre perception de départ par un "o" et votre perception actuelle par un "x" dans la case appropriée

Au niveau de l'intégration de l'équipe SOPPEC aux services éducatifs de notre bureau régional, au départ je percevais que l'équipe SOPPEC était...(o) et actuellement je perçois que l'équipe SOPPEC est...(x)

très intégrée	intégrée	peu intégrée	pas intégrée

Explicitez vos réponses

_____

_____

_____

_____

_____

9.5 Au niveau de l'intégration de l'équipe SOPPEC à l'ensemble de notre bureau régional, au départ je percevais que l'équipe SOPPEC était ...(o) et actuellement je perçois que l'équipe SOPPEC est...(x)

très intégrée	intégrée	peu intégrée	pas intégrée

Explicitez vos réponses

_____

_____

_____

_____

_____

_____

9.6 Au niveau de l'accueil du programme SOPPEC par les services éducatifs de notre bureau régional, au départ je percevais cet accueil...(o) et actuellement, je perçois...(x)

très chaleureux	chaleureux	peu chaleureux	pas chaleureux du tout

9.7 Au niveau de l'accueil du programme SOPPEC par l'ensemble de notre bureau régional, au départ je percevais cet accueil...(o) et actuellement, je perçois cet accueil ...(x)

très chaleureux	chaleureux	peu chaleureux	pas chaleureux du tout

9.8 Si le programme SOPPEC devait être reconduit, quelle(s) amélioration(s) suggèreriez-vous à la gestion régionale de ce programme?

_____

_____

_____

_____

_____

9.9 Peut-être y a-t-il d'autres points au niveau de la gestion provinciale ou régionale que vous aimeriez souligner et que les questions précédentes ne touchent pas. Veuillez les exprimer ici.

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

Note: Le responsable provincial garantit la confidentialité de tous les renseignements individuels

Retourner à:

René Labrecque
DGR - DSE
Ministère de l'Education
"G" - 5e étage
Québec
G1R 5A5

EVALUATION DU PROGRAMME TRIENNAL SOPPEC

Questionnaire à l'attention exclusive des directeurs régionaux et des directeurs des services éducatifs

1. Directeur régional ☐

   ou

   Directeur des services éducatifs ☐

2. Le responsable du programme SOPPEC dans votre région a-t-il pu consacrer un temps suffisant au dossier?

3. Les objectifs, les moyens d'action et les modalités de gestion du programme ont-ils permis de développer une forme d'expertise intéressante dans votre région?

4. D'après vous, ce programme spécial etait-il pertinent?

...

5. Que pouvez-vous dire de l'intégration du programme SOPPEC

   - aux services éducatifs?

   - à l'ensemble de votre bureau?

6. Quels sont les moyens concrets qui ont été mis en place pour faciliter la réalisation des objectifs du programme SOPPEC et répondre à ses exigences?

7. Quelles sont, d'après-vous, les principales difficultés rencontrées au cours de la réalisation du programme SOPPEC?

...

8. Quelles sont vos perceptions de la satisfaction des services rendus par les intervenants auprès des commissions scolaires et des petites écoles primaires?

9. Quelles sont, d'après vous, les services offerts par SOPPEC qui devraient demeurer?

10. Si ce programme devrait être reconduit, quelles améliorations vous y verriez?

11. Autres considérations:

Note: Le responsable provincial garantit la confidentialité de tous les renseignements individuels.

Retourner à: René Labrecque
DGF - DSE
Ministère de l'Education
"G" - 5e étage
Québec G1R 5A5

E D U Q 8370145 B

PROGRAMME SOPPEC

1976 - 1980

RAPPORT D'EVALUATION

(2e partie)

DIRECTION DES SERVICES EDUCATIFS
MINISTERE DE L'EDUCATION

AOUT 1980

ANNEXE VI

PROGRAMME SOPPEC

- COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ÉLEVES AU PRIMAIRE 1979 - 1980
- CLIENTELE
- PERSONNEL D'ADMINISTRATION

E D U Q 8370145 B

PROGRAMME SOPPEC

NOMBRE DE COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ÉLEVES PAR RÉGION

REGION	C.S. LOCALES	C.S. INTÉGRÉES	TOTAL
Bas St-Laurent-Gaspésie	12	2	14
Saguenay-Lac St-Jean	13		13
Québec	32		32
Trois-Rivières	15		15
Estrie	10	1	11
Laval-Laurentides-Lanaudière	3	3	6
Longueuil	14	2	16
Montréal	1		1
Outaouais	7		7
Abitibi-Témiscamingue	6	2	8
Côte-Nord	10		10
	123	10	133

• AU 30 SEPTEMBRE 1979

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

DIRECTION RÉGIONALE BAS ST-LAURENT/GASPESIE

(Au 30 sept. 79) (Au 30 sept. 79)

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES AU PRIMAIRE	CLIENTELE				TOTAL	PERSONNEL D'ADMINISTRATION	
	MATERNELLE		PRIMAIRE			NOMBRE PERS. CADRE	NOMBRE P.N.E.
	4 ANS	5 ANS	RÉG.	EIDAS			
Des Iles (1)		210	1382	167	1759	15	9
Vallée de la Matapédia (1)	91	310	1870	283	2554	19	13.5
Des Anses		176	1216	55	1447	7	5.5
Forillon		158	953	121	1232	6	2.75
Grande Hermine		225	1202	187	1614	8	3.6
Rocher Percé		142	988	76	1206	7	3.5
Mgr Matte		134	874	47	1055	5	2.5
Ristigouche		91	510	32	633	4	1.3
Tracadièche		212	1214	79	1505	8	2.5
Val d'Accueil		127	801	42	970	6	
Matane		371	2095	157	2623	14	4
La Tourelle		270	1572	163	2005	12	2.5

(1) Commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

DIRECTION RÉGIONALE BAS ST-LAURENT/GASPESIE

(Au 30 sept. 79)

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES AU PRIMAIRE	CLIENTELE				TOTAL	(Au 30 sept. 79) PERSONNEL D'ADMINISTRATION	
	MATERNELLE		PRIMAIRE			NOMBRE PERS. CADRE	NOMBRE P.N.E.
	4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDDAS			
La Mitis		236	1514	223	1973	11	2
Chaleur Bay (2)						8 pour les deux commissions scolaires	6.5
Gaspe (2)							
Gaspésia		92	744	143	979		

(2) délégation à Gaspésia

(1) Commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

DIRECTION RÉGIONALE SAGUENAY/LAC ST-JEAN

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES AU PRIMAIRE	CLIENTELE (Au 30 sept. 79)				TOTAL	PERSONNEL D' ADMINISTRATION (Au 30 sept. 79)	
	MATERNELLE		PRIMAIRE			NOMBRE PERS. CADRE	NOMBRE P.N.E.
	4 ANS	5 ANS	RÉG.	EIDAS			
Alma		403	2207	244	2854	15	5.85
Delisle		166	966	90	1222	6	3
Belle Rivière		202	1141	111	1454	8	3.25
Arvida	31	387	1943	105	2446	14	3.62
Les Deux-Rives	45	334	1609	182	2170	11	2.32
Dolbeau	24	170	1031	68	1293	7	2.6
La Vallière		237	1376	55	1668	8	3
Normandin		171	831	155	1157	7	3.85
Vallée de Mistassini		154	934	114	1202	7	2.40
Roberval		263	1492	179	1934	10	3.40
Baie des Ha! Ha!	129	416	2170	213	2928	19	5.83
Saguenay		35	178	35	248		

(1) *Commissions scolaires intégrées*

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

DIRECTION RÉGIONALE SAGUENAY/LAC ST-JEAN

(Au 30 sept. 79) (Au 30 sept. 79)

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES AU PRIMAIRE	CLIENTELE				TOTAL	PERSONNEL D' ADMINISTRATION	
	MATERNELLE		PRIMAIRE			NOMBRE PERS. CADRE	NOMBRE P.N.E.
	4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDDAS			
Jonquière	60	378	2328	133	2899		

[1] Commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

DIRECTION RÉGIONALE QUEBEC

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 5 000 ELEVES AU PRIMAIRE	(Au 30 sept. 79) CLIENTELE				TOTAL	(Au 30 sept. 79) PERSONNEL D'ADMINISTRATION	
	MATERNELLE		PRIMAIRE				
	4 ANS	5 ANS	RÉG.	EIDAS		NOMBRE PERS. CADRE	NOMBRE P.N.E.
Black Lake Disraeli		296	1580	182	2058	8	5
Du Gouffre		160	1094	109	1363	4	1
Laure Conan		259	1585	99	1943	7	4
Beauceville	43	140	836	80	1099	4	9
St-Joseph	30	179	1195	54	1458	7	5
Langevin		295	1903	171	2369	10	9
Des Cèdres		218	1279	116	1613	7	7
Montcalm		281	2023	180	2484	2	5
Des Basques	15	176	995	151	1337	7	5
Des Frontières	30	111	672	13	826	7	
Des Montagnes	18	132	790	52	992	4	4
Jean Chapais	79	161	1044	161	1445	7	2

(1) Commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

DIRECTION RÉGIONALE QUEBEC

(Au 30 sept. 79) (Au 30 sept. 79)

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES AU PRIMAIRE	CLIENTELE				TOTAL	PERSONNEL D' ADMINISTRATION	
	MATERNELLE		PRIMAIRE			NOMBRE PERS. CADRE	NOMBRE P.N.E.
	4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDDAS			
Témiscouata	29	133	1032	37	1231	6	2
Bellechasse	30	163	1060	67	1320	7	5
Elan		112	563	87	762	4	4
Abénakis	30	200	1206	31	1467	4	7
Nouvelle Beauce		296	1643	50	1989	8	4
Côte de Beaupré	30	290	1650	135	2105	9	7
Chutes Montmorency		283	1788	140	2211	10	4
La Pocatière		195	1075	182	1452	7	4
Montmagny	8	353	2295	203	2859		
L'Islet Sud		147	973	120	1240	5	
Trois-Saumons		152	862	89	1103	7	5
Portneuf		204	1138	112	1454	7	5

(1) Commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

DIRECTION RÉGIONALE QUEBEC

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES AU PRIMAIRE	CLIENTELE (Au 30 sept. 79)				TOTAL	PERSONNEL D' ADMINISTRATION (Au 30 sept. 79)	
	MATERNELLE		PRIMAIRE			NOMBRE PERS. CADRE	NOMBRE P.N.E.
	4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDAS			
Grand-Bois		102	669	64	835	5	3
Mgr Vachon		202	1171	131	1504	5	4
Lotbinière		265	1373	171	1809	7	6
Marie-Victorin	29	180	1021	111	1341	6	6
Nouveau-Québec		76	457		533		
Greater Québec		78	599	101	778		
Saguenay		35	178	35	248		
St-Maurice		34	305	24	363		

(1) Commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

DIRECTION RÉGIONALE TROIS-RIVIERES

(Au 30 sept. 79) (Au 30 sept. 79)

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES AU PRIMAIRE	CLIENTELE				TOTAL	PERSONNEL D' ADMINISTRATION	
	MATERNELLE		PRIMAIRE			NOMBRE PERS. CADRE	NOMBRE P.N.E.
	4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDDAS			
Prince Daveluy		193	1195	13	1401	5	2.4
Jean Rivard	14	269	1552	100	1935	11	2.4
Warwick		157	937	90	1184	6	3
Val Mauricie		368	2073	71	2512	12	3.1
Grand'Mère	90	250	1492	165	1997	5	3.17
Haut St-Maurice		197	1148	49	1394	5	3.4
De Normandie		170	1010	65	1245	9	3.5
Shawinigan	60	230	1336	133	1759	10	6
Les Becquets		82	662	50	794	6	2.1
Lac St-Pierre		201	1302	195	1698	9	6.4
Port-Royal		273	1572	270	2115	11	
Acton Vale	15	173	1125	83	1396	6	3.75

(1) Commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

DIRECTION RÉGIONALE TROIS-RIVIERES

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES AU PRIMAIRE	CLIENTELE (Au 30 sept. 79)				TOTAL	PERSONNEL D' ADMINISTRATION (Au 30 sept. 79)	
	MATERNELLE		PRIMAIRE			NOMBRE PERS. CADRE	NOMBRE P.N.E.
	4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDDAS			
Des Chenaux		105	581	36	722	4	1.70
Chavigny		318	1677	124	2119	11	6
Grand Pré	60	196	1360	145	1761	8	4.6

(1) Commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

DIRECTION RÉGIONALE ESTRIE

(Au 30 sept. 79) (Au 30 sept. 79)

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES AU PRIMAIRE	CLIENTELE				TOTAL	PERSONNEL D' ADMINISTRATION	
	MATERNELLE		PRIMAIRE			NOMBRE PERS. CADRE	NOMBRE P.N.E.
	4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDDAS			
Davignon (1)	21	310	1729	264	2303		4
Asbesterie		291	1386	248	1925	8	3.5
Coaticook		231	1455	120	1806	10	3
La Sapinière		207	1321	129	1657	8	2.6
Lac Mégantic		202	1511	84	1797	10	2.5
Magog	26	351	1917	205	2499	12	3
Morilac		326	1932	132	2390	11	3.5
Provencal		162	962	70	1194	6	1.4
Waterloo		130	826	62	1018	8	1.9
Lennoxville		160	1108	259	1527		
St-Francis		8	365	47	460	9	3

(1) Commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

DIRECTION RÉGIONALE LAVAL/LAURENTIDES/LANAUDIERE

(Au 30 sept. 79) (Au 30 sept. 79)

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES AU PRIMAIRE	CLIENTELE				TOTAL	PERSONNEL D' ADMINISTRATION	
	MATERNELLE		PRIMAIRE			NOMBRE PERS. CADRE	NOMBRE P.N.E.
	4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDDAS			
Deux Montagnes	32	359	2165	278	2834	13	6.8
Du Long Sault (1)	62	258	1806	101	2165		
Berthier D'Autraie	24	212	1214	154	1604	9	3.5
Nord-Joli		359	1795	257	2411	14	3.5
Laurentienne (1)			63	22	85		
Laurentian (1)		71	769	105	945		

(1) Commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

DIRECTION RÉGIONALE LONGUEUIL

(Au 30 sept. 79)

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES AU PRIMAIRE	CLIENTELE				TOTAL	(Au 30 sept. 79) PERSONNEL D' ADMINISTRATION	
	MATERNELLE		PRIMAIRE			NOMBRE PERS. CADRE	NOMBRE P.N.E.
	4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDDAS			
District of Bedford (1)		186	1284	232	1702		
Chateauguay Valley		208	1547	348	2103		
Des Moissons (1)		310	1562	259	2131	13	6.1
Des Rivières		227	1314	149	1690	10	2.7
Greenfield Park		194	1160	142	1496	6	2.6
Ile Perrot		296	1535	166	1997	8	3.3
Iberville		334	1959	142	2435		
Marieville		206	1185	48	1439		
Napierville		288	1554	200	2042	9	4.3
Lake St-Louis (2)		128	995		1123		
Ormstown (2)		92	780		872		

(2) délégation à Chateauguay Valley

(1) Commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

DIRECTION RÉGIONALE LONGUEUIL

(Au 30 sept. 79)

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES AU PRIMAIRE	CLIENTELE				TOTAL	(Au 30 sept. 79) PERSONNEL D'ADMINISTRATION	
	MATERNELLE		PRIMAIRE			NOMBRE PERS. CADRE	NOMBRE P.N.E.
	4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDDAS			
Richelieu Valley		175	1117	101	1393		
Soulanges		190	1099	61	1349	7	3.8
Tracy		264	1847	46	2157	15	5
Vaudreuil		354	2440	97	2891	14	5
Huntingdon		213	1310	150	1673		

(1) Commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

DIRECTION RÉGIONALE MONTREAL

(au 30 septembre 79)

(au 30 septembre 1979)

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES AU PRIMAIRE	CLIENTELE				TOTAL	PERSONNEL D'ADMINISTRATION	
	MATERNELLE		PRIMAIRE			NOMBRE PERS. CADRE	NOMBRE P.N.E.
	4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDDAS			
Kativik		146	886		1032		

(1) Commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

DIRECTION RÉGIONALE OUTAOUAIS

(Au 30 sept. 79)

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES AU PRIMAIRE	CLIENTELE				TOTAL	(Au 30 sept. 79) PERSONNEL D' ADMINISTRATION	
	MATERNELLE		PRIMAIRE				
	4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDDAS		NOMBRE PERS. CADRE	NOMBRE P.N.E.
Haute Gatineau	38	246	1630	230	2144	10	4.5
Pontiac		125	1147	83	1355	8	3.2
Portage du Fort			9		9	1	1
Seigneurie		161	1056	72	1289	8	3
Vallée de la Lièvre		276	1760	112	2148	3	5
Greater Hull	52	206	1545	234	2037	13	3
Pontiac prot.		85	476	50	611	2	3

(1) Commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

DIRECTION RÉGIONALE ABITIBI/TEMISCAMINGUE

(Au 30 sept. 79)

(Au 30 sept. 79)

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES AU PRIMAIRE	CLIENTELE				TOTAL	PERSONNEL D'ADMINISTRATION	
	MATERNELLE		PRIMAIRE			NOMBRE PERS. CADRE	NOMBRE P.N.E.
	4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDDAS			
Amos	12	348	2052	223	2635	16	8
Barraute-Senneterre	3	124	834	205	1166	8	4
Joutel Matagami		72	458	60	590	4	2
Malartic		122	741	112	975	5	5
Lac Témiscamingue (1)		275	1680	299	2254	23	19
Chapais-Chibougamau (1)		254	1465	137	1856	13	6.4
						5	8
Ouévillon		94	549	58	701	4	2
Crie	149	195	1430		1774		

(1) Commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

DIRECTION RÉGIONALE COTE-NORD

(Au 30 sept. 79)

(Au 30 sept. 79)

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES AU PRIMAIRE	CLIENTELE				TOTAL	PERSONNEL D'ADMINISTRATION	
	MATERNELLE		PRIMAIRE			NOMBRE PERS. CADRE	NOMBRE P.N.E.
	4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDDAS			
Tadoussac		106	673	45	824	4	2
Bersimis	75	140	810	120	1145	8	2
Port-Cartier	12	213	1094	185	1504	6	1.5
Louis-Joliet	45	126	741	133	1045	7	2.5
Gagnon		69	389	14	472		
Schefferville	12	56	255	76	399		
Fermont		110	417	82	609		
Greater Seven Islands	8	67	331	79	485		
Baie Comeau diss.		8	71		79		
Littoral (du)	83	93	1035		1211		

(1) Commissions scolaires intégrées

ANNEXE VII

PROGRAMME SOPPEC

- COMMISSIONS SCOLAIRES DE MOINS DE 3 000 ÉLEVES AU PRIMAIRE
- ECOLES PRIMAIRES DE MOINS DE 225 ÉLEVES (AU 30 SEPT. 78)
- CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES

PROGRAMME SOPPEC

DONNÉES STATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE BAS ST-LAURENT/GASPESIE

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ÉLÈVES	ÉCOLES PHYSIQUES DE 225 ÉLÈVES ET MOINS	CLIENTÈLE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES À DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDAAS		FRAN.	ANGL.	
Des Îles (1)	Notre-Dame du Sacré Coeur		15	117	18	150	x		
	Notre-Dame de l'Assomption		15	114	14	143	x		
	Marguerite d'Youville		29	139		168	x		
Vallée de la Matapédia (1)	St-Noel	15	30	114	45	204	x		
	Ste-Marguerite			141	21	162	x		
	St-Vianney	7		66	5	78	x		3
Des Anses	St-Patrick			91		91		x	2
	St-François d'Assisse		17	72	10	99	x		
Forillon	Couvent St-Joseph			99	18	117	x		3
	Notre-Dame		20	156	12	188	x		1
Grande-Hermine	St-Paul - Ecole Centrale		24	113	27	164	x		2
	Centrale de Barachois		11	161	33	205		x	

(1) COMMISSIONS SCOLAIRES INTÉGRÉES

PROGRAMME SOPPEC

NOMBRE DE PETITES ÉCOLES DE MOINS DE 225 ÉLEVES ET DE CLASSES A DEGRÉ MULTIPLES

RÉGION	ÉCOLES DE 225 ÉLEVES ET MOINS	CL. A DEGRÉS MULTIPLES	
Bas St-Laurent-Gaspésie	35	40	
Saguenay-Lac St-Jean	66	43	
Québec	224	190	
Trois-Rivières	95	79	
Estrie	63	90	
Laval-Laurentides-Lanaudière	25	--	
Longueuil	18	4	
Outaouais	55	28	
Abitibi-Témiscamingue	34	25	
Côte-Nord	36	20	
	651	519	1170

* Au 30 septembre 1978

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES SIATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE BAS-LAURENT/GASPESIE

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDAAS		FRAN.	ANGL.	
Rocher Percé	St-Joseph		22	169	21	212	x		1
	Collège St-Michel		22	113	4	139	x		
Ristigouche	Matapédia		16	72	18	106	x		2
Tracadièche	Collège St-Omer		13	118	7	138	x		2
Val d'Accueil	St-Alphonse		23	191	7	221	x		
	St-Siméon		30	173	4	207	x		
Matane	Albert Morin		10	106	4	120	x		2
	Sirois		23	164	2	189	x		
	Irène Lebel		18	160		178	x		
	Belzile		29	139		168	x		1
	L'Assomption		10	89		99	x		3

(1) commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES SIATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE **BAS ST-LAURENT/GASPESIE**

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CL. ENTIELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDAAS		FRAN.	ANGL.	
La Tourelle	St-Antoine		16	157	20	193	x		
	Ste-Marthe		25	103	26	154	x		1
	Bon Pasteur		45	145	20	210	x		2
	St-Joseph			188	23	211	x		
	St-Paul		21	138	23	182	x		1
La Mitis	St-Octave		19	158	19	196	x		1
Chaleur Bay	New Richmond		20	122	8	150		x	2
	Matapédia			59	12	71		x	2
Gaspé	Grosse Isle			69	23	92		x	3
	Murdochville		21	67	10	98		x	3
	Gaspe		20	146	29	195		x	1
	Belle Anse			42	22	64		x	2

(1) commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES SIATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE SAGUENAY/LAC ST-JEAN

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDAAS		FRAN.	ANGL.	
Alma	St-Georges		24	164	9	197	x		
	Notre-Dame			162	51	213	x		
	Frédeau-Duchesne		64	119		183	x		
	Ste-Thérèse		21	90	44	155	x		1
Delisle	Bon Pasteur		22	97		119	x		2
	Marie-Immaculée		37	176		213	x		1
	Couvent (St-Léon)			74		74	x		1
	Collège (St-Léon)		29	68		97	x		
	Couvent (Notre-Dame du Rosaire)			66		66	x		3
	Ste-Hélène			82		82	x		3
	Maria			149		148	x		
	Assomption		44	117	47	208	x		

(1) commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES SIATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE SAGUENAY/LAC ST-JEAN

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDVAS		FRAN.	ANGL.	
Belle-Rivière	Ste-Angèle		11	31	33	75	x		
	Jean XXIII			74		74	x		
	Couvent St-Gérard		18	133	11	162	x		
	Collège St-Bruno			130		130	x		
	Dominique-Savio		40	56	16	112	x		
	St-Louis-de-Gonzague			98		98	x		
	Collège St-Joseph		31	184		215	x		
	Curé-Hébert			67		67	x		
	St-Antoine		25	136		161	x		
	Notre-Dame du Bon-Conseil		23	135	14	172	x		
Arvida	St-Patrick		12	164	13	189		x	

(1) commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES SIATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE SAGUENAY/LAC ST-JEAN

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE			FRAN.	ANGL.	
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDAAS				
Les-Deux-Rives	St-Jean-de-Bégin		17	120		137	x		
	St-Charles			81		81	x		2
	Bon Pasteur			87		87	x		
	Collège (St-Ambroise)			174		174	x		
Dolbeau	Maria Goretti			38		38	x		3
	St-Louis-de-Gonzague		22	113		135	x		3
	Bon Pasteur			21		21	x		2
La Vallière	Pie XII			118		118	x		
	Jeanne-Mance		33	129		162	x		
	Ste-Monique			173	26	199	x		
	Bellevue			78	11	89	x		

(1) COMMISSIONS SCOLAIRES INTÉGRÉES

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE SAGUENAY/LAC ST-JEAN

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE			FRAN.	ANGL.	
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDAAS				
Normandin	Pavillon (Normandin)			192	22	214	x		1
	Jean XXIII		21	54	15	90	x		
	St-Albert			51	15	66	x		
	St-Lucien			32	10	42	x		2
	Ste-Lucie		42	106	21	169	x		
	Henri-Bourassa			97	20	117	x		2
Vallée-de-Mistassini	Bon-Conseil		39	77	10	126	x		3
	Bon-Conseil			98		98	x		1
	Coeur-Immaculée de Marie			49		49	x		3
	St-Michel		110	88	10	208	x		
	St-François-Xavier		16	33		49	x		1
	Bon Pasteur			91		91	x		

(1) commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE SAGUENAY/LAC ST-JEAN

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDMAS		FRAN.	ANGL.	
Vallée-de-Mistassini (suite)	Bon Pasteur		45			45	x		3
Roberval	Jean XXIII		18	146		164	x		
	Lac-Bouchette		18	193	7	218	x		
	St-François de Salles		9	100		109	x		
	Ste-Ursule			149	42	191	x		
	Chambord		21	187	8	216	x		
	St-André		10	50		60	x		3
Jonquière	Général Vanier		180			180			

(1) commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION REGIONALE SAGUENAY/LAC ST-JEAN

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDMAS		FRAN.	ANGL.	
Baie-des-Ha! Ha!	St-Alphonse			200	20	220	x		
	St-Gabriel		12	68	10	90	x		2
	Marie-Médiatrice		12	86	4	102	x		
	St-Félix		10	67	6	83	x		1
	St-Jean-Baptiste	13	23	63	2	101	x		
	Du Coin			75		75	x		
	Du Vallon	14	24	139	17	194	x		
Saguenay	Girardville			9		9	x		
	Maclean Memorial School		8	65	12	85		x	
	Springer Mountain Scholl		4	56		60		x	
	Riverbend		6	10		16	x		
	Saguenay Valley		13	91	23	127		x	

(1) commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES SIATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE QUEBEC

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE			FRAN.	ANGL.	
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDAAS				
Black Lake Disraeli *	Notre-Dame		40	118		158	x		
	St-Joseph			114		114	x		
	St-Antoine		38	145	31	214	x		
	St-Nom-de-Jésus		37	178		215	x		
	Dominique-Savio			49		49	x		
	St-Jean			180	14	194	x		
Du Gouffre	Thomas Tremblay			170	50	220	x		
	Marie-Reine		13	116		129	x		
	Léonce Boivin		19	108	42	169	x		
	St-Pierre		14	134		148	x		
	Dominique-Savio			124		124	x		
	St-François		9	84	31	124	x		

[1] COMMISSIONS SCOLAIRES INTÉGRÉES

* au 30 septembre 1979

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES SIATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE QUEBEC

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE			FRAN.	ANGL.	
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDAAS				
Du Gouffre (suite)	Ste-Claire		29	57		86	x		
Laure Conan	Notre-Dame du Bon Conseil		14	106		120	x		3
	St-Firmin			41	2	43	x		4
	Marie-Victorin		21	182	20	223	x		2
	Laure Conan		10	119		129	x		1
	Notre-Dame de Lorette		7	71	5	83	x		3
	Clairval		70			70	x		
	Notre-Dame des Monts		41	126		167	x		1
	St-Aimé des Lacs			70	10	80	x		1

[1] commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE QUEBEC

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDAAS		FRAN.	ANGL.	
St-Joseph •	Lambert			203	18	221	x		
	St-Odilon		28	140	11	179	x		
	Frampton		20	133		153	x		
	Ste-Ange			58	2	60	x		3
	Ste-Famille	6	36	115		157	x		
	St-Frédéric			93	8	101	x		2
	St-Jules			65		65	x		2
Langevin •	Couvent St-Aurélie		20			20	x		2
	Collège St-Aurélie			118		118	x		2
	St-Benjamin		15	115		130	x		
	St-Camille		19	100		119	x		1
	St-Magloire		12	111	10	133	x		1

(1) commissions scolaires intégrées

• au 30 septembre 1979

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES SIATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE QUEBEC

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDAAS		FRAN.	ANGL.	
Langevin (suite)	St-Cyprien			89		89	x		2
	St-Luc			73	7	80	x		4
	Dominique-Savio			116		116	x		1
	Notre-Dame		37	119	48	204	x		1
	Ste-Sabine			56		56	x		3
	Notre-Dame (St-Prospère)			166	59	225	x		
	Ste-Rose		14	106		120	x		2
	St-Louis		20	81	15	116	x		3
Des Cèdres *	Ste-Martine		14	95		109	x		4
	Des Bois-Francs		12	98		110	x		3
	Tournesol			53	7	60	x		3
	Bellarmin		13	90		103	x		4

(1) commissions scolaires intégrées

* au 30 septembre 1979

PROGRAMME SOPPEC

DONNÉES SIATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE QUÉBEC

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ÉLÈVES	ÉCOLES PHYSIQUES DE 225 ÉLÈVES ET MOINS	CLIENTÈLE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES À DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	FDAAS		FRAN.	ANGL.	
Des Cèdres (suite)	Nazareth		22	136		158	x		
	Ste-Thérèse			105	8	113	x		1
	Ennis		41	79	13	133	x		1
	St-Louis		23	72	7	102	x		
	Roy			54	9	63	x		
	Beausoleil			64	7	71	x		3
	Grande-Coulée		43	116	11	170	x		1
	Martinoise			105	11	116	x		2
	Joyeux Compagnons			110	14	124	x		3
	Des Lutins		50	102	29	181	x		
Montcalm	Maria-Goretti		57	49		106	x		

(1) COMMISSIONS SCOLAIRES INTÉGRÉES

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES SIATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE QUEBEC

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE			FRAN.	ANGL.	
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDAAS				
Des Basques	L'Italien			165		165	x		
	Notre-Dame du Rosaire		13	62	30	105	x		4
	St-Mathieu			68		68	x		4
	Ste-Rita			71		71	x		4
	St-Ménard			46	19	65	x		3
	Ste-Françoise			42		42	x		3
	Chanoine Côté		41	99		140	x		
	St-Eloi			73	17	90	x		4
	St-Cyprien		24	114		138	x		
	St-Clément			64	26	90	x		4
	L'Oasis			18		18	x		
	Notre-Dame des Neiges	15		107		122	x		
	Gérard Raymond		43	95	28	166	x		

(1) commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE QUEBEC

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE			FRAN.	ANGL.	
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDVAS				
Des Basques	April		46	63		109	x		
	Ste-Marie			101	23	124	x		
Des Frontières	St-Joseph		24	172		196	x		
	Centrale		5	48		53	x		
	Marie Reine des Coeurs		19	117		136	x		
	St-Marc du Lac Long		5	95		100	x		
	St-David		14	75		89	x		
	St-Rosaire			45		45	x		
	Rivière Bleue	35	27	96		158	x		
	Collège St-Joseph			89	14	103	x		

(1) commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES SIATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE QUEBEC

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE			FRAN.	ANGL.	
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDAAS				
Des Montagnes	Notre-Dame de la Confiance		5	76		81	x		2
	Collège Lejeune		17	56		73	x		3
	St-Pierre			168		168	x		
	Elisabeth	13	64			77	x		
	Notre-Dame de la Paix		5	53		58	x		3
	St-Juste du Lac		13	38		51	x		3
	Lots renversés			40		40	x		3
	Marie Immaculée		19	170		189	x		
	Notre-Dame de la Trinité		9	77		86	x		2
	Mgr Desbiens			164	49	213	x		

(1) commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES SIATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE QUEBEC

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDAAS		FRAN.	ANGL.	
Jean-Chapais	Hudon Ferland		26	163	25	214	x		
	Ste-Hélène	6	17	138		161	x		
	St-Louis de St-Joseph		10	63		73	x		3
	Notre-Dame	14	10	81		105	x		
	Chanoine Bilodeau			62	5	67	x		
	St-Bruno	5	12	63	21	101	x		3
	St-Philippe		14	90		104	x		2
	J.C. Chapais		7	63	5	75	x		3.5
	Kamouraska		10	13		23	x		
	St-Louis			53		53	x		2
	Mgr Boucher			113	59	172	x		

(1) commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES SIATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE QUEBEC

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDAAS		FRAN.	ANGL.	
Témiscouata	St-Honoré		11	113		124	x		
	St-Elzéar			44		44	x		3
	St-Georges		23	125		148	x		
	St-Eusèbe		11	66		77	x		2
	Maria Goretti		25	159	11	195	x		1
	Biencourt		12	93		105	x		2
	St-Guy			23		23	x		2
	Esprit Saint		8	70		78	x		2
	Lac des Aigles			57		57	x		2
	Bois Joly		18	30		48	x		
	St-Rosaire	33				33	x		

(1) commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE QUEBEC

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	PÉG.	EDAAS		FRAN.	ANGL.	
Bellechasse	Notre-Dame de la Confiance		21	95		116	x		1
	Vieux couvent			96		96	x		
	St-Michel		18	164		182	x		
	St-Vallier		17	114		131	x		
	de la Durantaye		12	76		88	x		2
	Couvent St-Charles		31	83		114	x		
	St-Charles			103	21	124	x		
	St-Raphael		34	164		198	x		
	Centrale			79	25	104	x		
Elan	Notre-Dame				[1]	62	x		
	Ste-Marie			126	10	136	x		
	St-Lazare		17			17	x		
	St-Damien		23	142		165	x		

[1] commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE QUEBEC

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 2 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS PARTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	REG.	ADAPT.		FRAN.	ANGL.	
Elan (suite)	Buckland		8	69	17	94	x		
	St-Nazaire			33		33	x		
	St-Joseph			128		128	x		
	Armagh		21	37		58	x		
	St-Nérée		14	103		117	x		
Abénakis	Quatre Vents		14	88		102	x		2
	Des Méandres		20	120	7	147	x		
	Barabé			130		130	x		
	Drouin	30	50	116		196	x		2
	Marguerite d'Youville		44	70		114	x		
	Notre-Dame du Bon Conseil		12	84		96	x		
	St-Eugène			108		108	x		2
	Petit Collège		15			15	x		

(1) commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION REGIONALE QUEBEC

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 2 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	REG.	SPAS		FRAN.	ANGL.	
Nouvelle Beauce	Notre-Dame		26	123		149	x		
	St-Sylvestre		10	78		88	x		
	St-Patrice		12	119		131	x		
	St-Narcice		19	93		112	x		
	St-Maxime		13	84		113	x		
	Ste-Marguerite		23	110		133	x		
Côte-de-Beaupré	Le Bocage		52	88		140	x		
	Bois-Joli			178	15	193	x		
	La Pionnière		29	127		156	x		
	Dominique-Savio			56		56	x		
	St-Rosaire		15	86	17	118	x		

(1) commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES SIATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE QUEBEC

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 5 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE			FRAN.	ANG.	
		4 ANS	5 ANS	1ère	2ème				
Chutes-Montmorency	Marguerite-Bourgeois		44	178		222	x		
	Tremblay		42	70		112	x		
	St-Laurent		17	127		144	x		
	St-Jean		11	90	26	127	x		1
	Ste-Famille		22	123		145	x		
	Couvent St-Pierre		56	144		200	x		
	Collège St-Pierre			96	43	139	x		1
La Pocatière	Rivière Ouelle		19	123	15	157	x		
	St-Pacôme		31	153		184	x		1
	St-Gabriel		18	134	28	180	x		
	St-Roch		36	108		144	x		1
	Notre-Dame de la Paix			82	19	101	x		2

(1) Commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE QUEBEC

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	[illegible]	[illegible]		FRANÇ.	ANGL.	
La Pocatière (suite)	St-Onésime			[illegible]		[illegible]	x		2
L'Islet-Sud	St-Adelbert		11	[illegible]		116	x		3
	St-Marcel		21	[illegible]	[illegible]	[illegible]	x		2
	Ste-Félicité			[illegible]		76	x		2
	Ste-Perpétue			180		180	x		3
	Dominique-Savio		22	115	21	158	x		
	Tourville		20	138	24	182	x		
	St-Omer			64	6	70	x		2
Trois-Saumons	St-François-Xavier		22	166		188	x		
	Ste-Marie			155	24	179	x		
	L'Islet		18			18	x		
	Aubert-de-Gaspé		42	144	29	215	x		

(1) commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE QUEBEC

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EHAA		FRAN.	ANGL.	
Trois-Saumons (suite)	St-Eugène			90		90	X		
	Chanoine-Martel		21	49	7	77	X		
	St-Cyrille		11	70		81	X		2
	St-Damas			70		70	X		2
Portneuf	Notre-Dame			91		91	X		2
	Notre-Dame (Station)			71	36	107	X		
	St-Anne		25	66		91	X		
	Courvale		32	39		71	X		
	Notre-Dame (Neuville)			133	6	139	X		
	Notre-Dame (Donnacona)			189	34	223	X		
	St-Agnès		74			74	X		
	Notre-Dame (St-David)		31	164	18	213	X		1

(1): commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES SIATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE QUEBEC

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELLE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRES MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 A.	REG.	ADAS		FRAN.	ANGL.	
Portneuf (suite)	Du Bon Pasteur		29	157		186	x		
	Jacques-Cartier			75	28	103	x		
Grand-Bois	Notre-Dame de la Providence		19	163		182	x		1
	St-Thuribe			23		23	x		2
	Ste-Marie		13	27		40	x		
	St-Ubalde			83	27	110	x		
	St-Joseph		17	95		112	x		
	Deschambeault		20	106		126	x		
	Grondine			46	23	69	x		3

(1) commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNÉES STATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE QUÉBEC

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ÉLÈVES	ÉCOLES PHYSIQUES DE 225 ÉLÈVES ET MOINS	CLIENTÈLE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES À DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	ENVAG		FRAN.	ANGL.	
Mgr. Vachon	Rivière-à-Pierre		6	78		84	x		2
	St-Léonard		10	93	13	116	x		2
Lotbinière	St-Gilles		74			74	x		
	St-Etienne-Chartier			168	27	195	x		1
	St-Apollinaire			53	38	91	x		
	St-Etienne			188		188	x		
	Notre-Dame de Fatima		15			15	x		
	Ste-Agathe			143	18	161	x		
	Montmorency		11	90		101	x		1
	St-Flavien		15	129	11	155	x		
	St-Agapit			191		191	x		

(1) Commissions scolaires [illegible]

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE QUEBEC

COMMISSIONS SCOLAIRES (1) DE 3 000 ELEVES ET PLUS	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	PEC	CVAS		FRAN.	ANGL.	
Marie-Victorin	St-Antoine		38	110		148	x		
	Issoudun			77	25	102	x		
	St-Edouard		37	145	21	203	x		
	Lotbinière			31		31	x		
	St-Louis		12	66	19	101	x		
	Leclercville			63		63	x		
	Joliette		21	146	47	214	x		
Nouveau-Québec	Kantapiscau		8	53		61	x		1
	Sakami		19	98		117	x		1
	L.G. 4		6	45		51	x		
	Kuujjuaq			43		43	x		
	Povungnituk		31	148		179	x		

(1) Commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE QUEBEC

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 5 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDAAS		FRAN.	ANG.	
Greater Québec	St-Patrick			158	23	181		x	
	Anglican		23	25		48		x	
	Métis Beach			24		24		x	
	St-Malachie			8		8		x	
	Val-Cartier		3	24		27		x	
	Ober Gallion			12		12	x		
	Ste-Foy		25	146	30	201		x	
	Portneuf			9		9		x	

(1) Commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 79)

DIRECTION RÉGIONALE TROIS-RIVIERES

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDAAS		FRAN.	ANG.	
Prince-Daveluy	Sacré-Coeur de Jésus			35		35	x		3
	Notre-Dame		21	142		163	x		
	Centrale		15	96		111	x		
Jean-Rivard	Ste-Julie		22	150	12	184	x		
	St-Louis-de-Gonzague		38	97	9	144	x		
	Bon Pasteur			101	13	114	x		1
	Marie-Immaculée			63	12	75	x		2
	St-Coeur de Marie			38	11	49	x		3
	Jean XXIII		12	88	2	102	x		1
	Notre-Dame de Lourde			63	17	80	x		2
	Centrale (Villeroy)		24	38	15	77	x		3
	Ste-Thérèse	14	15	113		142	x		

(1) commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES SIATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 79)

DIRECTION RÉGIONALE TROIS-RIVIERES

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 5 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDMAS		FRAN.	ANGL.	
Jean-Rivard (suite)	Chanoine-Boulé			63	2	65	x		
	Ste-Famille			124	1	125	x		
	Ste-Thérèse			114	1	115	x		
Mauricie	La Sapinière		21	166	16	203	x		
Val-Mauricie	St-Sauveur			206		206	x		
	Charette		26	102		128	x		
	St-Barnabé			79		79	x		
	St-Paulin		32	102		134	x		
	Ste-Elie			69		69	x		
	Ste-Elizabeth		32	169	4	205	x		
	St-Gérard		32	150		182	x		
	St-Mathieu			64		64	x		

(1) commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 79)

DIRECTION REGIONALE TROIS-RIVIERES

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRES MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	REG.	ADAPT.		FRANC.	ANGL.	
Val-Maurice (suite)	St-Patrick		6	50		56		x	3
Grand Mère	St-Paul	30		114		144	x		
	Ste-Marie		22	138		160	x		
	Notre-Dame	30	76	80		186	x		
	Assomption			150		150	x		
	Dominique-Savio			92		92	x		
	Notre-Dame (Lac-à-la-Tortue)			108	13	121	x		
	Jacques-Cartier			40		40	x		
Haut St-Maurice	Lac Edouard			19		19	x		2
	Carignan		11	27		38	x		2
	La Croche		13	48		61	x		3
	Parent		11	55		66	x		3

(1) commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES SIATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 79)

DIRECTION RÉGIONALE TROIS-RIVIERES

COMMISSIONS SCOLAIRES (1) MOINS DE 2 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDMAS		FRAN.	ANGL.	
Haut St-Maurice (suite)	La Bostonnais		9	62		71	x		3
	Grande-Anse			22		22	x		2
Normandie	Notre-Dame des Anges		10	68		78	x		3
	St-Roch			66		66	x		-
	Collège Lac-aux-Sables			38		38	x		
	Couvent Lac-aux-Sables		21	69		90	x		
	St-Adelphe		14	88		102	x		1
	St-Séverin		10	80		90	x		3
	St-Thimothée		14	77		91	x		2
Shawinigan	St-Marc		33	175		208	x		
	Assomption		65	132		197	x		

(1) Commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES SIATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 79)

DIRECTION REGIONALE TROIS-RIVIERES

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 5 000 ELEVES	ÉCOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	ADAS		FRAN.	ANGL.	
Les Becquets	Ste-Françoise		14	114	10	138	x		
	Partsville			64		64	x		4
	Deschaillons		15	90		105	x		2
	St-Pierre		25	69	10	104	x		
	Ste-Cécile			88	10	98	x		
	Ste-Sophie		18	120	15	153	x		
	Manseau		10	117		127	x		
Lac St-Pierre	L'Assomption		18	167		185	x		
	Centrale		23	201		224	x		
	Paradis		19	120		139	x		

(1) commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 79)

DIRECTION RÉGIONALE TROIS-RIVIERES

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDVAS		FRAN.	ANGL.	
Fort-Royal	Exploramt		32	166	15	213	x		1
	Routom-d'Or			38		38	x		1
	Marquis		16	115	16	147	x		
	Jean XXIII		24	104	9	137	x		
	St-Donas		30	79		109	x		1
	St-Raphael			58		58	x		1
	Le Pucher		13	93		106	x		
	Des Pins		28	184		212	x		1
	La Jeunesse		21	99		120	x		1
	Caroussel			81		81	x		1
	Fleur-Soleil		42	67		109	x		

(1) commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 79)

DIRECTION RÉGIONALE TROIS-RIVIERES

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDAAS		FRAN.	ANGL.	
Acton Vale	Roger Labrecque			138	41	179	x		6
	Sacré-Coeur		36	138		174	x		
	Centrale	15	22	156		193	x		
	Notre-Dame (Ste-Christine)		14	91		105	x		2
	Notre-Dame		15	81		96	x		2
	Centrale (Ste-Jeanne-d'Arc)			76		76	x		3
Des Chenaux	St-Charles		22	69		91	x		
	St-Gabriel		14	70		84	x		
	Ste-Marie			62		62	x		
	Marie-Reine du Monde			38		38	x		
	Madeleine-de-Verchères		36	156		192	x		
	Notre-Dame de la Confiance		33	109		142	x		

(1) commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 79)

DIRECTION RÉGIONALE TROIS-RIVIERES

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRES MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDAAS		FRAN.	ANGL.	
Des Chenaux (suite)	St-Joseph			113		113	x		
Champlain	Ste-Catherine		40	166	12	218	x		
	Notre-Dame du Rosaire		40	163	12	215	x		
	St-Yves			181	11	192	x		
Grand-Pré	Emery Nasse	30	82			112	x		
	Tessier			110	9	119	x		
	Panneton			167	36	203	x		
	St-Louis			107	27	134	x		
	Marie-Immaculée		21	76		97	x		
	St-Joseph			79		79	x		
	St-Justin		33	77		110	x		
	St-Ursules		24	97		121	x		

(1) Commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 79)

DIRECTION RÉGIONALE TROIS-RIVIERES

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRES MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDVAS		FRAN.	ANGL.	
Grand-Pré (suite)	Notre-Dame			70		70	x		
	Caron			47		47	x		
	St-Léon	15	21	129		165	x		

(1) Commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION REGIONALE ESTRIE

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 5 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRES MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	PEG.	EDAAS		FRAN.	ANGL.	
Davignon (1)	Frère André		24	139		163	x		
	St-Edouard		14	113		127	x		
	St-Joseph		40	164		204	x		
	St-François d'Assisse			68		68	x		
Asbestorie	Christ-Roi		10	68		78	x		3
	Hamelin		32	171		203	x		1
	Notre-Dame de l'Assomption		19	101		120	x		3
	Notre-Dame de Lourdes		16	51		67	x		3
	Canatelle		22	112		134	x		2
	Castonguay		20	189		209	x		
	Sacré-Coeur		38	157		195	x		

(1) Commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNÉES STATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE ESTRIE

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ÉLÈVES	ÉCOLES PHYSIQUES DE 225 ÉLÈVES ET MOINS	CLIENTÈLE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES À DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE			FRAN.	ANGL.	
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDMS				
Coaticook	Compton		31	115		146	x		
	Notre-Dame de toutes Aides		13	68		86	x		
	St-Edwidge			63		63	x		1
	Notre-Dame de la Merci			131	25	156	x		
	Sacre-Coeur		42	149		196	x		
	Sancta Maria		12	73		85	x		4
	St-Pie X			38		38	x		3
La Sapinière	Notre-Dame du Paradis		21	111		132	x		2
	Notre-Dame du Sacré-Coeur		32	201		233	x		1
	Trois-Cantons		23	153		176	x		
	St-Paul		15	101		116	x		1
	St-Pierre		16	107		123	x		1

(1) commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNÉES STATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE ESTRIE

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ÉLÈVES	ÉCOLES PHYSIQUES DE 225 ÉLÈVES ET MOINS	CLIENTÈLE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES À DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EVAS		FRAN.	ANGL.	
Lac Mégantic	Audet		6	76	1	83	x		4
	Lac Drolet		13	107		120	x		1
	Lambton		16	152	15	183	x		
	Nantes		8	71	6	85	x		
	Notre-Dame des Bois		4	39	3	46	x		3
	Piopolis		10	49	9	68	x		3
	Woburn		9	77	5	91	x		3
	St-Romain		7	52		59	x		3
	Stornoway		11	77	10	98	x		
	Ste-Cécile		7	71		78	x		3
	St-Sébastien		6	72	4	82	x		3

(1) commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE ESTRIE

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	REG.	EDAAS		FRAN.	ANGL.	
MAGOG	Omerville (couvent)			87	11	98	x		1
	Omerville (collège)		33	98	8	139	x		
	Ayer's Cliff		20	79	10	109	x		2
	Eastman		13	160	6	179	x		
	Fitch Bay			41	2	46	x		3
	Kateuille			100	5	105	x		
	Mansonville		21	104	10	135	x		
	St-Pie X		43	157	10	210	x		
MORILAC	St-Grégoire			98	7	105	x		4
	Notre-Dame de Lourdes		23	123	8	154	x		1
	Notre Dame du Pardon		27	138		165	x		1
	Notre-Dame du Sourire		15	89		104	x		4
	St-Michael			90		90		x	

[1] commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE ESTRIE

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE			FRAN.	ANGL.	
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	FMAS				
Provencal	St-Joseph			97		97	x		
Waterloo	Sacré-Coeur			190	21	211	x		
	St-Bernadin			195	11	206	x		
	St-Laurent			53		5[1]	x		3
	Notre-Dame des Erables		30	66	12	108	x		3
	Notre-Dame de Bon Secours			67		67	x		4
	St-Joachim		20	92	10	122	x		2
	Ste-Thérèse-de-l'Engant-Jésus			51		51	x		3
Lennoxville	North Hatley		11	84	14	109		x	3
	Pope Memorial		12	78		90		x	3
	Cookshire		12	101	20	133		x	

(1) commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE ESTRIE

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 700 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDMAS		FRAN.	ANGL.	
Lennoxville (suite)	Sawyerville		10	100	25	135		x	
	Sherbrooke		18	166	28	212		x	
	Sunnyside		21	128	49	198		x	
St-Francis	St-Asbestos-Danville		17	131	13	161		x	
	Drummondville			84		84		x	4

(1) COMMISSIONS SCOLAIRES INTÉGRÉES

PROGRAMME SOPPEC

DONNÉES STATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE LAVAL/LAURENTIDES/LANAUDIÈRE

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ÉLÈVES	ÉCOLES PHYSIQUES DE 225 ÉLÈVES ET MOINS	CLIENTÈLE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES À DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDAAS		FRAN.	ANGL.	
Deux-Montagnes	Girouard		36	153	10	199	x		
	St-Georges			137	26	163		x	
	St-Joseph		28	151	15	194	x		
Berthier-Dautraie	St-Anne (St-Cuthbert)		32	135	26	193	x		
	St-Anne (St-Norbert)			80	18	98	x		
	St-Joseph			68	14	82	x		
	Du Sable			76	26	102	x		
	Couvent St-Barthélémy		14	67		81	x		
Long Sault (1)	Léo Clément			58		58		x	

(1) commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNÉES STATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE LAVAL/LAURENTIDES/LANAUDIÈRE

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ÉLÈVES	ÉCOLES PHYSIQUES DE 225 ÉLÈVES ET MOINS	CLIENTÈLE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES À DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDMAS		FRAN.	ANGL.	
Nord-Joli	Bérard			49		49	x		
	Des Garçons			41		41	x		
	Emilie Caron		20	72	8	100	x		
	Panet			76		76	x		
	Reine-Marie (1)			58		58	x		
	Reine-Marie (2)			58		58	x		
	Sacré-Coeur		42	99	12	153	x		
	Sacré-Coeur		16	77		93	x		
	Ste-Bernadette		21	139		160	x		
	St-Coeur-de-Marie		21	136		157	x		
	St-Félix			81		81	x		
	Ste-Hélène		22	90	32	144	x		
	St-Léon			47		47	x		

(1) commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE LAVAL/LAURENTIDES/LANAUDIERE

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDAAS		FRAN.	ANGL.	
Nord-Joli (suite)	Ste-Marguerite		64	102	42	208	x		
	Youville		12	72		84	x		
	St-Jean-Baptiste			96		96	x		

(1) commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNÉES STATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 76)

DIRECTION RÉGIONALE LONGUEUIL

COMMISSIONS SCOLAIRES AYANT MOINS DE 3 000 ÉLÈVES	ÉCOLES PHYSIQUES DE 225 ÉLÈVES ET MOINS	CLIENTÈLE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES À DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDAAS		FRAN.	ANGL.	
Soulanges	Cuillierrier		77	88	10	175	x		
	Sacré-Coeur		56	115	28	199	x		
	St-Zotique			210		210	x		
Tracy	Martel		21	164	14	199	x		
	Mère Marie-Rose			219		219	x		
	Mgr. Laline		20	161	28	209	x		
	St-Roch			183		183	x		
Vaudreuil	Ste-Marthe		17	139		156	x		
	St-Jean-Baptiste		22	117		139		x	1
	St-Thomas			40		40		x	3
Chateauguay Valley	Howmingford		20	118	30	168		x	
Richelieu Valley	William Latter		7	119		126		x	

(1) commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION REGIONALE LONGUEUIL

COMMISSIONS SCOLAIRES AYANT DE 3 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRES MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	PEG.	EDAAS		FRAN.	ANGL.	
Huntingdon	Notre-Dame du Rosaire et Jean XXIII					215	x		
	Centrale					195	x		
	Centrale (St-Antoine)					145	x		
	Notre-Dame de l'Assomption					151	x		
	Omer Séguin					146	x		
	St. Joseph					193		x	

(1) commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNÉES STATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE OUTAOUAIS

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ÉLÈVES	ÉCOLES PHYSIQUES DE 225 ÉLÈVES ET MOINS	CLIENTÈLE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES À DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE			FRAN.	ANGL.	
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDAAS				
Haute-Gatineau	Christ-Roi			190		190	x		
	Laval			57		57	x		3
	Pie XII			203		203	x		
	St-Boniface			49	55	104	x		1
	Sacré-Coeur		20	116		136	x		
	Dominique-Savio		13	89		102	x		2
	St-Patrick	15		147		162	x	x	
	Ste-Famille			48		48	x		3
	St-Joseph			98		98	x		2
	Ste-Thérèse		7	45		52	x		3
	St-Nom de Marie		11	33		44	x		2
	Ste-Croix		15	94		109	x		2

[1] commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE OUTAOUAIS

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDAAS		FRAN.	ANGL.	
Haute-Gatineau (suite)	Notre-Dame de Grâce		12	88		100	x		2
	St-François de Sales		9	63		72	x		2
Pontiac	Notre-Dame du Sacré-Coeur		27	128		155	x	x	
	Immaculée Conception			123		123		x	
	St-Joseph			39		39	x		2
	Our Lady of P.H.			22		22		x	2
	St-Anne			19		19	x		2
	St-Pierre			87		87	x		
	Fatima			34	73	107	x	x	
	St-Anne (Calumet)			117		117	x		
	St-Jean Bosco			68		68	x		
	St-John			84		84		x	

(1) commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNÉES STATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE OUTAOUAIS

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ÉLÈVES	ÉCOLES PHYSIQUES DE 225 ÉLÈVES ET MOINS	CLIENTÈLE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES À DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDAAS		FRAN.	ANGL.	
Pontiac (suite)	Ste-Marie			114		114	x	x	
	Immaculée Conception			68		68	x	x	
	Ste-Elizabeth		61			61	x	x	
Seigneurie	St-Pie X		35	87		122	x		
	Sacré-Coeur		21	116		137	x		
	St-Michel		26	185		211	x		
	Central		17	121		138	x		
	St-Coeur de Marie		17	124		141	x		
	Jean XXIII			31		31	x		
	J. M. Robert		39			39	x		
	Ste-Jeanne d'Arc			91		91	x		
	St-Paul		17	97		114	x		

[1] commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES SIATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE OUTAOUAIS

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDMAS		FRAN.	ANGL.	
Vallée-de-la-Lièvre	St-Michel			204	12	216	x		
	Mgr. Carbonneau		146			146	x	x	
	Centrale		19	194		213	x		
	Proulx			31		31	x		
	Sacré-Coeur		11	84		95	x		
	Our Lady of Victory			89		89		x	
	Mgr. Desrosiers			105		105	x		
Greater Hull	Wakefild		15	132		147		x	
	Queen Elizabeth		11	41		52		x	
	Maniwaki			70		70		x	
	Notre-Dame du Désert		5			5		x	
	Lauzon		16	142	13	171		x	

(1) commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE OUTAOUAIS

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDAAS		FRAN.	ANGL.	
Greater Hull (suite)	Gatineau		24	150	11	185		x	
	Chelsea		23	162	19	204		x	
	Poltimore			21		21		x	
	Namur		4	65	15	84		x	
	Buckingham		26	163	14	193		x	
Pontiac (protestant)	Onslow			56		56		x	
	Campbell's Bay			72	8	80		x	

(1) commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION REGIONALE ABITIBI/TEMISCAMINGUE

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 2 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDAAS		FRAN.	ANGL.	
Barraute-Senneterre	Ste-Thérèse - Clova	3	6	42	7	58	x		3
	Notre-Dame de Lourde		20	114	17	151	x		
	St-Louis		37	75	22	134	x		
Joutel-Matagami	Laurent Bélanger		12	51		63	x		
	Galinée		60			60	x		
Malartic	St-Martin			11		11		x	
	St-Philippe			117	22	139	x		
	Charles-René Lalande			46		46	x		3
	Rivières Héva et Louis		12	97		109	x		1

(1) commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE **ABITIBI/TEMISCAMINGUE**

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDMAS		FRAN.	ANGL.	
Lac-Témiscamingue (1)	Assomption Fabre		19	130		149	x		
	Notre-Dame Béarn		19	143		162	x		
	St-Anne Moffet			43		43	x		
	Marie-Immaculée			11		11	x		
	Notre-Dame de l'Assomption		19	63		82	x		
	St-Jules de Winneway		4	39		43	x		
	Centrale			41		41	x		
	St-André		13	43		56	x		
	St-Joseph			177		177	x		
	Notre-Dame		19	61		80	x		
	St-Viateur			58		58	x		
	Ste-Bernadette			50		50	x		
	St-Gabriel			59		59	x		

(1) commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 78)

DIRECTION RÉGIONALE ABITIBI/TÉMISCAMINGUE

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDAAS		FRAN.	ANGL.	
Lac-Témiscamingue (1) (suite)	Notre-Dame de Liesse		16	86		102	x		
	St-Isidore		29	151		180	x		
	Public School		19	157	19	195		x	
Chapais-Chibougamau (1)	Holy Family		4	51	13	68		x	2
	Notre-Dame de Lourde		21	110	8	139	x		2
Val d'Or	Marie-Immaculée			159	36	195	x		4
	Notre-Dame du Rosaire		32	147		179	x		
	Notre-Dame de l'Assomption			75		75	x		
	St-Edmond		19	74		93	x		
	St-Isidore			113		113	x		
	Mgr. Desmarais			140	45	185		x	9
Quévillon	Notre-Dame de la Salette			9		9	x		1

(1) commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES STATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 79)

DIRECTION RÉGIONALE CÔTE-NORD

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDAAS		FRAN.	ANGL.	
Tadoussac	Dominique-Savio		17	97	11	125	x		
	St-Joseph		12	105	4	121	x		
Bersimis	Robert Giffard			140	5	145	x		
	Notre-Dame du Bon Conseil	15	31	64	15	125	x		
	Mgr. Bouchard	15	21	140	34	210	x		
	St-Coeur de Marie	15	21	115	12	163	x		
Port-Cartier	Dominique-Savio	15	18	116	11	160	x		
	Notre-Dame		20	99	8	127	x		
Baie Comeau Diss.	Baie Comeau		8	88		90	x		

[1] commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNÉES STATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 79)

DIRECTION RÉGIONALE COTE-NORD

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ÉLÈVES	ÉCOLES PHYSIQUES DE 225 ÉLÈVES ET MOINS	CLIENTÈLE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES À DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDMAS		FRAN.	ANGL.	
Louis-Jolliet	Magpie	4	4	35		43	x		2
	Rivière du Tonnerre	7	16	89		112	x		
	Notre-Dame de la Confiance	9	6	40		55	x		3
	François-Régis			26		26	x		2
	Natashquan	12	5	54	35	106	x		3
	Notre-Dame de Grâce	3	8	79		90	x		
	Lestal			140	13	153	x		
	St-Jean-Eudes	15	11	147	18	191	x		

(1) Commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES SIATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 79)

DIRECTION RÉGIONALE COTE-NORD

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE					
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDAAS		FRAN.	ANGL.	
Littoral	Le Tabatière	7	16	81		104		x	
	St-Lawrence			38		38		x	4
	Gabriel-Dionne	6	13	75		94	x		
	Aylmer Sound			16		16		x	
	Harrington			44		44		x	3
	Mutagamie			33		33		x	3
	Minland			19		19		x	
	Sheffer	13	6	114		133		x	
	St-Joseph			32		32	x		
	Ste-Thérèse	11	9	61		81		x	
	Bradore			23		23		x	
	Sacred Heart			16		16		x	

(1) commissions scolaires intégrées

PROGRAMME SOPPEC

DONNEES SIATISTIQUES

(AU 30 SEPTEMBRE 79)

DIRECTION RÉGIONALE COTE-NORD

COMMISSIONS SCOLAIRES MOINS DE 3 000 ELEVES	ECOLES PHYSIQUES DE 225 ELEVES ET MOINS	CLIENTELE				TOTAL	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		NOMBRE DE CLASSES A DEGRÉS MULTIPLES
		MATERNELLE		PRIMAIRE			FRAN.	ANGL.	
		4 ANS	5 ANS	RÉG.	EDAAS				
Littoral (suite)	Montain Ridge			61		61		x	
	Olamen	11	26	150		187		x	
Greater Seven Island	Forestville			3		3		x	
	Flemming		13	183	24	220	x	x	
	Fermont			43	8	51		x	
	Knob Lake	6	19	92	32	149		x	
	Reverview		7	60	11	78		x	

Note: Les écoles de 225 élèves et moins appartenant à une commission scolaire de 3000 élèves et plus au primaire ne sont pas identifiées ici.

Chez les anglo-catholiques, la plupart des petites écoles primaires de 225 élèves et moins ont reçu les services de l'équipe provinciale de Montréal, même si elles relevaient d'une commission scolaire ayant plus de 3000 élèves au primaire.

III commissions scolaires intégrées

ANNEXE VIII

PROGRAMME SOPPEC

RAPPORT D'EVALUATION
DU PROGRAMME TRIENNAL

DIRECTION REGIONALE
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
Jonquière, mars 1980

1.0 REGION SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (02)

2.0 NOMBRE DE PROFESSIONNELS CONTRACTUELS (A.D.P.) AFFECTES AU PROGRAMME SOPPEC

2.1 en 1976-1977: 3

2.2 en 1977-1978: 3

2.3 en 1978-1979: 2,4

2.4 en 1979-1980: 2

3.0

	1976-1977	1977-1978	1978-1979	1979-1980
Nombre de commissions scolaires éligibles	9	9	11	11
Nombre de commissions scolaires qui ont reçu les services de l'équipe régionale	6	5	9	4
Nombre d'écoles qui ont reçu les services		12	33	13

4.0 DESCRIPTION DE LA SITUATION DES PETITES COMMISSIONS SCOLAIRES ET DES PETITES ECOLES PRIMAIRES DE LA REGION

. voir sur ce point le document SO.D.T. 31 déjà transmis.

5.0 EVOLUTION DE LA PROBLEMATIQUE DES PETITES COMMISSIONS SCOLAIRES ET DES PETITES ECOLES PRIMAIRES : Je ne possède pas toutes les données nécessaires pour établir cette évolution et il serait trop long de les recueillir.

6.0 RELATION ENTRE LES LIGNES DIRECTRICES DU PROGRAMME SOPPEC ET CELLES SUIVIES DANS LA REGION

Nous avons adopté, au niveau régional, les mêmes lignes directrices que celles énoncées dans le programme provincial, et ce pendant toute la durée du programme SOPPEC.

7.0 ACTIVITES DEVELOPPEES DANS LE PROGRAMME REGIONAL

. Activités de consultation: aide-conseil dans un ou des champs d'activités déterminés par l'utilisateur.

. Activités d'animation: sensibilisation, information, soutien dans la discussion, l'étude, la recherche.

. Activités d'expertise: a) sur le contenu: dans une discipline, dans une didactique, dans un champ d'activités.
b) sur la démarche: dans le processus de solution de problèmes, de recherche.

8.0 RELATION ENTRE LES OBJECTIFS PARTICULIERS DU PROGRAMME PROVINCIAL ET CEUX EFFECTIVEMENT POURSUIVIS REGIONALEMENT

OBJECTIFS PARTICULIERS DU PROGRAMME PROVINCIAL	OBJECTIFS PARTICULIERS DU PROGRAMME REGIONAL 1978-1979	OBJECTIFS PARTICULIERS DU PROgramme regional 1979-1980
Collaborer avec le personnel des commissions scolaires au développement des services éducatifs qu'elles veulent rendre disponibles auprès de leurs écoles primaires.	Collaborer avec le personnel des commissions scolaires au développement des services éducatifs qu'elles veulent rendre disponibles auprès de leurs écoles primaires.	Collaborer avec le personnel des commissions scolaires au développement des services éducatifs qu'elles veulent rendre disponibles auprès de leurs écoles primaires.
Favoriser le développement d'une organisation pédagogique adaptée aux besoins et aux réalités particulières de la petite école primaire.		Favoriser le développement d'une organisation pédagogique adaptée aux besoins et aux réalités particulières de la petite école primaire.
Participer au développement d'instruments de travail et de matériel pédagogique spécifique à la pratique de l'enseignement dans une petite école primaire.	Participer au développement d'outils de travail et de matériel pédagogique adaptés à la pratique de l'enseignement dans une petite école primaire.	Participer au développement d'instruments de travail et de matériel pédagogique spécifique à la pratique de l'enseignement dans une petite école primaire.
Initier des stratégies d'intervention dans la recherche de solutions aux problèmes des petites commissions scolaires et des petites écoles primaires.	Proposer et mettre à l'essai des démarches d'intervention dans la recherche de solutions aux problèmes des petites commissions scolaires et des petites écoles.	Initier des stratégies d'intervention dans la recherche de solutions aux problèmes des petites commissions scolaires et des petites écoles primaires.
Conduire des travaux d'études, d'analyse et de diffusion sur les différents problèmes que pose le développement social et pédagogique des petites commissions scolaires ayant de petites écoles primaires.	Participer à des travaux d'étude, d'analyse et de diffusion sur les différents problèmes que pose le développement social et pédagogique des petites commissions scolaires ayant de petites écoles primaires.	Conduire des travaux d'études, d'analyse et de diffusion sur les différents problèmes que pose le développement social et pédagogique des petites commissions scolaires ayant de petites écoles primaires.

Fournir l'expertise pédagogique demandée par le personnel des commissions scolaires et utile au développement des habiletés nécessaires à l'accomplissement de leur rôle.	Fournir l'expertise pédagogique demandée par le personnel des commissions scolaires et utile au développement des habiletés nécessaires à l'accomplissement de leur rôle.	Fournir l'expertise pédagogique demandée par le personnel des commissions scolaires et utile au développement des habiletés nécessaires à l'accomplissement de leur rôle.

Ce tableau nous permet de constater que les objectifs particuliers du programme provincial ont été poursuivis, à une exception près en 1978-1979, dans le programme régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

ANNEXE IX

EVALUATION DU PROGRAMME

TRIENNAL SOPPEC

DIRECTION REGIONALE
DE QUEBEC

25 JANVIER 80

REJEAN COULOMBE
JEAN-MARIE LAVOIE
JEAN-LOUIS LEBEUF

1.0- NOMBRE DE PROFESSIONNELS CONTRACTUELS (A.D.P.) AFFECTES AU PROGRAMME SOPPEC:

1976-77: 4

1977-78: 3

1978-79: 3

1979-80: 2

.../2

2.0- NOMBRE DE COMMISSIONS SCOLAIRES ELIGIBLES ET CELLES QUI ONT EU RECOURS A SOPPEC:

Dans la région 03, près de trente (30) commissions, sur un peu plus de quarante (40), sont éligibles au programme SOPPEC.

Pour chacune des années du programme, voyons le nombre de commissions scolaires qui ont fait appel aux services de SOPPEC et distinguons les deux types de clients visés: l'équipe-école avec le principal et les enseignants et l'équipe-commission avec le directeur général et/ou le directeur des services d'enseignement, les principaux d'école et les professionnels non enseignants.

	76-77	77-78	78-79	79-80
Nombre de commissions de moins de 3 000 élèves	?	28	29	28
Nombre de commissions ayant demandé l'aide de SOPPEC	7	11	14	13
Nombre de projets équipe-école	7	9	14	14
Nombre de projets équipe-commission	3	7	5	2

Sur l'ensemble des quatre (4) années, vingt-deux (22) commissions scolaires ont eu recours aux services de SOPPEC; 29 écoles ont reçu une aide directe: cinquante (50) autres écoles ont été touchées indirectement compte tenu des projets équipe-commission.

Enfin, dans six (6) commissions, il y a eu à la fois des projets équipe-commission et des projets équipe-école.

3.0- EVOLUTION DE LA PROBLEMATIQUE:

C'est un des points que nous avons traité avec les directeurs généraux et/ou les directeurs des services d'enseignement lors d'une tournée régionale réalisée au début de décembre 1979.

.../3

Dans l'ensemble, les personnes rencontrées (D.G. et D.S.E.) évaluent de façon positive les services offerts par SOPPEC, surtout lorsque ceux-ci ont répondu à des besoins déjà présents dans le milieu comparativement à certaines interventions dont l'initiative découlait davantage d'un désir de connaître les services SOPPEC que d'un engagement à initier certains changements avec l'aide ou sans l'aide de l'équipe SOPPEC.

D'autre part, ils signalent une évolution quantitative de la problématique dans le sens que les petites commissions scolaires se sentent encore plus "moins munies" en regard des implications des nombreuses mesures provinciales: plan d'action et projet éducatif, participation des parents, mesures aux milieux défavorisés, plans de développement, programmes nouveaux et renouvelés à implanter, nouveau régime pédagogique.

Pour dix huit (18) de ces vingt huit (28) commissions, lesquelles ont moins de 1 500 élèves, la situation se résume à une question de standards minima. Plus le plan d'action devient opérationnel, plus, disent les directeurs généraux, notre tâche s'accroît sans que nous ayons pour autant du personnel supplémentaire pour assurer la coordination de ces diverses actions menées auprès des enseignants, des parents (Passe-Partout) ou des enfants.

Même si plusieurs priorités dites nationales semblent assez pertinentes, il s'agit également pour plusieurs commissions scolaires de respecter et de répondre à des besoins locaux déjà présents ou engendrés par des mesures provinciales.

Comme dans plusieurs cas des budgets sont prévus pour l'engagement de conseillers pédagogiques ou d'animateurs dans des secteurs particuliers (éducation physique, sciences religieuses, français, milieux défavorisés) d'autres disciplines ou d'autres secteurs sont nettement dépourvus de ressources (mathématiques, mesure et évaluation)

De manière particulière, soulignons que si les petites commissions scolaires se sentaient "moins munies" devant des programmes-cadres, elles le sont presque tout autant présentement, face à l'implantation des programmes surtout dans la perspective du projet éducatif.

.../4

En effet, les principaux d'école doivent assumer un nouveau rôle face à l'implantation des programmes dans les écoles, rôle qu'ils avaient en grande partie délaissé aux conseillers pédagogiques.

La question de l'instrumentation pédagogique particulière aux petites commissions et aux petites écoles n'a jamais fait l'objet d'une demande spécifique de la part du milieu.

Enfin, dans plusieurs écoles et/ou commissions, le programme développé avec le milieu a servi à habiliter soit l'équipe D.G., principaux, P.N.E. soit l'équipe-école à vivre une démarche de projet éducatif. Nous nous permettons d'ajouter que déjà avant l'explication de ce que comprend le projet éducatif, nous utilisions des démarches intégrant les éléments du projet éducatif; il est intéressant de noter que toutes nos interventions en 1979-1980, s'inscrivent dans le cadre d'un projet éducatif.

Lors de notre rencontre avec les directeurs généraux ou les directeurs des services de l'enseignement en décembre, plusieurs nous ont fait part qu'il se pose, pour les enseignants d'un certain nombre d'écoles(celles où plusieurs suivent déjà des cours: Permafra - arts - catéchèse...) la question de la disponibilité pour s'inscrire à des projets du type SOPPEC. Sans qu'il y ait une relation cause-effet, quelques-uns de ces mêmes D.G. ou D.S.E. privilégient des interventions auprès du personnel cadre de la commission pour les habiliter à mieux gérer (pédagogiquement) et la commission et les écoles.

A noter que ces deux remarques sont surtout le propre des commissions de moins de 1 500 élèves sans leur être exclusives, là où le D.G. cumule deux autres fonctions: directeur des services éducatifs et directeur du personnel, là aussi où il y a très peu de conseillers pédagogiques.

.../5

4.0- RELATION ENTRE LES LIGNES DIRECTRICES DU PROGRAMME, CONCERNANT LES RESSOURCES HUMAINES ET CELLES EFFECTIVEMENT SUIVIES A LA DIRECTION REGIONALE DE QUEBEC

Depuis le début du programme, les A.D.P. affectés à la direction régionale de Québec ont consacré 100% de leur temps à des activités relatives au programme SOPPEC. A noter: quelques activités tenant plutôt de l'information, en regard et du Livre vert et de l'Ecole québécoise, dans les milieux où nous intervenions déjà, parce que cela s'avérait utile, voire souvent complémentaire.

Pour chacune des années, le programme régional reprend, en l'explicitant, le programme provincial.

Il en est de même pour le cadre de référence dans lequel se sont déroulées nos interventions.

En résumé, les A.D.P. régionaux ont été totalement disponibles au milieu sur ce pour quoi le programme SOPPEC a été prévu. A noter, cependant, que pour 79-80, la direction régionale de Québec n'ayant pas remplacé un A.D.P. parti au 30 juin 1979, a mis l'équivalent du salaire, soit 30 000,00 $, à la disposition des commissions éligibles et prioritairement celles qui n'avaient pas eu recours à SOPPEC. Ces commissions devaient présenter un projet. A date, trois projets sont connus. Ces projets doivent tenir compte d'un cadre de référence explicité à partir du programme provincial.

5.0- ACTIVITES:

Dans la région, nous avons surtout développé des types de soutien se situant au niveau de l'animation et de l'expertise sur la démarche. Au niveau de la démarche, nous avons, bien sûr, proposé aussi des instruments de travail sous forme de grilles d'analyse, questionnaires, autres documents, ou aider les gens à s'en construire.

.../6

Occasionnellement nous avons agi comme consultant.

Très rarement, nous sommes intervenus comme expert sur le contenu.

Par ordre d'importance:

-- animation
-- expertise sur la démarche (pas matières)
-- instrumentation
-- consultation

Concrètement, ces types de soutien se sont traduits par les actions suivantes:

-- analyse de la réalité scolaire
-- dégagement de priorités
-- établissement du degré de cohérence
-- compréhension de l'activité éducative
-- élaboration d'activités au niveau de la pratique pédagogique
-- vécu d'activités au niveau des fonctionnements de groupe
-- implication des parents
-- démarche de projet éducatif

NOTE:

Depuis les débuts de SOPPEC, ces différentes activités se sont généralement inscrites dans une approche globale au niveau de l'école, et actuellement nous réalisons que, dans les grandes lignes, ces mêmes types d'activités répondent à une démarche de projet éducatif.

Lors de notre récente consultation effectuée dans le milieu, les D.S.E. nous ont fait part d'un besoin d'aide au niveau des principaux d'école relativement au projet éducatif.

.../7

6.0- OBJECTIFS PARTICULIERS SOPPEC VS REALITE:

A) Collaborer avec le personnel des commissions scolaires au développement des services éducatifs.

Cet objectif a été poursuivi au niveau régional à partir des besoins exprimés par le milieu touchant l'aspect pédagogique et ce par opposition à l'aspect administratif que nous n'avons pas traité.

B) Favoriser le développement d'une organisation pédagogique adaptée aux besoins et aux réalités particulières de la petite école primaire.

Cet objectif a été poursuivi au niveau du développement de l'organisation pédagogique de l'école. Quant à la petite école primaire, les D.S.E., lors de notre récente consultation, nous ont manifesté des besoins qui n'avaient rien de particulier à la P.E.P., ce qui est venu confirmer notre perception. Par exemple, dans la région, nous avons très rarement entendu parler des classes à divisions multiples.

C) Participer au développement d'instruments de travail et de matériel pédagogique spécifique à la pratique de l'enseignement dans une petite école primaire.

Cet objectif a été poursuivi de façon générale et non nécessairement pour la petite école primaire. D'ailleurs, récemment, les D.S.E. nous ont affirmé qu'il n'y a rien de spécifique à ce niveau.

D) Initier des stratégies d'interventions dans la recherche de solutions aux problèmes des petites commissions scolaires et des petites écoles primaires.

Cet objectif n'a pas été poursuivi car, selon nous, les problèmes des petites commissions scolaires et des petites écoles ne sont pas tellement différents des autres milieux. Ils ont moins de ressources pour initier des changements et y donner suite. Notre récente consultation est venue confirmer notre perception.

.../8

E) Conduire des travaux d'études, d'analyse et de diffusion sur les différents problèmes que pose le développement social et pédagogique des petites commissions scolaires ayant des petites écoles primaires.

Cet objectif a été peu poursuivi dans la mesure où les travaux d'études ou d'analyse dans la plupart des cas répondaient à des besoins très particuliers difficilement transposables dans un autre milieu ou dans une autre école.

A l'exception d'un document intitulé: "Vécu scolaire", il est douteux que les instruments élaborés puissent être pertinents à un autre milieu, car dans la plupart des cas les démarches ou les processus inhérents à l'analyse d'une situation par exemple sont fort différents d'un groupe à l'autre. Il existe d'ailleurs à ce sujet plusieurs démarches théoriques très bien structurées (P.S.P., P.B.O., etc...); la difficulté pour un groupe quelconque c'est de pouvoir l'utiliser sans difficultés et que ce soit motivant.

F) Fournir l'expertise pédagogique demandée par le personnel des commissions scolaires et utile au développement des habiletés nécessaires à l'accomplissement de leur rôle.

Cet objectif a été poursuivi soit au niveau des enseignants, soit au niveau des principaux et des professionnels non enseignants.

L'analyse des besoins du milieu nous permet d'affirmer que cette expertise doit être poursuivie et doit surtout viser les principaux et les professionnels non-enseignants des commissions scolaires.

7.0- MODALITES DE GESTION DU PROGRAMME SOPPEC:

Niveau provincial:

Au niveau provincial, la gestion et la coordination du programme sont assumées par un professionnel responsable du programme SOPPEC à la direction générale des réseaux. Ainsi, quatre (4) rencontres provinciales des responsables régionaux ont été prévues cette année dans le cadre de ce programme.

La coordination provinciale permet de mettre en place les mécanismes de rétroinformation sur les services de soutien pédagogique développés. A ce titre, il apparaît essentiel qu'une telle coordination existe dans le but d'assurer une plus grande cohésion dans les rapports soumis au niveau provincial.

Niveau régional:

La coordination régionale du programme SOPPEC est assurée par un professionnel en relation fonctionnelle avec le directeur des services éducatifs.

En 1979-1980, les ressources humaines affectées à ce programme sont coordonnées par le professionnel responsable des programmes au primaire et responsable également du programme SOPPEC.

La participation de toute l'équipe est assurée au niveau de l'élaboration:

- du programme régional
- du document d'information aux commissions scolaires
- du rapport d'analyse SOPPEC
- du rapport du suivi à SOPPEC
- des rapports d'étape

.../10

Des rencontre bi-mensuelles sont prévues et visent les objectifs suivants:

1er lundi / A.D.P.: s'informer
s'instrumenter
évaluer notre action

2e lundi / A.D.P. et responsable

Planification individuelle de nos activités pour l'année et évaluation en cours d'année.

Un procès-verbal de chaque rencontre dans le milieu est soumis au responsable et chaque rencontre de l'équipe SOPPEC est consignée également dans un procès-verbal.

8.0- RECOMMANDATIONS:

8.0.1- Contexte des recommandations:

La décision du Ministère de répartir des ressources humaines dans les directions régionales au lieu d'ajouter des ressources humaines et financières aux petites commissions scolaires n'a pas été une mesure perçue très positivement de la part des commissions scolaires.

En avril 1976, début du programme SOPPEC, la politique de regroupement ou d'intégration des commissions scolaires recevait du milieu une oreille plus attentive qu'en janvier 1980. Il semble même qu'au ministère de l'Education, on n'accorde plus à cette politique autant d'intérêt qu'au moment ou le programme SOPPEC fut lancé. Dans la conjoncture actuelle, il faut donc prévoir le maintien des petites commissions scolaires primaires.

8.0.2- Ressources dans les directions régionales:

Avec la venue des nouveaux programmes et des nombreuses mesures provinciales qui s'adressent dans la majorité des cas aux enseignants généralistes, les ressources régionales SOPPEC devraient répondre à des besoins multidisciplinaires.

A cette fin, les ressources humaines actuelles de SOPPEC devraient privilégier l'équipe-commission (table de gestion) et laisser certaines ressources financières régionales pour répondre à des besoins locaux sur certaines disciplines non touchées par les plans de développement et où les ressources locales sont quasi inexistantes (mathématiques, mesure et évaluation, etc...)

Les ressources humaines pourraient ainsi développer davantage le soutien au projet éducatif, à des démarches pour l'implantation d'un programme, à l'analyse des besoins du milieu.

8.0.3- Ressources décentralisées:

Plusieurs commissions scolaires invitent fortement le Ministère à décentraliser le budget auprès des commissions scolaires. Celles-ci pourront s'organiser entre elles pour l'engagement de personnes-ressources plus près de leur milieu respectif.

A cette mesure cependant devraient s'ajouter des sommes supplémentaires afin que les petites commissions scolaires puissent engager du personnel-cadre afin de mieux coordonner les activités pédagogiques bien souvent générées par le niveau central. Le cumul des fonctions chez le personnel-cadre entraîne de graves lacunes dans le développement cohérent des services éducatifs.

.../12

8.0.4- Les activités développées:

Dans la mesure où l'intervention SOPPEC s'est située dans une démarche où les commissions scolaires avaient pris l'initiative d'initier un changement correspondant à leurs besoins, les résultats ont été positifs.

Actuellement, la venue des nouveaux programmes génère de nouveaux besoins, la perspective du projet éducatif suscite beaucoup d'intérêt.

Dans ce contexte, les activités SOPPEC devraient privilégier le soutien aux besoins locaux et certains de ces besoins se situent autant au niveau des matières proprement dites qu'au niveau de besoins d'instruments ou d'aide technique.

Ainsi, il ne s'agit plus que SOPPEC ait un mandat particulier mais un mandat plus global qui découlerait d'une politique de soutien régional où la préoccupation première serait de rendre service à la clientèle des petites commissions scolaires dans les domaines les plus divers.

Dans cette perspective, la Direction régionale devrait avoir les ressources humaines et financières pour pouvoir répondre adéquatement aux besoins exprimés.

8.0.5 La gestion du programme:

Les modalités de gestion et de coordination du programme SOPPEC à la direction régionale de Québec ont été améliorées au niveau de l'équipe. Cependant, il existe encore plusieurs lacunes surtout au niveau de la concertation des divers intervenants de la Direction régionale dans le milieu.

.../13

Autant les commissions scolaires ont des ressources "sectorisées" qui ont tendance à intervenir sans grande concertation auprès des écoles, autant les ressources régionales engagées d'ailleurs suite à des priorités nationales interviennent auprès des commissions scolaires selon le même modèle sectoriel. On incite même très fortement les commissions scolaires à se prévaloir des ressources mises à leur disposition au niveau régional puisque celles-ci sont habituellement prévues pour deux ou trois années.

Afin d'arriver à une intervention régionale plus coordonnée il faudra sans doute que les Directions régionales se donnent une politique de soutien. Cette politique devrait faire en sorte que ce ne serait plus tel individu avec tel mandat provincial qui interviendrait auprès des commissions scolaires mais bien un individu d'une Direction régionale dont le mandat découlerait d'une politique de soutien établie en concertation étroite avec les clients (commissions scolaires).

L'élaboration et la mise en application d'une telle politique devraient découler d'une marge de manoeuvre assez grande pour pouvoir répondre davantage aux priorités locales, aux besoins du milieu. Il s'agit d'avoir une politique où tous les partenaires font confiance à l'autre et où chacun des partenaires s'engage à y donner suite malgré les difficultés administratives (décentralisation ou déconcentration des budgets) inhérentes au système.

ANNEXE X

EVALUATION DU PROGRAMME TRIENNAL

S O P P E C

DANS LA REGION 0 4

EVALUATION DU PROGRAMME TRIENNAL

S O P P E C

DANS LA REGION 04

2.1 Direction regionale de Trois-Rivières, région 04.

2.2 Nombre de professionnels contractuels affectés au programme:

Pour l'année expérimentale et les trois (3) années du programme: Trois (3) ADP à temps plein.

2.3 Nombre de commissions scolaires éligibles au programme SOPPEC:

C.f. feuille Ad hoc annexe I.

2.4 Le formulaire SO.D.T. 31 est en voie d'être complété.

/2...

2.5 L'état d'évolution de la problématique des petites commissions scolaires et des petites écoles primaires au cours des 3 dernières années.

Au tout début, on remarque chez les commissions scolaires une certaine réticence face à SOPPEC, car on croyait à une intrusion indirecte dans leurs affaires. La période de la cueillette des besoins a donné un autre éclairage et a fait voir que le soutien offert était sérieux et pouvait leur apporter une aide réelle.

Petit à petit, les projets commencent et les commissions scolaires font appel de plus en plus à l'équipe SOPPEC pour définir clairement leurs besoins qui se situent davantage, à ce moment, au niveau des matières enseignées et de leur programme.

Par la suite, on remarque un intérêt grandissant, car on comprend mieux les objectifs de SOPPEC. L'appui d'un budget de 5 000$ va favoriser l'éclosion de projets de développement pédagogique en permettant d'apporter une expertise dans plus de domaines.

Enfin, les projets réalisés en font naître d'autres et même associent des commissions scolaires dans un projet commun. Certaines, même, font appel à SOPPEC pour les aider à planifier leurs activités pédagogiques.

Soulignons en terminant, que la raison fondamentale pour laquelle SOPPEC a été mis sur pied, i.e., la prise en charge par la commission scolaire elle-même, face à ses besoins, a été réalisée en grande partie chez nous. Cependant, on peut ajouter que de nouveaux besoins sont apparus avec l'Enoncé de politique et que l'idée de projets éducatifs amène un nouveau genre de soutien qui nous apparaît important.

2.6 La relation entre les lignes directrices du programme SOPPEC et celles suivies effectivement dans la région.

D'après le document (mémoire d'orientation, avril 1976) de lancement du programme SOPPEC, on voulait soutenir au niveau pédagogique, les petites commissions scolaires en mettant l'accent sur l'aide à la petite école. Ce support pédagogique se centrait sur les outils (instruments de travail, modèles pédagogiques, etc.) et les services de consultation, d'animation et d'expertise.

Dans la région 04.

1976-77 . Ces lignes directrices n'ont pas correspondu parfaitement aux demandes exprimées par les petites commissions scolaires mais ont facilité l'entrée dans les commissions scolaires.

l'équipe a tenu à répondre aux besoins des commissions scolaires prioritairement, même si ces besoins n'étaient pas tout à fait dans le cadre du programme SOPPEC.

1977-80 . Les portes des commissions scolaires, ayant été ouvertes en grande partie, l'équipe s'est appliquée à soutenir les projets de niveau école plutôt que commissions scolaires tout en n'excluant pas ces derniers.

L'équipe SOPPEC s'est en même temps intégrée à l'ensemble de la vie de la Direction régionale et a participé à des activités majeures telles que la consultation sur le livre vert, colloques de parents, de principaux, etc.

2.7 Identifier et décrire les activités développées...

Notre ligne directrice fondamentale a toujours été de tenir compte d'abord des besoins des écoles et des commissions scolaires.

C'est pourquoi, dès la première année (1976-77), les activités correspondant aux besoins exprimés par les commissions scolaires furent dans la ligne:

- des programmes institutionnels (sciences humaines et musique),
- des politiques pédagogiques,
- des évaluations des apprentissages,
- du renouveau à la maternelle.

Egalement, au niveau école, des activités en adaptation de programme pour les classes à divisions multiples.

Durant les années suivantes, les activités ont graduellement évolué vers le travail avec les enseignants et vers des projets-école.

D'une façon plus explicite:

- Compréhension des programmes d'enseignement religieux et des instruments de travail qui les accompagnent.

- Travail sur l'application du programme de formation morale pour exemptés.

- Recherche-action à l'intérieur d'une pédagogie ouverte.

- Utilisation maximale du livre de bibliothèque par de l'animation auprès des enseignants et des enfants. Rencontre des enfants avec des auteurs et des illustrateurs de livres pour enfants.

- Recherche avec des jardinières vers l'application concrète de la classe-atelier et vers une nouvelle démarche pédagogique plus respectueuse de la vie de l'enfant de 5 ans. Cette recherche a évolué vers un jumelage de travail avec une autre commission scolaire. Par la suite, deux autres commissions scolaires ont opéré un jumelage identique.

- Information aux enseignants sur la façon de faire l'évaluation des apprentissages des élèves. Ces projets ont réjoui plusieurs commissions scolaires, même non éligibles au programme SOPPEC et ont débordé au secondaire en relation avec la réalité concrète des besoins manifestés.

- Travail sur un programme d'Éducation sexuelle dans une commission scolaire pour suppléer à l'absence d'un C.L.S.C. en grève à l'époque.

- Continuation du travail commencé la première année en sciences humaines dans deux écoles et par la suite dans 5 commissions scolaires pour ressourcer les professeurs, faire connaître les nouvelles orientations et le matériel disponible.

- Travail dans l'École indienne de Weymontachie pour aider les professeurs au niveau:

. du français, langue seconde;
. des sciences humaines;
. des sciences de la nature;
. du programme de formation morale;
. de l'organisation de la bibliothèque;
. de la maternelle;
. de l'application au système international.

- Recherche sur les classes à divisions multiples. Participation à une recherche pour évaluer le " readiness " des enfants sortant des classe à divisions multiples par rapport aux enfants sortant des classes à division unique.

- Projet éducatif. Conformément à la priorité provinciale et en relation avec la problématique du milieu: participation avec des principaux, des parents et des enseignants à l'information et à la mise en marche de projets éducatifs-école.

- Information sur le concept du projet éducatif et sur la démarche à suivre pour sa mise en place.

- Soutien quant à l'élaboration d'instruments d'analyse de situation et de consultation du milieu.

2.8 Notre équipe a toujours fait siens les objectifs du programme-cadre et a essayé de les traduire concrètement en répondant aux besoins exprimés par les commissions scolaires et les écoles, une faiblesse cependant au niveau des travaux d'étude, d'analyse et de diffusion (5.3.5). Il nous est apparu difficile de travailler à la fois à rédiger des documents et travailler dans les écoles.

Toutefois, notre équipe s'est associéeaux préoccupations de l'ensemble de la Direction régionale dans certaines activités particulières déjà mentionnées plus haut.

2.9 Modalités de gestion.

L'année expérimentale (1976-77), un ADP était responsable de l'équipe, mais toutes les décisions ont toujours été prises en équipe.

Les deux années suivantes, un professionnel du bureau est devenu responsable du dossier. Même processus pour les décisions.

la dernière année (1979-80), retour à un ADP comme responsable de l'équipe tout en confiant la signature des documents administratifs à un professionnel du bureau.

Ce mode de gestion nous a semblé valable parce qu'il a favorisé l'autonomie des intervenants dans une équipe fonctionnelle.

En plus, l'équipe a toujours été supportée par le directeur du bureau qui croyait à SOPPEC.

Le budget de 5 000$ a été un élément important dans le développement du programme régional. Une interrogation cependant: la modalité d'offre de service de SOPPEC dans les commissions scolaires; le fait d'avoir le directeur général comme unique canal d'entrée dans les commissions scolaires a retardé et même empêché, dans certains cas, le développement du programme.

2.10 Recommandations pertinentes en relation avec:

2.10.1 Les lignes directrices du programme:

On suggère que ce programme soit étendu à toutes les commissions scolaires du primaire tout en privilégiant les petites commissions scolaires. Dans certains cas, on pourrait facilement jumeler des commissions scolaires sur un même projet, ce qui ne demanderait pas plus d'énergie, en fin de compte.

Il faudrait trouver un ou des moyens pour que toutes les écoles du territoire soient informées des services offerts par le programme, car on remarque, qu'à date, il y a encore plusieurs principaux qui ne connaissent même pas l'existence de SOPPEC.

La signature du directeur général au bas de chaque projet nous apparaît toujours essentielle pour officialiser les projets dans les commissions scolaires. Ceci permet aussi d'informer le directeur général du travail de SOPPEC dans sa commission scolaire et de respecter son autorisation.

2.10.2 On suggère que les besoins exprimés par les commissions scolaires et les écoles demeurent prioritaires, car c'est de cette façon que le programme a su se développer dans la région 04.

Il nous apparaîtrait important que dans l'avenir, l'accent soit mis sur le soutien aux projets éducatifs qui pourraient facilement devenir l'élément intégrateur de tous les autres projets dans les écoles.

2.10.3 La gestion du programme devrait demeurer telle quelle dans les directions régionales du moins dans la nôtre.

On suggère une stratégie d'information sur la disponibilité du programme dans les écoles et même temps qu'aux commissions scolaires.

Il faudrait peut-être repenser la formule de ADP telle qu'elle existe actuellement pour permettre une plus grande sécurité aux agents.

Les membres de l'équipe SOPPEC

Guy Lefebvre, responsable
Monique Bell
Hermann Payer

2.3	1976-77	1977-78	1978-79	1979-80
JEAN RIVARD	15	15	2	--
PRINCE-DAVELUY	--	--	1	--
WARWICK	--	--	4	5
VAL-MAURICIE	--	2	3	3
GRAND'MERE	8	8	--	--
HAUT ST-MAURICE	--	--	--	--
NORMANDIE	--	7	7	7
SHAWINIGAN	--	--	--	--
LES BECQUETS	7	6	6	7
LAC ST-PIERRE	--	--	--	6
PORT-ROYAL	15	15	15	15
ACTON VALE	2	2	7	7
DES CHENAUX	7	7	7	7
DE CHAVIGNY	--	--	8	8
DE GRAND'PRE	--	--	--	--

N.B. LES CHIFFRES INDIQUENT LE NOMBRE D'ECOLES OU SOPPEC EST INTERVENU

ANNEXE I

CES COMMISSIONS SCOLAIRES ONT TOUTES MOINS DE 3 000 ELEVES

ANNEXE XI

Rapport d'évaluation triennal Soppec

1976-77-78-79

Soppec Estrie

Direction Régionale

Membres de l'équipe

François Duguay
Julien Fréchette
Diane Lamothe
Denise Renaud

fait en Janvier 1980 à partir du canevas
proposé en 2.0 dans le guide de réalisatio·
S0.D.T. 32, signé René Labrecque le 19-11-

Rapport d'évaluation triennal Soppec

1976-77-78-79

Soppec Estrie

Direction Régionale

Membres de l'équipe

François Duguay
Julien Fréchette
Diane Lamothe
Denise Renaud

fait en Janvier 1980 à partir du canevas
proposé en 2.0 dans le guide de réalisatio
SO.D.T. 32, signé René Labrecque le 19-11-

2.1- Région de l'Estrie (05)

2.2- Nombre de contractuels (A.D.P.) affectés au programme:

1976-77: 1
1977-78: 3
1978-79: 3
1979-80: 3

2.3- Nombre de commissions scolaires:

2.3.1- éligibles au programme Soupec: 9

2.3.2- qui ont reçu les services:

	comm. sco.	écoles
1976-77:	4	6
1977-78:	7	14
1978-79:	7	21
1979-80:	7	14

2.4- Description de la situation des petites commissions scolaires et petites écoles primaires de la région:
Voir formulaire SO.D.T. 31

2.5- Evolution de la problématique des petites commissions scolaires et des petites écoles primaires au cours des trois dernières années

2.5.1- Demandes d'interventions au niveau des petites écoles

2.5.1.1- soutien à l'organisation des classes ou groupes multi-âges

- nous constatons une augmentation constante de ce type de demande depuis trois ans
- nous soutenons actuellement sept (7) commissions scolaires dans quatorze (14) écoles
- la forme de soutien aura évoluer compte tenu d'une plus adéquate expertise des conseillers Soppec et d'un client-cible (enseignants) qui doit être rejoint directement dans son école et parfois dans sa classe.
- nous songeons à l'organisation d'un colloque régional sur le sujet.

2.5.1.2- Soutien au développement de projets éducatifs

- nous soutenons actuellement dans douze (12) écoles de quatre (4) commissions scolaires des projets soit au niveau de:
  a) la sensibilisation
  b) l'émergence
  c) le développement
- au début (1976-77) nous soutenions des projets de définition de "plan d'action" d'école (3) dont (1) fut soutenu par nous dans son développement
- depuis 1977, nous participons à une "recherche action" sur le projet éducatif du M.E.Q.: sa conception, son émergence, ses démarches, son maintien; maintenant nous pouvons nous appuyer sur une documentation plus adéquate
- d'un soutien individuel apporté depuis le début (1976-77) par Soppec-Estrie, nous songeons à une autre formule de soutien plus collective, par commission scolaire, et/ou par groupe de commissions scolaires, nous l'expérimenterons dans deux (2) commissions scolaires en 1979-80.

2.5.1.3- Soutien au directions d'école dans l'exercice de leur tâche

- nous avons aidé quelques principaux d'écoles qui ont apprécié ce type de soutien: relation avec les enseignants, démarches de planification, préparation et animation de réunions, etc... cela, durant et à partir de l'exercice de leur tâche.

2.5.1.4- Aide à l'organisation du "team-teaching"

- une aide isolée dans une école et une commission scolaire et qui ne signifie pas nécessairement un besoin moins important pour autant dans la région.

2.5.2- Demandes d'interventions au niveau de commissions scolaires

2.5.2.1- Soutien à des projets éducatifs

- Dès 1976 et à chaque année depuis, nous avons soutenu de trois à quatre commissions scolaires, soit dans l'élaboration d'un modèle de projet éducatif d'école, soit à la planification et à la mise en place éventuelle d'un projet éducatif dans toutes les écoles de ces commissions scolaires.

2.5.2.2- Soutien à la clarification du rôle et des tâches de principaux d'école et de P.N.E.

- Ce type de soutien apporté à deux D.S.E. a répondu à un besoin exprimé.

2.5.3- La participation des parents

- nous avons à répondre de plus en plus à des demandes auprès de cette clientèle. Dès les premières années du programme nous rejoignions les parents en tant que participants au développement de projet éducatif. Cette année particulièrement c'est une clientèle qui veut de l'information sur son rôle: dans l'école, dans un projet éducatif, dans un conseil d'école.

2.5.4- Expérimentation de soutien au développement de Projets Educatifs

2.5.4.1- Conseiller expert

- nous avons apporté avec succès une forme de soutien à un individu et/ou à un système-groupe dans l'exercice de leurs fonctions, de leurs responsabilités ou de leur mandat.
- nous avons visé l'amélioration de leurs ressources et de leurs tâches à travers l'acquisition d'habiletés nouvelles en visant l'identification de problèmes liés aux processus tels: l'organisation du travail, la participation, la communication, l'élaboration de diagnostic, l'analyse de situation, l'identification et la formulation d'objectifs etc... à partir des données fournies par la commission scolaire et/ou l'école et de nos connaissances théoriques comme intervenant sur le problème rencontré.

2.5.4.2- Conseiller facilitateur

- nous voulons permettre aux commissions scolaires d'identifier ses ressources et de les utiliser
- nous voulons permettre à l'école d'élaborer ses propres alternatives de choix et d'agir sur son problème à partir de son vécu et de son expérience

2.5.5- Intégration des services de soutien, des gestes posés par la direction régionale de l'Estrie

- à partir d'expériences de soutien à l'émergence ou au développement de projet éducatif ou d'aide à solutionner certains problèmes de classes à divisions multiples,depuis ces deux dernières années particulièrement, nous prenons conscience,

comme conseillers facilitateurs, des problèmes que vivent et seront appelés à vivre les écoles dans le choix de leurs priorités face à l'implantation des nouvelles politiques du M.E.Q., des nouveaux programmes, de nouveaux régimes pédagogiques de l'implantation de projet éducatif.

- Depuis la parution de l'Ecole Québécoise, la problématique est changée. Ce document clarifie et modifie certaines règles du jeu. Ce document devient la référence pédagogique des écoles, des commissions scolaires mais des petites aussi.
- dans notre région plusieurs classes à divisions multiples existent re: document SO.D.T. 31. Le M.E.Q. reconnaît la valeur pédagogique de ces situations.
  Cependant:
  - L'Ecole Québécoise ignore cette réalité
  - Les programmes officiels ignorent cette réalité
  - La stratégie d'implantation des programmes ignore cette réalité

  Ces trois éléments constitueront une part importante du problème. En fait, on laisse à l'enseignant dans sa classe le soin de se débrouiller avec des programmes, des activités, un encadrement et une formation conçus pour un autre type de regroupement d'élèves c'est-à-dire les groupes à divisions uniques. Certaines écoles font des expériences intéressantes. Elles auront besoin d'aide pour les poursuivre, il ne faudra pas craindre de promouvoir la participation de différents agents d'éducation du milieu (école-comm. sco.) et du M.E.Q. (D.R.E.) pour promouvoir tous projets susceptibles d'aider concrètement les petites écoles au prise avec ce problème. Il nous apparaît que les services éducatifs de la D.R.E. auront besoin de plus de coordination dans les différents services de soutien offerts aux commissions scolaires
- tous les conseillers devraient situer leurs interventions tant à l'interne (S.E. de la D.R.E.) qu'à l'externe (com. sco./école) par rapport à l'école québécoise et ceci afin de permettre à chacun de jouer le plus adéquatement leurs rôles.

2.6- Etablir la relation entre les lignes directrices déterminées pour le programme Soppec (références à 1.1 et à celles effectivement suivies dans la région)

Deux lignes directrices ressortent du contexte et des orientations (mémoire d'orientation, avril 1976), à savoir:

- l'aspect de rendre disponible des services auprès des petites c.s. ayant de petites écoles primaires
- et l'aspect singulier de services de soutien pédagogique

La relation qui s'est établie chez nous entre ces lignes directrices et celles suivies dans la réalité régionale est étroite. C'est une relation d'adéquacité et de correspondance. Les lignes directrices provinciales du programme ont vraiment servi de balises et d'inspiration à nos actions au niveau de la région. C'est particulièrement au niveau de la spécifité et de l'opérationalisation de ces lignes que s'est concrétisée cette relation d'adéquacité.

2.7- Identifier et décrire de façon explicite les activités développées dans le programme régional en relation avec la problématique, c'est-à-dire avec la réalité concrète et avec l'évolution et les lignes directrices retenues régionalement.

Dans les premières années du programme, en 76-77, nous avons eu une démarche très articulée pour donner un cadre théorique et pratique aux interventions Soppec. Par la suite, en 1978-79, après une expérience vécue sur le terrain, le cadre de travail devient plus opérationnel que conceptuel et a l'avantage de marquer un pas dans le sens d'un lien plus étroit entre les besoins du milieu et les besoins de l'organisation régionale du M.E.Q.. En 79-80, un nouvel effort est produit pour donner plus de corps au cadre de travail en développant parallèlement le contexte pratique et théorique du programme régional Soppec. Cette évolution est, à notre sens, un indice de la consistance recherchée par les intervenants tant au niveau de la gestion régionale de leur programme qu'au niveau du degré de qualité des interventions pratiquées auprès de la clientèle.

Sur le plan des activités proprement dites, les programmes 1978-79 et 1979-80 sont les références les plus explicites que nous ayons (à vérifier par vos perceptions). Nous avons déjà traité des liens qui existaient entre les objectifs particuliers du programme et ceux poursuivis par notre équipe au cours des années. Je m'arrêterai ici aux objectifs opérationnels que nous avons formulés en 1978-79 et 1979-80.

- pour illustrer de façon plus explicite voici la liste des activités (objectifs opérationnels) de notre programme régional:

  1- Favoriser chez les principaux de petites écoles le développement d'habiletés qui facilitent l'exercice de leur rôle:
  - au niveau de l'animation de leur équipe-école
  - au niveau de l'organisation du travail au sein de l'équipe-école
  - au niveau de la diffusion de l'information auprès des parents auprès des enseignants
  - au niveau de l'identification et la formulation d'objectifs
  - au niveau de l'identification de ressources: humaine
    matérielle

  2- Favoriser chez le principal le développement d'habiletés qui facilitent l'exercice de son rôle de personne-ressource auprès des enseignants.

  3- Favoriser chez les enseignants l'identification de moyens en rapport avec l'organisation pédagogique des classes multi-âges.

  4- Favoriser chez les enseignants l'identification de solutions aux problèmes posés par l'organisation pédagogique des classes multi-âges.

5- Supporter l'équipe des principaux dans leur planification 79-80:
   -organisation des classes à divisions multiples
   -développement de projets éducatifs

6- Supporter les principaux dans la réalisation de leurs objectifs auprès de leur équipe-école.

7- Favoriser chez les enseignants l'identification de solutions aux problèmes posés par l'organisation pédagogique de leurs classes.

8- Analyser la demande d'intervention avec la commission scolaire.

9- Favoriser le développement de Projets Educatifs propres à chacune des petites écoles qui en fait la demande.

10- Favoriser l'acquisition et le développement d'habiletés qui facilitent l'exercice de leur rôle notamment:
   - au niveau du développement de Projet Educatif
   - au niveau de l'organisation pédagogique des classes multi-âges

11- Supporter la C.S. au niveau de l'information et de la sensibisation au projet éducatif auprès des commissaires, des conseillers pédagogiques et des parents.

12- Favoriser chez les principaux et les enseignants le développement d'habiletés qui facilitent leur travail dans le développement de leur projet éducatif.

- en annexe des tableaux-synthèses présentent la nature et le déroulement du type de soutien au projet éducatif que nous avons fourni auprès des commissions scolaires et des écoles de notre région.

Annexe

Tableaux-synthèses de nos
interventions de soutien au projet éducatif
demandées par
des commissions scolaires ou
des écoles de notre région

Déroulement de l'intervention de soutien dans les Commissions Scolaires

Nature	Déroulement	Rôles
- Soutien dans des démarches de réflexion concernant le concept de projet éducatif et les démarches de projet éducatif.	1.1 Choix des priorités de la C.S.: D.G. et principaux Planification des priorités Soutien à la réalisation d'une priorité: le développement du Projet éducatif: - Réflexion sur le concept et les démarches de P.E. - Définition de leur conception du P.E. - Elaboration de leur démarche de développement - Prise de décision: planification 1.2 Planification de colloque: -Identification des besoins d'information et des objectifs -Identification des modalités de travail -Instrumentation des animateurs Animation des ateliers Formation de groupes de travail	Animation Facilitation Expert Facilitation Expert Animation

Nature	Déroulement	Rôles
- Soutien à l'élaboration d'un modèle théorique d'un projet éducatif d'école	. Choix d'une liste d'éléments retenus pour le modèle théorique . Elaboration d'une liste de conditions facilitantes pour chaque élément retenu.	Expert Facilitation Animation Soutien à l'instrumentation
- Session de formation sur la prise de décision en groupe et les méthodes de travail en grand groupe.	. Programme planifié de perfectionnement des principaux par la C.S., la table des principaux, le conseiller interne et le conseiller externe . Planification de la session par 2 conseillers externes . Présentation à la table des principaux . Acceptation et signature du contrat . Réalisation de la session: 2 jrs: la prise de décision 1 jr : les méthodes de travail en grand groupe . Evaluation	Formateur: -consultant -facilitateur -expert

[redacted] et [redacted] en [redacted] le [redacted] de soutien

dans les écoles

Phases Projet Educatif	Déroulement	Informations complémentaires	Rôles
EMERGENCE	. Sensibilisation au concept et aux démarches de développement du P.E. - auprès du principal - auprès du princ.,enseignants - auprès du princ.,ens.,parents . Appropriation du concept i.e. définition personnelle du Projet Educatif Ecole - principal et enseignants	Modalités travail en atelier Instruments utilisés - Livre Vert Ens. Prim. et Sec. - Doc. Régent Fortin - Autres Autres instruments - Livre orange - Doc. EPPE	Expert Facilitateur Soutien à l'animation Facilitateur
DEVELOPPEMENT	. Analyse de la situation: - princ. seulement ou - princ.,et ens. ou - princ., ens., parents . Identification des priorités - princ. et enseign.	Ex. décisions prises (ou priorités identifiées) . Considération d'équipe . Identification de valeurs du milieu . Formation des ens. et des parents . Projets immédiats: - Bibliothèque-Ecole vivante - Priorité Français Oral - Priorité Français Ecrit	Facilitateur Expert (instrumentation

Projet Educatif	Déroulement	Informations complémentaires	Rôles
	. Diffusion de l'information - aux ens. - aux ens., parents et/ou . Consultation (identification des attentes) auprès des ens. et parents	Modalités: - rencontres/échanges - documents - grille à compléter	Soutien à l'instrumentation Soutien à l'animation
DEVELOPPEMENT (suite)	. Evaluation et réajustement (s'il y a lieu) des projets identifiés - ens. et princ. . Planification (à partir des priorités identifiées) . Réalisation . Evaluation des actions réalisées	Instruments Grilles d'évaluation	Facilitateur Expert Facilitateur Soutien à l'animation, à l'instrumentation Facilitateur Facilitateur Soutien à l'instrumentation

Commission Scolaire et écoles

Nature	Déroulement			Rôles
	Ecoles	Equipe de travail	Commission scolaire	
Soutien à la remise en question de la petite école sur le plan pédagogique		1- Clarification du mandat . Faire une analyse des problèmes de p.e. . Faire des recommandations au Conseil des commissaires		Soutien à l'action de l'équipe de travail Facilitation
Soutien à la planification du travail de l'équipe: principaux, D.S.E.		2- Phase de la planification: . Objectifs . Moyens . Evaluation		Expert Facilitation
	Par école:	3- Phases de la réalisation		
Soutien à l'élaboration d'instruments de travail	1- Analyse de la situation: - attentes des enseignants - attentes des parents - ressources du milieu	. Elaboration d'instruments de travail ←		Facilitation Expert

Nature	Déroulement			Rôles
		. Analyse des attentes des c.p. des autres principaux et des administrateurs.		Facilitation
		. Elaboration d'un document synthèse		Facilitation
	2- Choix de priorités par chaque école			Facilitation
	3- Elaboration d'un plan d'action	. Analyse des démarches respectives des écoles		
	4- Présentation du plan d'action à la C.S.		.Acceptation des plans d'action	
	5- Mise en oeuvre des plans d'action			

Nature	Déroulement		Rôles
	4- Phase d'évaluation 6- Evaluation des plans d'action ← . Elaboration d'instrument d'évaluation . Evaluation de la démarche du groupe de travail		Facilitation Expert
	Même démarche par le comité d'école		
	1- Analyse des évaluations des écoles et du travail du groupe 2- Planification de priorités par l'équipe de travail: - Le développement de P.E. →	Réflexion sur le concept et les démarches de P.E.	Animation Facilitation Expert
Soutien dans la démarche de réflexion sur le P.E.: C.S. Ecole	Choix de priorité: - Réflexion sur le concept et les démarches de P.E. ←		

Nature	Déroulement	Rôles
	Choix de la priorité à la C.S.: le développement de projet éducatif Etude et analyse de conditions facilitantes pour le développement de projet éducatif dans les écoles.	Facilitation

2.8- Établir la relation entre les objectifs particuliers du programme-cadre et ceux effectivement poursuivis.

2.8.1- Pour traiter de la relation entre les objectifs particuliers du programme-cadre et ceux effectivement poursuivis dans notre programme régional, nous avons repris les éléments de base des objectifs provinciaux et essayé de voir comment ces éléments se sont traduits pour nous. Voici donc la synthèse de l'analyse de contenu que nous avons effectuée.

2.8.1.1- Collaboration avec le personnel des commissions scolaires. Cette collaboration s'est traduite dans nos objectifs par un "support" ou un soutien pédagogique. Au cours des années, il y a eu un mouvement d'accentuation et de précision de ce soutien au niveau particulier des petites écoles de notre région. De façon explicite, c'est dans nos principes d'action que se retrouve cet aspect de collaboration. Concrètement, en faisant reposer nos actions sur l'émergence de besoins des commissions scolaires et des petites écoles, nous mettions en place les conditions de base à l'établissement ce cette collaboration.

2.8.1.2- Développement d'une organisation pédagogique. Dans nos objectifs, nous précisons cet élément à travers des démarches entreprises de projets pédagogiques et de projets éducatifs une forme pour nous touchant l'aspect d'organisation pédagogique. Concrètement, nous parlons aussi d'intervention au niveau des classes à divisions multiples et de phases dans le soutien pédagogique à savoir: planification, réalisation et évaluation.

2.8.1.3- Développement d'instruments pédagogiques. Nous avons mis l'accent sur l'aspect de développement d'instrument de travail répondant aux besoins exprimés par les petites écoles et les petites commissions scolaires. Dans notre programme 1979-80, nous précisons dans le sens d'une instrumentation et d'un perfectionnement dans une perspective de développement organisationnel.

2.8.1.4- Initier des stratégies d'intervention. Cette élaboration de stratégie se traduit à travers la forme de la consultation et en s'impliquant dans des projets pédagogiques et dans l'élaboration de projets éducatifs.

2.8.1.5- La recherche de solutions de problèmes. Nous précisons aussi dans nos objectifs en plus de la recherche de solutions de problèmes le support que nous voulons apporter dans l'application de certaines solutions par nos clients.

2.8.1.6- La conduite de travaux d'études, d'analyse et de diffusion. Dans notre programme 1978-79, cet objectif se traduit dans le processus habituel d'intervention. En 1979-80, ces activités se situeront particulièrement au niveau de l'atteinte d'objectifs minima dans une perspective de "suivi" au programme Soppec.

2.8.1.7- Problèmes de développement social et pédagogique des petites commissions scolaires. En 1978-79, cet élément se précise dans l'acheminement progressif vers le projet éducatif. Chemin qui sera poursuivi en 1979-80. Pour nous, le projet éducatif apparaît comme à la jonction du développement social et pédagogique des petites commissions scolaires et des petites écoles. Il touche les composantes sociales et pédagogiques du milieu et devient donc un élément charnière.

2.8.1.8- Fournir l'expertise pédagogique demandée. C'est en précisant dans nos objectifs les formes de soutien: consultation, animation et expertise, que nous incluons cet aspect "d'expertise pédagogique". De plus, en mentionnant que notre cadre d'intervention se situe entre autres à l'intérieur de projets pédagogiques, nous laissons porte ouverte aux besoins présents sur le plan pédagogique.

2.8.1.9- Développement d'habiletés nécessaires à l'accomplissement de rôle au niveau des commissions scolaires. Nous précisons aussi dans nos objectifs régionaux le niveau des écoles comme lieu de développement d'habiletés. C'est à travers l'instrumentation et le perfectionnement que nous soulignons cet aspect des objectifs-cadre du programme Soppec.

Somme toute, dans nos programmes régionaux, nous avons précisé certains aspects des objectifs particuliers du programme Soppec et nous avons axé nos formulations sur l'opérationnalisation éventuelle en mettant l'accent sur des projets déjà en cours ou en voie de réalisation.

2.9- Décrire brièvement les modalités de gestion du programme et porter un jugement critique.(Avantages et inconvénients, identification et explication des éléments qui ont influencé positivement ou négativement le développement du programme régional)

2.9.1- Elaborer le programme régional

2.9.1.1- - étudier les documents pertinents

- Programme Provincial
- Programme régional 78-79
- Objectifs minima 79-80
- Evaluation du programme régional 78-79

2.9.1.2- recueillir les données

2.9.1.3- rédiger le programme régional

avantages:

Les moyens listés (1,2,3) nous ont permis d'élaborer un programme régional réaliste, correspondant:
- aux besoins du milieu
- aux objectifs, principes du programme provincial
- aux compétences et croyances des conseillers Soppec
- au contexte régional
- aux objectifs informels et formels de la Direction régionale et de ses services éducatifs

inconvénients:

C'est un travail d'équipe exigeant pour chacun des membres.

2.9.2- Assurer la diffusion de l'information au sein de l'équipe Soppec

2.9.2.1- Tenir des réunions bi-mensuelles structurées d'information

2.9.2.2- Identifier les sujets sur lesquels fournir ou quérir de l'information

avantages:

Les intervenants Soppec ont les informations nécessaires.

inconvénients:

Nil

2.9.3- Assurer une mise à jour du fichier d'instruments.

2.9.3.1- Elaborer des instruments de travail

2.9.3.2- Rédiger une présentation et le contexte d'utilisation de chaque instrument

2.9.3.3- Classifier le dit instrument dans le fichier

avantages:

un fichier d'instruments utiles et pratiques

inconvénients:

Nil

2.9.4- Effectuer les rapports d'étapes prévues dans la gestion provinciale du programme

2.9.4.1- Procéder à la cueillette de données

2.9.4.2- Effectuer une synthèse

2.9.4.3- Rédiger le rapport

avantages:

- une évaluation en cours d'intervention
- un rapport réalisé selon les normes et objectifs prévus
- rapport présenté à la date prévue

inconvénients:

Nil

2.9.5- Assurer la gestion du budget de $5,000.

2.9.5.1- Informer les commissions scolaires

2.9.5.2- Analyser les demandes

2.9.5.3- Acheminer les demandes agréées

2.9.5.4- Assurer un suivi auprès des commissions scolaires à l'acceptation de la demande

avantages:

un budget utilisé selon des besoins du milieu et à la satisfaction de ce dernier

inconvénients:

Nil

2.10- Dégager des recommandations pertinentes en relation avec:
- les lignes directrices du programme (1.1) et les résultats recherchés (1.2) par le programme
- les activités développées
- la gestion du programme

Pour tracer les grandes lignes de nos recommandations de base, nous avons utilisé le contenu de nos réponses au questionnaire SO.D.T.33, au chapitre des améliorations que nous proposerions si le programme Soppec était reconduit. Voici donc pour chacun des points désirés la liste de nos recommandations.

2.10.1- Recommandations en lien avec les lignes directrices du programme

Nous recommandons que soient élargis le concept et la composition de la clientèle-cible soit:

- toutes les écoles des petites commissions scolaires de 3000 élèves et moins en précisant la priorité aux petites écoles
  1) 156 élèves et moins
  2) 225 élèves et moins
  3) les autres écoles,

  compte tenu des demandes ou des besoins qui surgissent en cours d'intervention dans une petite commission scolaire donnée.

- tous les agents d'éducation touchés par la réalité de l'école et de la petite commission scolaire.

2.10.2- Recommandations en lien avec les activités développées définies comme les types de soutien

Nous recommandons que soient maintenus les types de soutien suivants:

- information
- sensibilisation
- animation
- formation à l'animation
- consultation
- expertise

et tout type de soutien qui touche la pratique pédagogique définie comme:

- "Tous les gestes posés par les différents agents d'éducation en regard de l'intervention de l'école dans le développement de l'enfant".

2.10.3- Recommandations en lien avec la gestion du programme

Nous distinguons ici nos éléments de recommandation pour la gestion provinciale et ensuite pour la gestion régionale du programme Soppec.

La gestion provinciale du programme

Nous recommandons:

- qu'il y ait une plus grande coordination à Québec alliée à une acceptation et à une intégration plus importantes d'un tel type de programme (comme il est vécu actuellement) par les professionnels et les membres de la D.G.R.

  i.e. - participation des A.D.P. aux rencontres d'informations des professionnels des D.R.

  - qu'il y ait un lien explicite avec les autres productions

  - que l'encadrement (conditions facilitantes) soit mieux défini EX.: plus d'intrants dans la réalisation du programme Soppec (informations , rencontre des équipes, instruments de réflexion, etc...)

- qu'il y ait un bulletin d'informations (mensuel ou autre) de de chaque région distribué dans chaque équipe. Contenus à déterminer avec les équipes.

- qu'il y ait une présence plus grande du coordonnateur provincial auprès des équipes régionales i.e. au moins deux rencontres annuelles.

- que le "développement professionnel" des intervenants soit assuré:

  - formation
  - ou budget
  - ou temps alloué à du ressourcement en lien avec les interventions.

La gestion régionale du programme

Nous recommandons:

- que le programme Soppec soit considéré comme une production, une intervention complémentaire, coordonnée et intégrée aux Services éducatifs et aux Services administratifs régionaux

- que le type de soutien offert par le programme Soppec soit "reconnu" et "endossé" par les Services éducatifs de Québec ce qui simplifierait beaucoup la gestion du programme au niveau régional.

ANNEXE XII

EVALUATION DU PROGRAMME TRIENNAL DE L'EQUIPE SOPPEC
MONTREAL-CENTRE

Equipe SOPPEC
Direction régionale de Montréal
600, rue Fullum - 8e étage
Montréal, Qué.
H2K 4L1

TABLE DES MATIERES

2.1	Région	p. 3
2.2	Agents de développement pédagogique affectés au programme SOPPEC	p. 4
2.3	Nombre de commissions scolaires éligibles au programme SOPPEC	p. 6
	Nombre de commissions scolaires et écoles qui ont reçu les services SOPPEC	p. 7
2.4	Description des petites commissions scolaires et des petites écoles de la région	p. 20
2.5	Evolution de la problématique	p. 21
2.6	Les lignes directrices du programme SOPPEC et les lignes suivies par SOPPEC-Montréal	p. 25
2.7	Activités développées dans le programme régional	p. 28
2.8	Relation entre les objectifs particuliers du programme SOPPEC et ceux de SOPPEC-Montréal ...	p. 36
2.9	Les Modalités de gestion	p. 38
2.10	Recommandations pertinentes	p. 47
	Conclusion générale	p. 49

2.1 REGION

Direction régionale de Montréal-Centre.

Equipe Multidisciplinaire au service de la clientèle anglophone du Québec.

2.2 AGENTS DE DEVELOPPEMENT PEDAGOGIQUE AFFECTES AU PROGRAMME SOPPEC

1976-1977:

Madame Marie-Claire Mc Alpine
Madame Marguaret Assels
Madame Marie-Claire Vogt
Monsieur William Corrigan
Monsieur Anthony Martin

1977-1978:

Madame Eleanor Tomlinson
Madame Marie-Claire Vogt
Monsieur William Corrigan
Monsieur Anthony Martin

1978-1979:

Madame Marie-Claire Vogt
Monsieur Paul Blanchette
Monsieur William Corrigan
Monsieur Patrick Griffin
Monsieur Anthony Martin

1979-1980:

Madame Raymonde Johnson (½ temps)
Madame Marie-Claire Vogt
Monsieur Paul Blanchette
Monsieur William Corrigan
Monsieur Patrick Griffin
Monsieur Anthony Martin

2.3 NOMBRE DE COMMISSIONS SCOLAIRES ELIGIBLES AU PROGRAMME DOFFEC

Région	Commission scolaire	1976-1977		1977-1978		1978-1979		1979-1980	
		C.Scolaire	Ecole	C.Scolaire	Ecole	C.Scolaire	Ecole	C.Scolaire	Ecole
01		1		3		3		3	
02		1		3		2		2	
03		1		3		3		3	
04		2		3		3		3	
05		4		5		5		5	
06		6		10		10		8	
06 S		6		15		15		15	
06 C		-		-		-		-	
07		5		8		8		8	
08		3		5		6		6	
09		4		5		5		5	
10		1		1		1		1	
	Total des C.S. éligibles	34		61		61		59	

Remarque: A partir de 1977-78, augmentation à cause des services rendus aux écoles catholiques anglaises.

2.3 NOMBRE DE COMMISSIONS SCOLAIRES ET ECOLES QUI ONT RECU LES SERVICES SOPPEC

Région	Commission scolaire	1976-1977		1977-1978		1978-1979		1979-1980	
		C. scolaire	Ecole	C. scolaire	Ecole	C. scolaire	Ecole	C. scolaire	Ecole
01	Grande Hermine	-	-	-	-	-	1	-	1
	Gaspésia	1	-	1	6	1	5	1	6
	Des Anses		-		1				
	Total:	1	1	1	7	1	6	1	9

Région	Commission scolaire	1976-1977		1977-1978		1978-1979		1979-1980	
		C. Scolaire	Ecole	C. Scolaire	Ecole	C. Scolaire	Ecole	C. Scolaire	Ecole
11	Arvida		2	x	2		1		
	Baie-des-Ha! Ha!		1		1				
	Saguenay (partie)		3		1		2		
	Total	-	6	1	4	-	3	-	-

Région	Commission scolaire	1976-1977		1977-1978		1978-1979		1979-1980	
		C. Scolaire	Ecole	C. Scolaire	Ecole	C. Scolaire	Ecole	C. Scolaire	Ecole
07	R. de Tilly	x							
	R. Eastern Quebec			x					
	Greater Quebec					x		x	
	Total	1	-	1	-	1	-	1	-

Région	Commission scolaire	1976-1977		1977-1978		1978-1979		1979-1980	
		C. Scolaire	Ecole	C. Scolaire	Ecole	C. Scolaire	Ecole	C. Scolaire	Ecole
14	Val - Maurice				1				
	R. Eastern Lakes		1		1		1		
	Protestante St-Maurice						1		
	Total	-	2	-	3	-	2	-	-

Région	Commission scolaire	1976-1977		1977-1978		1978-1979		1979-1980	
		C. Scolaire	Ecole	C. Scolaire	Ecole	C. Scolaire	Ecole	C. Scolaire	Ecole
05	Morilac		1						
	de Cherbrooke						2		1
	de Lennoxville District				1				
	Protestante St-Francis		3		3	x	3		3
	Total	-	4		4	1	5	-	4

Région	Commission scolaire	1976-1977		1977-1978		1978-1979		1979-1980	
		C. Scolaire	Ecole	C. Scolaire	Ecole	C. Scolaire	Ecole	C. Scolaire	Ecole
06.1	Deux-Montagnes		2						
	C.S. I du Lac Lault		1		1		1		
	C.S. I Les Ecores	x							
	C.S. I Des Mascrs		1		1		1		
	C.S. I Chomedey de Laval	x							
	C.S. I Des Mille-Iles						3		7
	C.S. De Laurentienne	x	1						
	C.S. I Laurentien	x	9	x	9	x	9	x	9
	C.S. Protestante de Laurer-vale			x	1	x			
	C.S. De Laval		1						
	Total	4	16	2	12	2	14	1	12

Région	Commission scolaire	1976-1977		1977-1978		1978-1979		1979-1980	
		C.Scolaire	Ecole	C.Scolaire	Ecole	C.Scolaire	Ecole	C.Scolaire	Ecole
06	Saint-Exupéry		2		2		2		2
	De Jacques-Cartier		1		1		1		1
	Mont-Fort		2		2		2		2
	De Taillon		2		2	x	2		2
	Greenfield Park	x	1	x	1	x	1	x	1
	R. Honoré Mercier		1						
	De Bromsard		1	x	1		1		
	De Laprairie		1		1		1		1
	De Napierville			x					
	De Huntingdon		1		1		1	x	1
	De l'Ile Perrot		1		1				
	De l'Argile Bleue		1		1		1		1
	R.Protest. de Chateauguay Valley?		2	x	2	x	2		
	R.Protest. District of Beiford(partie)	x	1	x	1				
	Richelieu Valley	x	7	x	7	x	7		
	Total	3	24	5	23	4	21	2	11

Région	Commission scolaire	1976-1977		1977-1978		1978-1979		1979-1980	
		C.Scolaire	Ecole	C.Scolaire	Ecole	C.Scolaire	Ecole	C.Scolaire	Ecole
16.7	Pas de C.Scolaires eligibles								

Région	Commission scolaire	1976-1977		1977-1978		1978-1979		1979-1980	
		C.Scolaire	Ecole	C.Scolaire	Ecole	C.Scolaire	Ecole	C.Scolaire	Ecole
07	De la Haute Gatineau				1		1		
	D'Aylmer		1			x			
	Champlain	x					1		
	D'Outaouais-Hull				1		1		
	De Pontiac			x	3	x	6	x	6
	Vallée- de - la - Lièvre				1				
	P. Protest.de Western Quebec (partie)				1				
	Greater Hull	x		x					
	Protestante Pontiac		3		3	x	5		3
	Total	3	4	2	10	3	12	1	9

Région	Commission scolaire	1976-1977		1977-1978		1978-1979		1979-1980	
		C.Scolaire	Ecole	C.Scolaire	Ecole	C.Scolaire	Ecole	C.Scolaire	Ecole
08	C.S.I Rouyn-Noranda								1
	C.S.I Lac-Témiscamingue			x		x			1
	Chapais Chibougamau						1		1
	Val D'Or		1		1				1
	Western Québec		1		1				
	Cris					x			
	Total		2	1	2	2	1		4

Région	Commission scolaire	1976-1977		1977-1978		1978-1979		1979-1980	
		C. Scolaire	Ecole	C. Scolaire	Ecole	C. Scolaire	Ecole	C. Scolaire	Ecole
09	De Schefferville				1		1		1
	Protestante de Greater Seven Islands		3		3	x	3	x	1
	Baie-Comeau - Hauterive						1		
	Du Littoral			x	1	x	1	x	12
	De Sept-Iles			x	1		1		1
	Total	-	3	3	6	2	7	3	15

Région	Commission scolaire	1976-1977		1977-1978		1978-1979		1979-1980	
		C. Scolaire	Ecole	C. Scolaire	Ecole	C. Scolaire	Ecole	C. Scolaire	Ecole
10	C.S.I. Du Nouveau Québec								

Région	Commission scolaire	1976-1977		1977-1978		1978-1979		1979-1980	
		C. Scolaire	Ecole	C. Scolaire	Ecole	C. Scolaire	Ecole	C. Scolaire	Ecole
	Entente: Affaires Indiennes et Ministère De L'Education du Québec		12		15		4		
	Total		12		15		4		

2.4 DESCRIPTION DES PETITES COMMISSIONS SCOLAIRES ET DES PETITES ECOLES DE LA REGION

Il y a aucune commission scolaire éligible au programme SOPPEC sur le territoire de la Direction régionale de Montréal-Centre. De ce fait, nous n'avons pas rempli le formulaire S.O.D.T. 31.

2.5 EVOLUTION DE LA PROBLEMATIQUE

1976-1977

Les écoles et les Commissions scolaires étaient habituées à des interventions ponctuelles. Elles ont continué à réclamer ce genre d'intervention. Afin de garder contact avec le milieu, nous avons continué ce genre d'intervention.

Nous avons travaillé principalement à introduire de nouveaux manuels, du nouveau matériel didactique et à perfectionner les professeurs. Il n'y a eu pratiquement pas de projets à long terme. Nous avons répondu aux demandes du secteur secondaire. Nous avons expliqué les programmes-cadres, surtout lors des journées pédagogiques. De plus, après entente entre le Ministère des Affaires Indiennes (Ottawa) et le Ministère de l'Education du Québec, nous avons aidé les autochtones à réorganiser les programmes de leurs écoles. Nous y avons consacré 30% de notre temps.

Pourquoi nous n'avons pas commencé ce travail dans l'esprit SOPPEC? ... Le manque de publicité des programmes SOPPEC et les demandes de service nous obligeaient à continuer ce qui se faisait auparavant.

1977-1978

Le milieu réclamait que l'on réponde à ses besoins immédiats. Mais l'équipe SOPPEC devait faire un effort pour atteindre les objectifs du programme SOPPEC. Pourquoi? Parce que la publicité des programmes SOPPEC s'était améliorée considérablement. Devant ces deux instances, nous nous sommes dirigés vers le compromis, c'est-à-dire répondre aux besoins du milieu et aux objectifs du programme SOPPEC.

Nous avons donné des services SOPPEC dans les domaines suivants:

a) Programmes institutionnels
b) Perfectionnement des professeurs
c) Production de matériel didactique

L'équipe SOPPEC s'impliquait mais à la condition de commencer un projet à long terme.

Lorsque le milieu était d'accord sur les étapes du projet, les deux parties s'attaquaient à la tâche. De ce fait, nous avons obtenu la collaboration des commissions scolaires.

1978-1979

Durant cette année scolaire, nous avons vu les résultats du compromis de l'année précédente. Ce fut l'année des réalisations des projets à long terme.

Nous avons aidé à la production de programmes institutionnels dans au moins 15 commissions scolaires. Nous avons organisé du perfectionnement des professeurs dans une dizaine de milieux. Nous avons suscité la production de materiel didactique partout où nous avons eu des projets de programmes institutionnels. Par exemple, les instruments exigés par les objectifs minima.

De plus, ces projets nous ont amené à résoudre des problèmes d'ordre organisationnel. Par exemple, la concentration des services pédagogiques de plusieurs commissions scolaires, la collaboration de plusieurs commissions scolaires pour le perfectionnement des professeurs.

1979-1980

Nous continuons les projets amorcés durant l'année scolaire 1978-1979.

Conclusion

Le chemin parcouru durant ces années a été de répondre d'abord aux besoins particuliers, et ensuite de faire un compromis entre le programme SOPPEC et le milieu, puis de ne travailler qu'à des projets à long terme.

Nous avons réussi à laisser les interventions ponctuelles et à répondre aux besoins généraux de l'école ou de la commission scolaire. D'un travail individuel, nous sommes arrivés à former des équipes-écoles qui prennent de plus en plus en main la destinée de leur petite école ou de leur petite commission scolaire.

2.6 LES LIGNES DIRECTRICES DU PROGRAMME SOPPEC ET LES LIGNES SUIVIES PAR SOPPEC-MONTREAL

De 1976 à 1980, l'équipe SOPPEC de Montréal Centre a offert les services de soutien pédagogique à toutes les petites écoles et commissions scolaires. Notre but était de permettre à tous les enfants des petites écoles d'atteindre les objectifs d'apprentissage et de formation prévus par le système. Cet objectif a été opérationnalisé dès 1977.

L'année scolaire 1978-79 a été l'année de production d'instruments de travail surtout dans le domaine des programmes. Voici la liste des instruments produits:

- Programme institutionnel de français.
- Inventaire de besoins pour le professeur de français, langue seconde.
- Test de français, langue seconde, pour la prématernelle et la maternelle.
- Guide de français, langue seconde, pour la 5e. année.
- Guide de français, langue seconde, pour la 6e. année.
- Recueil d'activités destiné à la 5e. et 6e. année.
- Divers exemplaires de grille d'analyse.

- Le travail par sous-groupes: une étape vers l'individualisation des apprentissages.

- Objectifs, comportements, communication: tableau synoptique.

- Language Arts Objectives.

- Inventory and Evaluation of basic communication skills.

- Recherche sur les programmes socio-affectifs utilisés dans certaines écoles.

- Textbooks - Skills Material in use 78-79 (an open-ended inventory).

- Language Arts Record.

- Social Studies Project: Initial Survey-Information Packet.

- Social Studies Project: Initial Model

- Social Studies Project: Questionnaire Re: Initial Model Appropriateness.

- Social Studies Project: Questionnaire Analysis.

- Social Studies Project: Working Document.

- Social Studies Project: Social Studies Overview.

- Working Document

  For the Development of an Institutional Programme in Natural Science for Riverview School, Port-Cartier.

- Working Document

  For the Development of an Institutional Programme in Natural Science for Knob Lake School, Schefferville.

Les services d'aide technique touchaient les commissions scolaires, les directions d'école et surtout les équipes-écoles. Ici, permettez nous d'évaluer bien subjectivement les diverses formes d'aide technique que avons dispensées

Les services de consultation 100%

Les services d'animation 100%

Les services d'expertise 60%

2.7 ACTIVITES DEVELOPPEES DANS LE PROGRAMME REGIONAL

Dans ce chapitre, nous nous proposons de définir la problématique des petites écoles anglaises, de rappeler les lignes directrices du programme SOPPEC, d'expliquer les lignes directrices retenues par notre équipe et surtout d'identifier et de décrire nos activités.

La problématique des petites écoles anglaises compte trois volets; les programmes, la communication et le recyclage.

Les programmes

Le milieu desservi jusqu'à cette année et les milieux non encore touchés font face à diverses réalités concernant les programmes:

- l'inexistence de programmes institutionnels adaptés à la petite école;
- l'existence parcellaire de programmes empruntés et non adaptés en fonction de la clientèle soit bilingue;
- l'existence de programme désuets qui relèvent plutôt de l'utilisation de méthodes ou de séries de manuels;

- la discontinuité de "programmes" d'un niveau à l'autre au sein d'une même école ou d'une école à l'autre;

- l'utilisation de manuels désuets;

- la non-approbation de nouveaux manuels en langue anglaise par la D.G.D.P., ce qui engendre souvent la fixation à d'anciens manuels;

- le manque de personnes-ressources compétentes et bilingues qui pourraient travailler à l'élaboration desdits programmes institutionnels en fonction de la petite école;

- le manque de temps consacré à un tel travail.

La communication

Il existe dans le milieu rural et semi-urbain dans lequel oeuvre l'équipe de Montréal-Centre, une réelle pierre d'achoppement en ce qui a trait à la communication. Cet handicap est dû, en partie à la langue, en partie à d'autres facteurs de transmission et de circulation hiérarchisée de l'information.

Suite à la loi 101 exigeant que toute communication entre le M.E.Q. et le milieu se fasse en français, l'emploi de la langue officielle engendre certains problèmes:

- les petites commissions scolaires qui dispensent l'enseignement en langue anglaise n'ont pas nécessairement le personnel bilingue requis pour saisir la portée des circulaires, des documents en français qui leur arrivent en abondance,

- la traduction officielle de documents importants se fait attendre et sort dans le milieu qui dispense l'enseignement en langue anglaise après un laps de temps ridiculement long,

- certains cadres du milieu visé participent rarement à la table de concertation de leur Direction régionale et par conséquent leurs écoles ne reçoivent pas les services et/ou l'information auxquels elles ont droit,

- à l'intérieur de la commission scolaire et même de l'école la communication accuse des carences dommageables pour les enseignants.

Dans les commissions scolaires qui dispensent l'enseignement en français et qui possèdent des écoles dispensant l'enseignement en anglais, la situation présente deux aspects: tantôt la petite école est bien informée dû à la participation active du directeur d'école bilingue; tantôt la petite école demeure livrée à elle-même. De ce fait,

- elle se voit isolée, livrée à elle-même,

- elle est privée de l'information et des services dont bénéficient les autres écoles de la même commission scolaire,

- elle accepte difficilement le changement par manque de soutien et esprit d'autonomie qui a dégénéré en "isolationnisme",

- d'une part, certaines écoles voudraient s'associer à d'autres petites écoles subissant le même traitement mais les négociations "d'entente pédagogique" sont longues à mettre sur pied et d'autre part, la petite commission scolaire exprime des réticences à laisser "partir" une partie de sa clientèle vers un autre organisme même sur une base pédagogique,

- de plus, le facteur "religion" prive certaines écoles d'une même communauté d'échanges pédagogiques intéressants.

Le recyclage

En vue d'améliorer la qualité de l'enseignement dispensé en anglais dans le milieu où intervient l'équipe de Montréal-Centre, le perfectionnement et/ou le recyclage

constitue un autre cheval de bataille du projet SOPPEC: Ainsi,

- les instruments pédagogiques dont disposent les enseignants, ont besoin d'amélioration,
- le manque d'information professionnelle sur une base continue fait défaut,
- la sensibilisation des cadres des petites commissions scolaires ainsi que des enseignants aux nouvelles tendances pédagogiques et aux nouveaux programmes venant du M.E.Q. est à réaliser en profondeur, (par exemple, le projet éducatif)
- le manque d'animation continue et professionnelle constitue une des réalités de la petite école.

Les lignes directrices du programme SOPPEC

Enoncé 1: Les intervenants s'associent au personnel des commissions scolaires et des équipes-écoles.

Enoncé 2: Les intervenants préfèrent les interventions qui s'intègrent dans un projet éducatif global au niveau de l'école.

Enoncé 3: Les intervenants privilégient les projets susceptibles d'avoir un effet durable quant à la qualité des services qu'une école offre à ses élèves ou quant à la qualité du support que la commission scolaire apporte aux écoles et au personnel qui y travaille.

Enoncé 4: Les intervenants élaborent des stratégies qui partent d'une analyse sérieuse de la situation, d'une exploration et d'un inventaire des besoins.

Enoncé 5: Les intervenants conviennent des mécanismes de gestion et de concertation.

Enoncé 6: Les intervenants impliquent le milieu dans l'évaluation continue du programme.

Les lignes directrices retenues par l'équipe SOPFEC de Montréal-Centre

Dans nos activités, nous croyons avoir privilégié les énoncés 1, 3, 4, 5 et 6. Il y eu deux tentatives de concrétiser l'énoncé 2.

Activités développées dans le programme régional

Nous avons d'abord et avant tout travaillé à améliorer

ou à bâtir des programmes institutionnels. Dans le secteur anglais, il n'y avait pratiquement pas de programme. Le milieu nous réclamait avec instance des programmes. Après quelques rencontres avec les commissions scolaires et les professeurs nous décidions de former des comités chargés de bâtir tel ou tel programme selon les besoins. Ces comités étaient généralement composés d'un A.D.P., d'un représentant de la commission scolaire et de professeurs. Ces comités préfèraient travailler sur des projets à long terme, faisaient une analyse complète de la situation, décidaient des mécanisme de gestion et évaluaient le travail en cours de route. Nous avons amélioré ou bâti des programmes dans les matières suivantes:

- français, langue seconde
- lecture en français, langue seconde
- mathématiques
- anglais, langue maternelle
- sciences humaines
- sciences de la nature
- sciences sociales

Afin de perfectionner les professeurs, nous avons tenu divers ateliers qui se rapportaient la plupart du temps aux matières scolaires. Ces ateliers avaient pour but d'animer, d'apporter de l'expertise et surtout de rendre autonome les professeurs dans telle ou telle matière. Il est à noter que ces ateliers s'inscrivaient dans des projets à long terme. Les ateliers pouvaient porter sur les points suivants:

- les nouveaux programmes
- les nouveaux manuels
- les nouvelles techniques
- l'audio-visuel
- la pédagogie nouvelle
- l'évaluation
- la psychologie
- etc ...

Nous avons dispensé des services conseils de consultation. Ce travail s'effectuait auprès des cadres et surtout auprès des conseillers pédagogiques. Dans ces cas, nos objectifs étaient d'aider à planifier, à organiser et surtout à identifier les problèmes. C'est-à-dire à aider le conseiller pédagogique à effectuer son travail.

Nous avons aussi aidé les principaux ou les professeurs dans le domaine organisationnel. Il nous fallait faire un inventaire de toutes les possibilités et de faire choisir aux intéressés telle ou telle solution. Les cas les plus fréquents étaient les classes à division multiple. Ce travail nous demandait beaucoup de suivi et de ce fait de l'évaluation continue.

Donc nos activités se sont situées principalement au niveau des programmes et du perfectionnement. Les autres activités s'accomplissaient qu'en fonction de ces deux pôles de la problématique des petites écoles anglaises. Nous avons mis en pratique toutes les lignes directives du programme SOPPEC à l'exception de la ligne directive qui a trait au projet éducatif.

2.8 RELATION ENTRE LES OBJECTIFS PARTICULIERS DU PROGRAMME SOPPEC ET CEUX DE SOPPEC-MONTREAL

La collaboration avec le personnel des commissions scolaires (autre que les directeurs d'écoles) a été réalisée pleinement en ce qui concerne les démarches et les contacts officiels.

Le développement d'une organisation pédagogique s'est réalisée sous forme d'ateliers, de journées pédagogiques, de plan de perfectionnement et surtout de comités de production de programme. La réponse aux besoins et aux réalités de la petite école fut concrétisée par l'élaboration de programme institutionnel et de plan de perfectionnement.

Le développement d'instruments de travail (canevas d'intervention, inventaire de besoins, instruments d'organisation interne et externe, recyclage) a occupé 50% du temps. La production d'instruments pédagogiques destinés à la pratique de l'enseignement (guides, programmes selon les principes directeurs de la D.G.D.P., en général, fut très bien réalisée dans le cadre des 50% restants.

L'initiation de stratégies d'intervention dans la recherche de solutions aux problèmes des petites commissions scolaires et des petites écoles a été minime en raison du peu de demandes formulées à cet effet.

Par conséquent, les travaux d'analyse, d'études et de diffusion que pose le développement social et pédagogique de la

commission scolaire et de la petite école furent rares. Les écoles trouvaient les processus trop onéreux.

L'expertise pédagogique demandée par le personnel des commissions scolaires et utile au développement des habiletés nécessaires à l'accomplissement de leur rôle fut donnée à chaque fois qu'il y a eu nécessité. Cette expertise fut fournie à 50% aux commissions scolaires et à 100% aux équipes-écoles. Selon les circonstances, il y eut engagement de personnes-ressources de l'extérieur.

2.9 LES MODALITES DE GESTION

Avec la Direction générale des Réseaux

Les directives d'ordre général nous venaient de la Direction générale des Réseaux. Le mémoire d'orientation du tout début nous a été envoyé sans trop d'explication. Il n'y a pas eu de stage ou de session d'étude pour étudier le dit mémoire. Nous avons essayé de l'appliquer en tenant compte des demandes du milieu et de notre clientèle anglaise. Après quelques mois d'application, nous nous sommes rendus compte qu'il y aurait beaucoup de chemin à faire pour atteindre l'esprit SOPPEC. De plus, nous constations que la clientèle catholique anglaise non mentionnée dans les circulaires avait grand besoin de nous.

Dès 1977-78, nous recevions le programme officiel de soutien SOPPEC. Il y a eu trois programmes: 1977-78, 1978-79, et 1979-80. A mesure que les programmes se succédaient, ils se précisaient d'avantage. Ils s'appliquaient de plus en plus à notre milieu anglophone. Il faut dire que les sessions d'étude et les rencontres avec M. René Labrecque nous aidaient beaucoup à mieux comprendre le programme SOPPEC. A présent le programme SOPPEC est applicable au milieu anglophone dans sa presque totalité.

Durant ces années d'application du programme SOPPEC, les circulaires reçues nous ont beaucoup aidés. Elles précisaient le programme SOPPEC. Elles ont indiqué clairement le

mécanisme de fonctionnement entre nous et les directions régionales de la province. Elles ont grandement aidé les écoles catholiques anglaises appartenant aux commissions scolaires françaises en nous permettant d'y oeuvrer. Nous nous sommes fait un devoir d'observer les directives de ces circulaires.

Durant ces années, il y a eu une table de consultation avec chacun des bureaux régionaux. Ces rencontres nous encourageaient grandement dans l'accomplissement de notre travail. Ces rencontres ont eu pour effet de mieux faire connaître le milieu et la problématique des petites écoles anglaises, le travail accompli auprès de cette clientèle et les mécanismes à suivre dans nos relations avec les autres directions régionales. Dans l'éventualité où le programme SOPPEC serait reconduit, nous aimerons que ces rencontres aient lieu tous les deux mois.

Les rencontres ponctuelles avec M. René Labrecque provenaient d'un besoin de part et d'autre. Elles ont été peu nombreuses. Elles avaient pour but de mieux se comprendre, de faire le point sur certains aspects de nos problèmes et surtout d'expliquer les demandes de service du milieu anglophone. A titre de rappel, ces demandes étaient surtout centrées sur le programme.

Nous souhaiterions que ces rencontres avec le responsable provincial aient lieu à tous les deux mois. Ces rencontres seraient placées dans les mois où il n'y a pas de table de concertation avec les responsables SOPPEC de chacune des régions.

En 1976-77, il n'y a eu aucun recyclage ou stage de formation pour les agents de développement oeuvrant dans le programme SOPPEC. C'est une des raisons pour laquelle nous avons réellement commencé le programme SOPPEC qu'en 1977-78. Durant les années scolaires 1977-78 et 1978-79, nous avons connu du recyclage. Dans notre cas, ces stages de formation arrivaient à temps. Durant les deux dernières années du programme SOPPEC, il n'y a eu qu'un stage de deux jours. Nous aurions aimé avoir plus de stage de formation. Ceux que nous avons eu comportaient les faiblesses suivantes:

- les thèmes étaient plus ou moins adéquats à notre travail immédiat;
- à part quelques-uns, peu d'animateurs étaient habiletés à agir comme personne-ressource;
- nous tenons à mentionner que le stage du projet éducatif ne comportait pas ces faiblesses.

Les rapports étaient de trois ordres: de planification, d'étapes et de fin d'année. Nous avons réellement fourni les dit rapports qu'à partir de 1977-78 qui constituaient les rapports d'une équipe. Malheureusement, les canevas, les lignes directrices, et les dates limites nous arrivaient à la dernière minute. Parfois, il y avait modification des points mentionnés. Tous ces changements dérangeaient grandement notre planification.

Tel que souhaité par le programme SOPPEC, nous avons commencé à produire des instruments pour le milieu durant l'année scolaire 1977-78. L'année suivante, nous faisions parvenir

un minimum de trois instruments par agent de développement. Actuellement les instruments pour 1979-80 sont en bonne voie de réalisation. De plus, nous travaillons à ce que les instruments de 1978-79 puissent servir à une population plus vaste. A cause de la demande du milieu anglophone, nos instruments servent surtout à faire fonctionner les programmes.

A l'exception de l'année 1976-77, nous avons enquêté auprès de notre clientèle afin de mesurer le degré de satisfaction des services. Nous avons remis à M. René Labrecque le questionnaire et le résultat des enquêtes de 1977-78 et de 1978-79. Ces deux enquêtes révèlent un haut degré de satisfaction de SOPPEC Montréal-Centre, une présence de SOPPEC dans toutes les régions de la province et un service pédagogique tant aux professeurs qu'aux petites écoles anglaises. Malheureusement nous déplorons que l'enquête Bernier ait complètement ignoré les petites écoles et commissions scolaires anglaises.

Les modalités de gestion avec les autres équipes SOPPEC régionale

Chaque fois que le milieu voulait avoir nos services, il adressait ses demandes de service à sa direction régionale. Cette dernière nous l'acheminait. Cette procédure a été mise en application à partir de 1977-78. La première année de fonctionnement a connu des difficultés à cause des retards dans l'acheminement, du manque de dialogue entre les équipes SOPPEC et de l'incompréhension de la circulaire de la D.G.R. à cet effet. A présent cette procédure fonctionne très bien.

Nous avons aussi mis en marche des activités susceptibles de favoriser les contacts avec une rencontre officielle des équipes SOPPEC de toutes les régions. Nous avons fait des contacts personnels dans toutes les régions. Chaque fois que nous intervenions dans le milieu, un membre de l'équipe SOPPEC de la région était invité. Si une région voulait savoir le travail que nous avions accompli dans sa région, elle pouvait toujours nous contacter ou demander les rapports que nous faisions parvenir au Directeur général des Réseaux. Le tout s'est déroulé selon le code des relations humaines que nous avions avec telle ou telle région.

Les modalités de notre gestion interne

La procédure de demande de service

La première année de SOPPEC, les demandes de service nous arrivaient directement. Depuis trois ans, ces demandes ont toujours passé par la région concernée. Dès que nous recevions la demande de service, nous faisions parvenir une formule demandant plus de précisions, une lettre "accusé de réception" et un appel téléphonique au milieu et à la région. Ce mécanisme de fonctionnement était très apprécié du milieu et de chacune des régions.

Les réunions obligatoires à tous les quinze jours

A ces rencontres, les demandes de service étaient soumises à l'équipe, étudiées, approuvées, ou rejetées et confiées à un ou plusieurs responsables selon le cas. Chaque membre de l'équipe devait présenter une planification du travail à accomplir pour les deux semaines à venir et devait faire une retrospective du travail exécuté. De plus, nous préparions certains ateliers, nous réévaluions les projets en cours, nous faisions part de certaines expériences, nous apportions les réactions du milieu et nous nous ressourçions mutuellement. Nous tenions absolument à ces rencontres. Elles nous permettaient surtout une bonne planification de notre travail.

Les sessions de travail

Au début de chacune des années scolaires, nous nous réservions environ quinze jours de travail au bureau pour planifier l'année scolaire à venir. Avant chacun des rapports d'étapes, nous y consacrions une semaine pour le réaliser. Vers la fin de juin, nous faisions l'évaluation de l'année.

Les recherches

Cette section comporte environ 10% de notre temps. Nous avons

consulté des personnes ressources en français, langue seconde, en lecture, en science de la nature, en anglais, langue maternelle ... etc. Nous consultions régulièrement les bibliothèques, les maisons d'édition et les universités. Ce genre de ressourcement nous tenait au courant des nouveautés. De plus, nos lecture personnelles de livres ou de revues spécialisés contribuaient beaucoup à notre perfectionnement. Nous avions des contacts personnels avec certains comités de la D.G.D.P. Nous déplorions que dans le programme SOPPEC il n'y ait pas eu plus de temps et des budgets consacrés uniquement à la recherche.

Les dossiers des interventions

La tenue de dossiers avait pour but d'avoir un compte rendu de chacune des interventions. C'était une aide précieuse pour les suivis, les réajustements et surtout pour les prises de décisions. Chaque commission scolaire ou école faisait l'objet d'un dossier. Nous y trouvions les demandes de service, les précisions des désirs exprimés, l'essentiel des communications téléphoniques, la correspondance et un compte rendu de chacune des interventions faites.

Avec de tels dossiers, il nous était très facile de suivre les progrès d'un projet, de faire des synthèses, d'apporter des correctifs nécessaires, de sortir des statistiques et de poursuivre des suivis. Ces dossiers n'étaient disponible que pour les membres de l'équipe SOPPEC de Montréal-Centre. Nous refusions à qui que ce soit de consulter les dits dossiers. Ce

système de dossiers était un aspect très important de notre organisation. Nous y tenions beaucoup. Naturellement ce système s'est toujours amélioré et devra se perfectionner.

Nos relations avec les commissions scolaires et les écoles

Au niveau des commissions scolaires, nous les avons toujours impliquées. Avec ces dernières, nous déterminions les objectifs et les façons d'exécuter le projet. Pour nous, amener une commission scolaire à participer à un projet était une assurance de réussite. Tout au long du déroulement d'un projet, nous gardions toujours une bonne communication avec les commissions scolaires.

Nous avons eu même des cas où plusieurs commissions scolaires se sont groupées pour réaliser un projet commun.

Au niveau des écoles, nous avons privilégié les projets qui touchaient directement à telle ou telle matière enseignée.

La première intervention nous était d'une importance capitale. Tant de la part de l'école, que de notre part, la planification de cette rencontre était soigneusement préparée. Elle consistait à clarifier les demandes de service, à discuter les objectifs, à sortir les priorités, à décider des modalités de déroulement du projet et de se fixer un échéancier.

Les rencontres subséquentes avaient pour but de faire avancer le projet, de planifier un déroulement acceptable, d'évaluer le progrès accompli et de se réajuster s'il y avait lieu. Les

types d'équipe-école le plus souvent rencontrés étaient composés d'un A.D.P. SOPPEC, du principal et de plusieurs professeurs.

Jugement critique global de notre gestion

Nous pensons que notre travail a été efficace auprès de la clientèle anglophone.

Notre gestion interne nous permettait d'évaluer au moyens de dossiers les besoins immédiats de la petite école anglaise de la province de Québec.

Nos relations externes comportaient une flexibilité à toutes les situations. Nous avons réajusté nos objectifs à plusieurs reprises. Nous avons fait progresser la petite école anglaise dans le domaine des programmes et du perfectionnement.

2.10 RECOMMANDATIONS PERTINENTES

Il faudrait garder l'essentiel des lignes directrices du programme SOPPEC. Il serait peut-être bon de revoir la notion de petite commission scolaire et de petite école.

L'équipe volante de Montréal devrait continuer à offrir des services pédagogiques au secteur anglophone. Son mandat devrait être élargi, c'est-à-dire s'étendre à toutes les commissions scolaires anglaises du Québec. Le primaire et le secondaire devraient jouir de ces services. Nous pourrions prendre comme critère le degré d'isolement et de besoin. Nous incluons les écoles catholiques anglaises.

Le personnel affecté à cette tâche devrait être en nombre suffisant et bilingue. Les budgets tiendraient compte du champ d'action qu'est la province et non d'une région.

Les écoles anglaises de la province de Québec ont un urgent besoin de programmes officiels venant de la D.G.E.P. Elles souhaitent fortement que ces programmes soient implantés en même temps que ceux du secteur français. Elles espèrent qu'une liste des manuels approuvés sortira en fonction des nouveaux programmes.

Nous tenons fortement à ce qu'un service d'expertise et d'animation soit au service des écoles anglaises. C'est un besoin constant. Avec les nouveaux programmes, le milieu réclame davantage ces services.

Nous recommandons une réorganisation du perfectionnement des professeurs selon les priorités établies.

Nous aimerions avoir un service conseil pour les cadres des petites commissions scolaires.

Il serait absolument nécessaire d'avoir une équipe spécialisée dans l'organisation et le fonctionnement des classes à degré multiple. Une équipe bien formée rendrait de grands services.

Nous voulons plus de perfectionnement collectif et individuel, surtout en ce qui a trait au projet éducatif.

Les services pédagogiques aux anglophones sont absolument nécessaires. Le mode de gestion pourrait être semblable au programme SOPPEC: garder les mêmes procédures avec les régions et les commissions scolaires.

Dans chacune des régions un répondant qui ferait le lien entre le service aux anglophones et la clientèle anglophone de la région serait grandement apprécié.

Des rencontres statutaires entre le responsable de la Direction générale des Réseaux et l'équipe au service de la clientèle anglophone s'imposeraient à tous les deux mois.

CONCLUSION GENERALE

Durant les années du programme SOPPEC, l'équipe SOPPEC de Montréal-Centre est intervenue dans presque toutes les commissions scolaires de sa juridiction. Il y a eu une moyenne de 53 commissions scolaires éligibles par année. C'est-à-dire que 99% des commissions scolaires sous notre juridiction ont été touchées.

Au début du programme SOPPEC, nous étions dans la confusion. Ensuite nous avons fait un compromis entre le milieu et le programme SOPPEC. Depuis deux ans, nous appliquons intégralement le programme SOPPEC. Nous croyons aussi que les responsables de la D.G.R. comprennent mieux les problèmes des petites commissions scolaires et écoles anglaises de la province.

Nous avons mis en application toutes les lignes directrices du programme SOPPEC à l'exception de ce qui a trait au projet éducatif.

Nos activités ont eu deux pôles d'attraction: les programmes et le perfectionnement des professeurs. Ces activités étaient en relation directe avec la problématique du milieu: le manque de programme et le besoin de recyclage chez les professeurs.

Nos modalités de gestion ont satisfait notre clientèle. Les deux enquêtes à ce sujet le prouvent bien. Mais il y a toujours moyen d'améliorer le système.

Notre recommandation ultime se formulerait ainsi: nous souhaitons fortement qu'un service pédagogique aux commissions scolaires et écoles anglaises soit mis sur pied. Ce service pourrait continuer l'oeuvre de SOPPEC et élargir le champ d'action à tous ceux qui ont besoin de tels services.

RESPONSABLE DE L'EQUIPE

M. John-James Skene

MEMBRES

M. Paul Blanchette

M. William Corrigan

M. Patrick Griffin

M. Anthony Martin

Mme Marie-Claire Vogt

ANNEXE XIII

- S O P P E C -

Rapport de la région 07

Janvier 1980

S.O.D.T. 32

SOPPEC

Rapport d'évaluation 1976-1979

2.1 Région 07

2.2 SOPPEC, dans la région 07, a vécu un cheminement un peu particulier au cours des trois dernières années.

Personnel affecté:

En 1976-77, une équipe de trois personnes: Jean-Marie Barrette, Jean Lebrun et Denise Renaud est affectée à ce nouveau programme. Jean-Marie Barrette assume le rôle de coordination de l'équipe.

Pour l'année 1977-78, un seul membre demeure, il s'agit de Jean Lebrun qui travaillera avec Aubin April, nouveau venu dans ce programme. La coordination est assurée par Jacques Desrosiers, devenu directeur des services éducatifs à la région pilote 07.

1978-79 marque une étape. La région choisit un nouveau mode d'interventions et les personnels affectés (ADP) n'ont plus leur point d'attache à la DR mais bien à leur commission scolaire respective. Ainsi, Sylvie Laramée, Raymond Lévesque et Louis Pelletier deviennent les intervenants SOPPEC aux commissions

scolaires Seigneurie (481) et Vallée de la Lièvre (482) (Sylvie)
Fort Coulonge (475) (Raymond)
Haute Gatineau (461) (Louis)

La coordination est confiée à Réal Moreau.

La permanence s'installe, en 1979-80 pour les intervenants mais non pour le coordonnateur; Réal Moreau est en pré-retraite et Jeannine D. Cormier se voit confier le rôle de coordination.

2.3 Activités réalisées:

En 1976-77, six commissions scolaires (dont 2 anglophones) étaient éligibles au programme (59 écoles); l'équipe régionale a apporté animation et support auprès de 4 équipes-écoles. Les commissions scolaires anglophones n'ont fait que des demandes d'interventions ponctuelles à l'équipe de Montréal-Centre. Au cours de 1977-78 les 2 ADP ont aidé les écoles de 2 commissions scolaires: Pontiac et Vallée de la Lièvre. Les 2 ADP devaient, je crois, être insatisfaits du peu de demandes d'interventions dans le milieu.

Le changement opéré en 1978-79 permet de rapprocher les intervenants des utilisateurs; les demandes sont donc plus nombreuses et l'intervention plus suivie. Pour deux commissions scolaires, l'ADP est employé par SOPPEC à 50% de son temps puisqu'il y a cumul comme conseiller en français pour un et en maths et sciences pour l'autre. Les professeurs de ces 2 commissions scolaires connaissent le programme SOPPEC. 1 ADP est à temps complet dans 2 commissions scolaires.

149 interventions ont été comptabilisées en 1978-79 mais ce nombre ne tient compte que des interventions qui ont exigé un déplacement de l'ADP ainsi les rencontres avec les cadres, principaux et autres personnels de la commission scolaire ne figurent pas si elles se sont tenues au port d'attache de l'ADP (nous avons compté à même les formulaires des frais de déplacement). L'année 1979-80 donnera sans doute le même portrait si l'on en juge par les interventions de la fin d'août à la fin de décembre 1979.

N.B. Toutes les commissions scolaires éligibles (4) reçoivent les services de SOPPEC chez les francophones et de façon plus ponctuelle pour les 2 anglophones via l'équipe du 600 Fullum.

2.4 Le document SO.D.T. 31 vous a été acheminé fin novembre début décembre. Deux données manquaient pour les commissions scolaires anglophones à savoir 641- Ens. donné par des spécialistes

641-643- EDAA

Voici donc les renseignements pertinents:

Spécialistes:

641- Greater Hull:

Ens. donné par des spécialistes pour: { langues secondes; éducation physique pour quelques classes

Les titulaires réguliers enseignent:

arts plastiques

musique

EDAA:

641- Greater Hull: les 2 formules existent

643- Pontiac Prot. (Shawville): il existe 2 classes spéciales 1 à Campbell's Bay et 1 à Shawville.

2.5 Etat d'évolution:

Le tableau suivant indique l'évolution des clientèles au cours des années du programme SOPPEC.

C. Scol.	Elèves 750930	760930	770930	780930	790930
Haute Gatineau 461	2748	2593	2349	2181	2144
Pontiac 475	1692	1579	1503	1435	1386
Seigneurie 481	1415	1391	1332	1285	1289*
Vallée de la Lièvre 482	2572	2494	2409	2250	2148
Greater Hull 641	2505	2497	229[illegible]	2065	2204*
Pontiac Prot. 643	784	751	662	629	611
Total	11716	11305	10546	9845	9782
Diminution		- 411	- 759	-701	- 63

Nous remarquons une diminution annuelle de 700 élèves en 1977 et en 1978, il semble y avoir stabilité puisque la diminution n'est que de 63 au 30 septembre 19.9 et une augmentation de clientèle pour 2 des 6 petites commissions scolaires soit 4 élèves de plus à la Seigneurie (481) et 139 à la commission scolaire Greater Hull (641) il faut noter que cette dernière accusait une baisse de 226 au 30 septembre 1978.

Puisque le programme SOPPEC se voulait, dans son objectif, une réponse aux besoins ou encore un soutien aux petites commissions scolaires et aux petites écoles de ces dernières, la poursuite du programme n'était pas inutile pour la région 07 en regard du tableau ci-dessus.

Il est question d'intégration des commissions scolaires sur notre territoire régional, et il semble que ce phénomène intégrateur devrait prendre forme en 1980. Ce regroupement aidera-t-il les petites commissions scolaires? Auront-elles plus de personnes-ressources? Si oui, seront-elles affectées au service des petites écoles?

La petite commission scolaire et la petite école se trouvent favorisées par l'implantation des nouveaux programmes qui sont plus structurés que les programmes-cadr . des années 1969. Ces petites commissions scolaires ne s'étaient pas, pour la plupart, dotées de programmes institutionnels pour soutenir les programmes-cadres puisqu'elles n'avaient pas les ressources humaines nécessaires à une telle opération.

Les nouvelles politiques mises de l'avant par l'Ecole Québécoise aideront aussi les petites écoles: spécialistes au deuxième cycle, soutien à l'implantation des divers programmes qui seront présentés dans les 2 ou 3 années futures et les mesures d'appui préconisées au chapitre 12. Déjà le nouveau programme de français est en implantation avec les 6 ans et la philosophie qu'il préconise aide et aidera le professeur dans toutes ses matières d'enseignement. La nouvelle approche ne peut faire que le professeur s'en sert uniquement pour le français, il en imprègnera tout son enseignement; comment 1- partir du vécu de de l'élève et

2- faire un retour sur l'apprentissage (objectivation) pour le français et revenir à une façon plus traditionnelle pour les autres matières?

Les classes à divisions multiples ont eu tendance à augmenter. La commission scolaire Seigneurie a deux classes de cette organisation pédagogique en 1979 alors qu'elle n'en avait pas par les années passées. Ces classes sont également nombreuses aux C.S. Haute-Gatineau et Pontiac.

Commissions scolaires	No. de groupes multi-âges 780930
Haute Gatineau (461)	30 groupes au 780930
Pontiac (475)	24 groupes au 780930
Seigneurie (481)	aucun en 1978
Vallée de la Lièvre (482)	aucun en 1978 mais 2 en 1979-80
Greater Hull (641)	4 groupes au 780930
Pontiac Prot. (643)	6 groupes en 780930

2.6 Relation entre lignes directrices de SOPPEC et celles de la région

Les lignes directrices du programme SOPPEC (Prévisions triennales 1977-80 Mémoire d'orientation, Québec, 7 avril 1976) se lisent comme suit:

"Durant les années 1977-80, toutes les petites commissions scolaires aux prises avec de petites écoles de niveau élémentaire recevront de la

part du Ministère un soutien pédagogique comportant à la fois des instruments de travail et des services de consultation, d'animation e. d'expertise pour que les enfants fréquentant ces petites écoles puissent atteindre les objectifs d'apprentissage et de formation prévus par le système."

Ces objectifs sont, comme un enseignement de qualité difficilement mesurables, trop d'agents y sont impliqués: élève, professeur, milieu familial, milieu scolaire, commission scolaire et ses personnels, direction régionale et son personnel et les instances centrales du MEQ. Chacun a apporté"du sien" pour que les enfants fréquentant ces petites écoles puissent atteindre les objectifs d'apprentissage et de formation prévus par le système , le MEQ a fourni les ressources financières pour 23 et 30 ADP, les ADP ont répondu aux demandes d'intervention du milieu; en 1978-79, ils ont bâti chacun 2 instruments de travail dont la qualité est sans doute discutable mais instruments qui se voulaient une réponse aux demandes du milieu. Les enseignants ont aidé leurs élèves à vivre des situations d'apprentissage et de formation.

Depuis 2 ans, la formule employée dans la 07 avec les ADP dans leur milieu respectif est plus réaliste et plus efficace surtout si l'ADP est affecté à plein temps au programme SOPPEC.

2.7 Activités développées dans la 07 en relation avec la problématique:

De 1976 à 1977, l'on fonctionnait sans avoir fait la cueillette des besoins, cueillette qui a été faite, par la suite, provincialement.

Le programme SOPPEC avait tout de même été clairement expliqué aux commissions scolaires et une offre de services avait suivi. En 1977-78, les demandes d'intervention étaient peu nombreuses et l'équipe régionale y répondait toujours.

L'année 1976-77 a été employée à l'implantation d'un programme en sciences humaines dans une école et à l'organisation pédagogique d'une école avec deux équipes-écoles.

Les sciences humaines, l'analyse de situation en vue d'une éducation de plus grande qualité ont retenu la participation des ADP en 1977-78.

Puis en 1978-79, avec la "qualité de présence" des ADP dans leur milieu respectif (un ADP à temps plein et deux autres à demi-temps), les interventions se résument ainsi:

- Implantation du programme local en sciences humaines au niveau d'une école institutionnelle (3 écoles physiques).
- Fonctionnement par objectifs dans la préparation de classe dans une école institutionnelle (3 écoles physiques).
- Initiation à l'utilisation pédagogique du magnétoscope dans 4 écoles physiques.
- Organisation des services personnels aux élèves.
- Détermination des objectifs prioritaires de la commission scolaire: programmes
  approche pédagogique
  formation des professeurs
- Définition du rôle des directions d'écoles et des professionnels non-enseignants en animation pédagogique.
- Aménagement des cours de récréation comme aire d'activité éducative.
- Organisation pédagogique des classes à divisions multiples dans 2 écoles (6 prof.)

- Projet d'expérimentation d'une pédagogie plus ouverte (6 écoles)
- Organisation en EDAA (intégration)
- Evaluation en vue d'un portrait d'école.
- Stratégie d'intervention.
- Instrument et techniques d'identification des besoins.

2.8 Relation entre les objectifs particuliers du programme-cadre et ceux effectivement poursuivis

Le programme avait d'abord comme préoccupation que la clientèle de SOPPEC puisse "atteindre les objectifs d'apprentissage et de formation prévus par le système", on s'est donc orienté vers les "services minima" mais savoir lire, écrire, compter quoique considérés comme "services minima" n'étaient pas certes assez exigeants en 1976.

Une autre étape a consisté en services pour "répondre à deux types de besoins:

- Besoins d'instruments de travail

  sous forme de modèle d'organisation pédagogique, de guide de travail, etc.

. Besoins d'aide technique:

sous forme de services de consultation, d'animation et d'expertise.

Les 3 ADP de notre région se sont consacrés à cette tâche (voir l'énumération en 2.7).

Puis les objectifs particuliers (SODT 20 de juin 1978) à savoir:

1. collaboration avec le personnel
2. organisation adaptée aux besoins de la petite école
3. développement d'instruments et de matériel pédagogique
4. initier des stratégies d'intervention
5. conduire des travaux d'études, d'analyse et de diffusion
6. fournir l'expertise pédagogique demandée

ont été réalisés et de façon satisfaisante (voir auto-évaluation p. 37 de l'Evaluation 07) sauf pour le numéro 5 qui s'avérait un objectif peu réaliste pour des ADP travaillant seuls et à 50% de leur temps pour 2 de ces 3 ADP.

M. Réal Moreau a bâti un instrument d'évaluation du programme SOPPEC pour l'année 1978-79. (Ce document vous a été expédié l'an passé). Il contient une mine d'informations sur la perception du programme par les personnels des commissions scolaires utilisatrices "le degré de satisfaction des usagers", les besoins ressentis: ceux comblés et à combler.

Nous y voyons aussi qu'en 1977-78,8 répondants sur 92 ou 8.7% ont utilisé les services de SOPPEC alors qu'en 1978-79, ce nombre a été porté à 69 sur 101 soit 68%.

L'accessibilité et la compétence des ADP ont également été soulignées.

Dans les façons d'intervenir (modes d'interventions), les utilisateurs ont opté en 1978-79 pour l'aide dans une démarche
puis l'aide dans l'instrumentation
et enfin l'aide dans un contenu précis.

Les besoins exprimés pour le futur se résument ainsi:

1. aide dans projet éducatif
2. aide dans matériel didactique
3. aide dans contenu de programme
4. évaluation des apprentissages
5. aide-conseil dans l'enseignement
6. techniques de travail en équipe
7. organisation pédagogique de l'école
8. organisation pédagogique de la classe
9. intégration des matières

2.9 Modalités de gestion:
- Coordonnateur
- Intervenants
- Formule 07

Coordonnateur:

Au niveau de la coordination en 4 ans, 4 personnes ont effectué cette tâche. Une continuité serait un atout pour une plus grande efficacité des personnes si elles ne doivent pas y consacrer un trop grand nombre de jours/année. (Pour ma part, j'ai dû consacrer des heures pour la complétion du SODT. 31 en novembre dernier de même que pour la rédaction du présent rapport,

vous imaginez les heures pour fouiller dans les dossiers et voir ce qui s'est passé afin que ce rapport soit le plus près possible de la réalité vécue; les heures également consacrées en août pour connaître l'état de ce dossier). Une coordination par la même personne aurait été une économie d'énergie pour certains travaux tels que la préparation d'août et l'inventaire de 1976 à aujourd'hui. Chaque coordonnateur a sans doute rempli sa tâche professionnellement et la région n'a sans doute pas souffert de ce facteur d'instabilité mais je vous donne mes commentaires sur ce que je voudrais comme situation idéale.

Intervenants:

Les intervenants ont été, au début, à l'image des coordonnateurs donc en changement mais depuis les deux dernières années, ils sont stables et là, encore, c'est un grand bien. De l'équipe de 3 de 1976-77, une personne a poursuivi en 1977-78 puis ce fut le grand balayage.

Il faut bien avouer qu'en 1977-78 les demandes d'interventions avaient été peu nombreuses; elles étaient peut-être un peu plus fréquentes en 1976-77 si l'on tient compte des interventions de sensibilisation et d'offre de services.

Les années 1978-79 et 1979-80 sont sans aucun doute les plus fructueuses en demandes de service.

Formule spéciale 07:

La nouvelle organisation de 1978 qui a rapproché les intervenants du milieu d'intervention ou d'action demeure une décision des plus salutaires et rentables sur le plan

a) de l'intervention

b) de la finance et du temps

Le premier et le plus important est celui de l'intervention. En 1978-79, un minimum de 149 interventions a été fait dans la région; c'est une augmentation astronomique de plusieurs centaines de %.

- Les gens connaissent le programme
- y font appel
- l'apprécient

et les causes sont en grande partie dues à ces éléments:

- intervenant plus près de l'action
- quelqu'un du milieu donc
  connaissance de ce dernier

connaissance des besoins, des ressources humaines et des professeurs en général

et plus d'enthousiasme pour faire appel à ses services (certaines commissions scolaires n'aiment pas "quémander" des services)

- contact plus rapide pour demande et réponse (moins de procédures hiérarchiques: enseignant - principal - DSE - DG - DSE à la DREO.

Le 2e point, la finance et le temps est moins important mais non négligeable. Les ADP ne quittent pas le centre de la DREO mais sont dans une périphérie d'une centaine de kilomètres, au grand maximum, de leur port d'attache, donc économie d'argent et de temps.

La formule employée dans la 07 me semble celle pour laquelle on aurait dû opter dès le début ou du moins plus tôt. Et cette formule est encore plus efficace si les personnes ne sont affectées qu'à ce dossier.

Si vous relisez le document de M. Réal Moreau sur l'évaluation (auto et hétéro) vous serez plus en mesure d'apprécier mon jugement quoique je vis l'expérience de coordination de l'équipe depuis août et ma perception est encore plus perspicace. (Il va sans dire que le dossier n'était connu de façon globale depuis

les débuts et que les intervenants des premières années étaient nos compagnons puisqu'ils avaient leur pied à terre à la direction régionale.

2.10 Recommandations:

2.10.1

1.1 Lignes directrices du programme:

Les objectifs particuliers préconisés par le SODT 20 de juin 1978 et repris dans le SODT 30 de juin 1979 me semblent couvrir les domaines des besoins à combler chez les enseignants des petites écoles des petites commissions scolaires; ils sont donc pertinents.

1.2 Les résultats recherchés parle programme:

Les résultats se veulent en fonction des besoins exprimés. Si SOPPEC devait se prolonger, je préconiserais l'adoption de notre formule pour les raisons expliquées en 2.9. (Certaines interrogations sont miennes quant au nombre d'interventions soutenues réalisées par les équipes qui sont mobilisées dans les DR).

2.10.2 Les activités développées:

Les activités réalisées énumérées plus avant dans le présent rapport sont encore celles à recommander puisque c'est là l'expression des besoins des divers milieux.

2.10.3 La gestion du programme:

Si le programme devait être géré par la distribution de subventions de la DREO aux commissions scolaires il ne faudrait pas retenir la formule de présentation de projets déconcentrés comme cela s'est fait en 1978 pour le 18000,00$ des Arts et le 80000,00$ des langues et en 1979 du 26000,00$ et du 73000,00$ car déjà les petites commissions scolaires sont handicapées vis-à-vis les commissions scolaires à population plus importante et elles n'ont pas et/ou le personnel et/ou le temps nécessaires pour bâtir des projets - ce qui fait que pas de projets = pas d'argent (donc c'est un cercle vicieux) ou encore elles présentent des projets qui ne passent pas la rampe lorsque comparés à ceux présentés par du personnel expérimenté dans le domaine et donc le temps consacré à réaliser ces projets n'est pas rentable et en plus ce temps précieux aurait pu être utilisé à des tâches plus efficaces quand on sait combien les ressources des petites commissions scolaires doivent cumuler de nombreuses fonctions.

Les idées sur la répartition régionale des sommes de même que sur les objets de leur affectation particulière ne me sont pas encore quelque chose de bien arrêté mais mai pourrait s'avérer un échéancier plus réaliste pour la présentation d'hypothèses plus plausibles.

Jeannine D. Cormier

800111

ANNEXE XIV

DIRECTION REGIONALE D'ABITIBI-TEMISCAMINGUE

SOPPEC

EVALUATION DU PROGRAMME TRIENNAL SOPPEC

DOCUMENT DE TRAVAIL

Gisèle Maheux Labbé
1979-12-20

TABLE DES MATIERES

I.- IDENTIFICATION DE LA REGION 1

II.- NOMBRE DE PROFESSIONNELS CONTRACTUELS AFFECTES AU PROGRAMME SOPPEC 1

III.- COMMISSIONS SCOLAIRES ELIGIBLES AU PROGRAMME. COMMISSIONS SCOLAIRES ET ECOLES SOUTENUES 2

A) Commissions scolaires éligibles au programme 2

B) Commissions scolaires et écoles soutenues dans le cadre du programme 3

IV.- SITUATION DES PETITES COMMISSIONS SCOLAIRES ET DES PETITES ECOLES 5

V.- EVOLUTION DE LA PROBLEMATIQUE DES PETITES COMMISSIONS SCOLAIRES ET DES PETITES ECOLES 5

A) Les apports des intervenants 7

VI.- RELATION ENTRE LES LIGNES DIRECTRICES DETERMINEES POUR LE PROGRAMME PROVINCIAL ET CELLES DU PROGRAMME REGIONAL 19

VII.- IDENTIFICATION DES ACTIVITES DEVELOPPEES 21

VIII.- RELATION ENTRE LES OBJECTIFS PARTICULIERS DU PROGRAMME-CADRE ET CEUX EFFECTIVEMENT POURSUIVIS 21

A) Collaborer avec le personnel des commissions scolaires au développement des services éducatifs qu'elles veulent rendre disponibles auprès de leurs écoles primaires 21

B) Favoriser le développement d'une organisation pédagogique adaptée aux besoins et aux réalités particulières de la petite école primaire 22

C) Participer au développement d'instruments de travail et de matériel pédagogique spécifique à la pratique de l'enseignement dans une petite école primaire 23

D) Initier des stratégies d'intervention dans la recherche de solution aux problèmes des petites commissions scolaires et des petites écoles primaires 23

E) Conduire des travaux d'études, d'analyse et de diffusion sur les différents problèmes que pose le développement social et pédagogique des petites commissions scolaires ayant de petites écoles primaires 24

F) Fournir l'expertise pédagogique demandée par le personnel des commissions scolaires et utile au développement des habiletés nécessaires à l'accomplissement de leur rôle . 24

IX.- LES MODALITES DE GESTION DU PROGRAMME 25

X.- RECOMMANDATIONS 27

A) Relativement aux lignes directrices du programme 27

B) Relativement aux résultats recherchés 28

C) Relativement aux activités de soutien de la Direction régionale 29

BIBLIOGRAPHIE 31

I.- IDENTIFICATION DE LA REGION

La région Abitibi-Témiscamingue se caractérise à tous les plans par la faible densité de population répartie sur un grand territoire. Une autre caractéristique consiste en son éloignement géographique des centres où se concentre la majorité de la population québécoise. Ces deux facteurs influencent le développement d'une dynamique régionale particulière qui semble de plus en plus se caractériser par un désir de prise en charge.

II.- NOMBRE DE PROFESSIONNELS CONTRACTUELS AFFECTES AU PROGRAMME SOPPEC

Le nombre de professionnels contractuels affectés au programme pour chacune des années était le suivant:

1979-1977: trois professionnels contractuels

1977-1978: cinq professionnels contractuels

1978-1979: quatre professionnels contractuels

1979-1980: trois professionnels contractuels
jusqu'en octobre, deux maintenant

III.- COMMISSIONS SCOLAIRES ELIGIBLES AU PROGRAMME, COMMISSIONS SCOLAIRES ET ECOLES SOUTENUES

A) Commissions scolaires éligibles au programme:

Voici, pour chacune des années le nom et le nombre de commissions scolaires éligibles au programme:

1° En 1976-1977, il y avait huit commissions scolaires éligibles à savoir: Joutel-Matagami, Barraute-Senneterre, Quévillon, Amos, Malartic, Abitibi [1], Lac-Témiscamingue et Chapais-Chibougamau (total: 8).

2° En 1977-1978, les mêmes commissions scolaires étaient éligibles (total: 8).

3° En 1978-1979 s'ajoutait la commission scolaire de Val d'Or (total: 9).

4° En 1979-1980, les mêmes commissions scolaires que l'année précédente sont éligibles (total: 9).

---

1 A ce moment, la commission scolaire Abitibi comptait un peu plus de 3 000 élèves au primaire mais sa situation particulière a amené l'équipe SOPPEC à la considérer comme un client à part entière.

B) Commissions scolaires et écoles soutenues dans le cadre du programme:

Le tableau suivant indique les lieux de soutien pour chacune des commissions scolaires à chaque année:

1976-1977

Commissions scolaires	Soutien au développement des services éducatifs de la commission scolaire	Soutien aux écoles
Joutel-Matagami	X	
Barraute-Senneterre	X	1
Quévillon		1
Chapais-Chibougamau		
Amos		
Malartic	X	1
Abitibi	X	1
Lac-Témiscamingue		

1977-1978

Joutel-Matagami	X	
Barraute-Senneterre	X	1
Quévillon		
Chapais-Chibougamau		
Amos	X	1
Malartic	X	1
Abitibi	X	
Lac-Témiscamingue		2

1978-1979

Commissions scolaires	Soutien au développement des services éducatifs de la commission scolaire	Soutien aux écoles
Joutel-Matagami		
Barraute-Senneterre	1	4
Quévillon		
Chapais-Chibougamau		
Amos	1	
Malartic	1	2
Abitibi	1	
Lac-Témiscamingue	amorce	2
Val d'Or		

1979-1980

Joutel-Matagami		
Barraute-Senneterre	1	5
Quévillon		
Chapais-Chibougamau		
Amos		
Malartic	1	2 + 1 adaptation scolaire
Abitibi	1	
Abitibi	1	le projet de la c.s. concerne 3 écoles
Lac-Témiscamingue	communication	5
Val d'Or		

De plus, l'équipe SOPPEC soutient un projet de développement du projet éducatif de l'école à la commission scolaire Rouyn-Noranda. Ce soutien comporte trois interventions: une auprès des responsables du développement des services éducatifs de la Commission scolaire et deux auprès des écoles.

IV.- SITUATION DES PETITES COMMISSIONS SCOLAIRES ET DES PETITES ECOLES

La situation des petites commissions scolaires et des petites écoles sera décrite par le document SO.D.T. 31. Ce document sera disponible le 15 janvier tel que convenu lors de la dernière rencontre des responsables régionaux.

V.- EVOLUTION DE LA PROBLEMATIQUE DES PETITES COMMISSIONS SCOLAIRES ET DES PETITES ECOLES

Au début du programme SOPPEC, la problématique régionale était posée dans le rapport du comité de l'éducation et l'était surtout en regard du maintien des petites écoles. A ce moment le fort de la crise (Montbrun) était passé mais le problème était toujours très présent.

Les travaux menés par les commissions scolaires, le groupe Information-coordination, la Direction régionale, l'Université du Québec de même que la parution de la politique de maintien de la dernière école de village ou de quartier, la contribution du Service de recherche et expérimentation de la DGDP ont permis une évolution sensible de la problématique dans le milieu.

Aujourd'hui, le problème de maintien de la dernière école de village dans la région se pose in extremis par le cas de Guyenne. L'observation de cette petite école de 16 élèves, de niveau primaire, qui fonctionne actuellement hors système, pose les questions suivantes. D'abord, quel est le seuil de viabilité pédagogique d'une petite école? Quelle est la limite du possible en terme de vie pédagogique quant au nombre d'enfants et à la quantité de ressources enseignantes? D'autre part, de quel ordre de grandeur sont les coûts nécessités par le maintien des équipements et immobilisations? Finalement, quel est le rapport coût/viabilité pédagogique dans le cas de la dernière école de village? Voici l'état de la question lorsqu'elle se pose in extremis.

Par ailleurs, la problématique générale de la petite commission scolaire et de la petite école évolue dans le sens d'une clarification de ses dimensions pédagogiques et éducatives. Les lignes qui suivent tenteront de faire ressortir les dimensions importantes de l'évolution de cette problématique dans la région.

A) Les apports des intervenants:

Nous tenterons ici de faire ressortir l'impact des actions des divers intervenants sur la problématique des petites commissions scolaires et des petites écoles. Il va sans dire que nous ne parlerons que de ce que nous connaissons avec notre façon de percevoir les choses.

1° L'apport des commissions scolaires:

Les commissions scolaires dont les travaux ont permis une évolution de la problématique sont surtout les commissions scolaires Abitibi et Amos, commissions scolaires où le problème se posait de façon drastique. Les autres commissions scolaires au prise avec le problème, sans innover de façon aussi grande, ont également traité le problème. Voici une énumération des éléments nouveaux fournis par ces travaux. (Cette énumération n'est pas exhaustive et les éléments ne font pas l'objet d'une analyse fine.)

a) L'intervention de la commission scolaire Abitibi:

L'intervention de la commission scolaire Abitibi a permis à cette organisation de répondre affirmativement à la question que posait la qualité de la

formation des enfants dans ses petites écoles (21 à 37 élèves). Cette intervention a également démontré qu'une association avec les parents dans le processus de résolution de problème qui les concerne est une façon plus harmonieuse et efficace de les traiter.

Le projet Clerval aboutissant à une recommandation par rapport à un modèle d'organisation de l'enseignement pour la petite école, des travaux en ce sens ont été amorcés. Ces travaux concernent actuellement trois écoles et veulent déboucher sur un modèle généralisable à l'intérieur de la commission. Ces travaux impliquent les équipes-écoles des écoles impliquées, des cadres et des professionnels des services éducatifs.

b) L'intervention de la commission scolaire Amos:

La commission scolaire Amos par son analyse de la situation des enseignants des groupes multi-âges par rapport à l'encadrement pédagogique en vigueur, a constaté qu'il n'y a pas de différence significative par rapport à la pertinence des moyens d'enseignement mis à la disposition des enseignants entre les titulaires des classes à degré unique et

ceux des classes à degrés multiples. Il existe cependant une différence significative entre ces deux groupes quant à la planification et à l'utilisation de ces moyens. Et si on extrapole, on peut énoncer qu'il existe une plus grande nécessité pour l'enseignant de la classe à degrés multiples d'individualiser l'enseignement, ce qui n'apparaît pas aussi évident à l'enseignant de la classe à degré unique. En somme, les problèmes d'organisation de l'enseignement sont probablement les mêmes, c'est le degré d'intensité de chacun d'eux qui varie.

Les résultats de cette étude rigoureuse sont présentement investis dans le plan de développement des services éducatifs de la commission. Cependant, des actions correctrices de problèmes apparaissant plus urgents ou facilement correctibles ont été immédiatement posées.

La commission scolaire Amos a également offert un soutien pédagogique important en termes de ressources humaines à l'école de Guyenne tant qu'elle a jugé que le nombre d'élèves lui permettait de maintenir cette école ouverte. Cependant, elle a fermé cette école en juin dernier après avoir effectué certaines démarches sans succès auprès du

ministère de l'Education et malgré l'acharnement des parents. A ce moment, la clientèle était de 16 élèves. Le problème de Guyenne sera repris plus loin.

c) Les autres commissions scolaires:

La commission scolaire Lac-Témiscamingue est également au prise de façon aigüe avec le problème des petites écoles. Son approche pour le traiter fait en sorte qu'il n'y a pas d'écoles ou un groupe classe comportant trois groupes-âges. Tout est dans la répartition de la clientèle entre les villages. Les classes comportent au maximum deux groupes-âges (critère d'organisation) et pour ce, les enfants sont transportés d'une école à l'autre.

A la commission scolaire Rouyn-Noranda, il y a eu réouverture d'une école de village en septembre dernier. De plus, le problème s'est posé en milieu urbain. La Commission scolaire a maintenu une école de quartier ouverte en formant des groupes multi-âges.

La commission scolaire de Malartic soutient depuis bientôt quatre ans un projet innovateur dans

une petite école. Ce projet implique les parents, les enfants et les enseignants. Il vise à ce que l'école, en appartenant à ceux qui la font, soit un milieu de vie pour l'enfant. D'autre part, la commission scolaire de Malartic travaille à la mise en place de son plan de développement des services éducatifs.

La commission scolaire de Barraute-Senneterre conduit depuis sept ans une réforme du niveau de toute son organisation. L'apport important de cette petite commission scolaire est la construction et la mise en place d'un modèle adapté de gestion des services éducatifs. Les activités de développement comme tel, qui se terminent cette année vise la mise en place des conditions facilitant l'actualisation dans les écoles de la finalité "développement intégral de l'enfant" par l'émergence et le développement du projet école. Dans la perspective de l'évolution de la problématique des petites commissions scolaires, le processus de développement lui-même constitue un apport aussi important, sinon plus important que le résultat obtenu. Ce processus consiste essentiellement en une déconcentration des responsabilités et des pouvoirs vers les écoles en étant très attentif et en tenant compte du chemine-

ment des personnes.

L'évolution de la problématique des petites commissions scolaires et des petites écoles s'effectue différemment d'un lieu à l'autre. La question est abordée selon des approches relativement différentes et le degré d'explicitation de même que le degré d'appropriation du problème diffèrent également.

En terminant, mentionnons que d'autres commissions scolaires sont petites et ont des petites écoles. Cependant, nous ne disposons pas d'information précise quant à leur action par rapport à la question..

2° L'apport du groupe Information-coordination:

Le groupe Information-coordination, mis sur pied suite à une recommandation contenue au rapport du comité éducation, fut un lien important d'échanges entre les organismes régionaux concernés par le problème. Il a favorisé une information régulière de la population et des agents impliqués, particulièrement des parents, sur l'évolution des dossiers. Il a également suscité la participation de l'Université du Québec au plan de la recherche. Il a été, parce que dissout depuis un

an, un mécanisme très important au plan de l'évolution d'une conscience collective régionale du problème.

a) L'intervention de la Direction régionale:

La Direction régionale a été présente à l'évolution de la problématique principalement par sa participation au comité de l'éducation en 1974-1975, par sa participation au groupe Information-coordination de 1975 à 1978 et par son programme SOPPEC qui a soutenu les commissions scolaires dans leurs interventions. Sa participation aux activités annuelles du congrès du primaire a probablement aussi eu une influence par rapport à l'évolution de cette problématique.

Un projet significatif relativement à la problématique qui nous intéresse, est présentement à se mettre en place. Il s'agit de l'élaboration d'un guide d'utilisation du programme de français à l'intention de l'enseignant de la classe à degrés multiples. Cette initiative des responsables de l'implantation et du soutien à l'application de ce programme impliquera un groupe de travail formé des enseignantes de deux écoles à groupes multi-âges.

b) L'intervention de l'Université du Québec:

La participation de l'Université du Québec à l'évolution de la problématique des petites commissions scolaires et des petites écoles s'est concrétisée surtout par la conduite de travaux de recherche.

Deux projets ont été présentés au Fond institutionnel de recherche et les deux ont été acceptés pour fins de financement. Ces projets ont été conçus après qu'un inventaire des besoins de recherche eut été fait par le groupe Information-coordination auquel participait l'administration de l'Université du Québec de même que le département des sciences de l'éducation. Voici les objets de recherches de chacun des projets.

Le projet visait à identifier les besoins de formation et de perfectionnement des enseignants oeuvrant dans les groupes multi-âges. Ce projet est terminé et le rapport a été déposé en juillet dernier sous le titre suivant: Eléments pour une problématique de l'enseignement dans une classe à degrés multiples, Abitibi-Témiscamingue.

L'autre projet voulait comparer les résultats académiques des élèves fréquentant une classe à degrés

multiples au niveau primaire VI avec ceux des élèves fréquentant une classe à degré unique au même niveau. La mesure devait être faite à la fin du primaire et à la fin de la première année secondaire. Le projet devait également recueillir des données relatives au développement psycho-social des enfants. Cependant, le projet s'est arrêté en cours de revue de littérature, le professeur responsable ayant quitté l'institution et personne n'a encore repris le projet.

Le rapport consiste en un apport important quant à la connaissance des besoins inhérents à la pratique éducative quotidienne de l'enseignant de la classe à degrés multiples en Abitibi-Témiscamingue. Tous les enseignants oeuvrant dans ces classes ont participé à une ou aux deux phases de réalisation de cette recherche. On trouvera en annexe la liste des difficultés qu'ils ont exprimé et par rapport auxquelles ils ont ensuite exprimé une opinion qualitative ou quantitative.

D'autre part, dans le cadre de ses services à la collectivité, le Centre des études universitaires dans l'ouest québécois (CEUOQ) a participé à l'élaboration et participe actuellement à la réalisation

du projet de recherche "Le regroupement des apprentissages" de la commission scolaire Abitibi. Il s'agit de services de consultation assumés par un professeur du département des sciences de l'éducation.

c) La politique de maintien de la dernière école de village:

L'avènement de cette politique a contribué à stabiliser la situation pour les écoles de 21 élèves et plus. L'application de la politique au plan des immobilisations et de l'entretien semble se dérouler sans problème.

Cependant, cette politique n'apparaît pas régler le problème fondamental du maintien de la dernière école de village. En effet, il semble bien que la norme de 21 élèves n'a rien à voir avec le problème culturel et social présent lorsqu'une collectivité locale engagée constate que sa clientèle descend en bas de ce seuil critique et voit son école disparaître.

Le cas de l'école de Guyenne aujourd'hui, et probablement d'autres localités demain, demeure

entier pour la collectivité locale, pour la commission scolaire, pour le Ministère voire pour le Gouvernement. Et dans ce cas particulier, il semble bien qu'actuellement, seul la collectivité locale de Guyenne se préoccupe du problème.

d) La contribution du service de recherche et expérimentation de la DGDP:

Le service de recherche et expérimentation de la DGDP a accordé une subvention à la recherche-action que mène actuellement la commission scolaire Abitibi afin de trouver un modèle d'organisation de l'enseignement pour ses petites écoles.

e) Eléments de synthèse:

En conclusion, on peut dégager que l'évolution de la problématique des petites commissions scolaires et des petites écoles dans la région est attribuable grandement à une concentration et une concertation des énergies des divers agents concernés d'une façon ou d'une autre par le problème.

Il y a quatre ans, la question se posait en terme de maintien ou de fermeture de l'école. Le

problème comportait deux dimensions: les coûts entraînés par le maintien d'un grand nombre de "petites écoles" (dans de vastes bâtisses) et la qualité des services. Cette dernière dimension n'était pas approfondie.

A ce moment là, le ministère de l'Education lui-même n'était pas facilitant en regard du maintien des petites écoles. Ses politiques pédagogiques allaient carrément dans le sens d'un modèle d'école de 600 élèves et ses politiques au plan des ressources matérielles invitaient à fermer les petites écoles.

Depuis, la question a évoluée. La politique de maintien de la dernière école de village est apparue et, au plan pédagogique, on examine plus concrètement la qualité de l'enseignement. De plus en plus, la discussion s'approche du coeur de la question. Des réalités problématiques qui deviennent de plus en plus conscientes et présentes actuellement dans la perspective de l'activité éducative des enfants sont: l'organisation de l'enseignement dans la classe à degrés multiples, l'encadrement pédagogique lorsqu'un principal a la responsabilité de trois écoles physiques et le

soutien à la pratique pédagogique.[2]

VI.- RELATION ENTRE LES LIGNES DIRECTRICES DETERMINEES POUR LE PROGRAMME PROVINCIAL ET CELLES DU PROGRAMME REGIONAL

Les lignes directrices du programme régional s'inscrivent directement à l'intérieur de celles du programme provincial.

Une équipe d'agents de développement pédagogique a été constituée et le programme régional s'est développé à l'aide de ses mécanismes de gestion et de ressourcement. Le mécanisme de gestion a permis la consolidation du programme à l'intérieur d'une démarche dynamique axée sur les besoins exprimés par les commissions scolaires de la région. Le mécanisme de ressourcement a permis de développer le type d'intervention qui apparaît le plus pertinent dans un contexte de décentralisation c'est-à-dire une intervention qui vise à la prise en charge par les personnes de la recherche de solution aux problèmes qui les confrontent, que ces personnes soient parents, enseignants, principaux, professionnels non-enseignants, cadres des services éducatifs ou directeurs généraux.

---

2 Cette question a été traitée au cours des travaux d'analyse de la problématique du programme SOPPEC 1979-1980 par le comité de gestion du programme.

Cependant, toutes les petites commissions scolaires ne se sont pas prévalues des services de SOPPEC et celles qui ne s'en sont pas prévalues sont celles qui n'ont qu'une ou quelques petites écoles. (On ne tient pas compte ici de la commission scolaire Crie dont la situation est fort différente.)

Les services ont répondu aux besoins d'instruments de travail. Le recueil d'instruments déposé en juin illustre l'approche utilisée pour répondre à ces besoins et fournit des exemples de types d'instruments développés.

Les services offerts aux commissions scolaires ont également répondu aux besoins de consultation, d'animation et d'expertise. Les services de consultation et d'expertise ont occupé la presque totalité de l'espace et ont porté sur l'organisation du travail des divers agents ou groupe d'agents identifiés plus haut. Quant à l'animation, si on lui donne un sens restreint comme "aller animer un groupe" il s'agit là d'un service inexistant dans notre programme. Les activités d'animation réalisées s'inscrivent à l'intérieur des activités de consultation et sont conditionnelles à l'objectif de l'intervention, à savoir la prise en charge par les agents de leur situation. (Pour plus de détails quant aux besoins exprimés, on peut référer au rapport d'exploration des besoins produit pour chacune des demandes. Une proposition d'intervention suit le rapport d'exploration de chacun des projets.)

VII.- IDENTIFICATION DES ACTIVITES DEVELOPPEES

Une description détaillée des activités développées dans le programme régional est contenue au document de planification 1978-1979. Un rapport d'évaluation de ce programme a été déposé au début de l'automne.

Depuis septembre, des améliorations ont été apportées au programme. Ces améliorations concernent surtout la problématique du programme et la phase préparatoire de l'intervention proprement dite. Un document faisant état de cette mise à jour sera disponible dès que le responsable pourra consacrer quelques heures à sa rédaction.

VIII.- RELATION ENTRE LES OBJECTIFS PARTICULIERS DU PROGRAMME-CADRE ET CEUX EFFECTIVEMENT POURSUIVIS

Les objectifs particuliers du programme-cadre sont généralement repris dans le programme régional. Voici donc un certain nombre d'indications quant à la réalisation effective de chacun de ces objectifs.

A) Collaborer avec le personnel des commissions scolaires au développement des services éducatifs qu'elles veulent rendre disponibles auprès de leurs écoles primaires.

L'objectif de collaboration au développement des services éducatifs est poursuivi effectivement à l'intérieur de toutes les interventions. Cet objectif consiste d'ailleurs en un principe d'action guidant l'intervention. La structure d'activité et la structure de responsabilité du programme sont tributaires de cet objectif.

B) Favoriser le développement d'une organisation pédagogique adaptée aux besoins et aux réalités particulières de la petite école primaire.

Cet objectif est poursuivi effectivement par le programme régional; dans la réalité quotidienne, il est étroitement lié au précédent. Cependant, il apparaît nécessaire d'apporter la nuance suivante relativement au signifié de l'expression "petites écoles primaires". En effet, l'expérience démontre que la "petite école primaire" dont les groupes-classes sont des groupes uni-âge ou à degré unique, comporte beaucoup moins de "réalités particulières" par rapport à la grosse école que la "petite école primaire" où il y a des groupes-classes à degrés multiples. Toutefois cette question demanderait plus d'investigation.

C) Participer au développement d'instruments de travail et de matériel pédagogique spécifique à la pratique de l'ensei-

gnement dans une petite école primaire.

Le programme régional permet de participer au développement d'instruments de travail mais non à celui de matériel pédagogique. Même l'intervention auprès de l'enseignant dans sa classe porte sur l'instrumentation au plan de la planification et de l'organisation.

D) Initier des stratégies d'intervention dans la recherche de solution aux problèmes des petites commissions scolaires et des petites écoles primaires.

Nous percevons deux dimensions dans cet objectif. La première concernerait la mise en marche dans le milieu d'actions concertées qui impliqueraient plusieurs types d'agents du milieu. Ceci a effectivement été fait dans le cadre des travaux du groupe Information-coordination. Nous référons principalement au projet de recherche conduit par l'Université.

La deuxième dimension concernerait le soutien aux commissions scolaires dans leur projet de recherche de solutions aux problèmes. Celà a été effectivement réalisé et nous référons principalement au projet respectif des commissions scolaires Amos et Abitibi.

E) Conduire des travaux d'études, d'analyse et de diffusion sur les différents problèmes que pose le développement social et pédagogique des petites commissions scolaires ayant de petites écoles primaires.

Par rapport au sens régional de cet énoncé, à savoir l'étude de problèmes spécifiques tel l'intégration des enfants en difficulté dans les petites écoles, la participation des parents, etc... il n'y a pas eu d'étude spécifique de réaliser. Nous avons plutôt soutenu les commissions scolaires à ce plan et, dans la pratique, ces activités se confondent avec celles mentionnées plus haut.

Le seul travail d'analyse qui a été conduit dans le cadre du programme est le programme lui-même c'est-à-dire le développement d'un programme de soutien dans son activité services-conseils aux commissions scolaires (pratique de l'intervention) et ses activités "d'encadrement" de la pratique de l'intervention.

F) Fournir l'expertise pédagogique demandée par le personnel des commissions scolaires et utile au développement des habiletés nécessaires à l'accomplissement de leur rôle.

L'expertise pédagogique fournie, l'a été auprès des enseignants par rapport à l'organisation de la classe.

Il y eut également apport d'expertise par rapport aux conceptions de l'apprentissage et aux objectifs d'apprentissage. Mais l'expertise fournie dans le cadre de ce programme régional porte surtout sur l'organisation du travail et est disponible à tous les types de clients.

Voilà donc les grandes lignes d'une appréciation de l'atteinte des objectifs particuliers du programme provincial, en fonction de la compréhension que nous en avons. Il ne s'agit pas là d'une évaluation très rigoureuse. Pour ce faire, celle-ci exigerait que l'on précise la signification de certains termes. A titre d'exemple, lorsque l'on parle de "soutien pédagogique" parle-t-on d'un soutien à la pédagogie ou d'un soutien qui se veut pédagogique c'est-à-dire facilitant l'apprentissage?

IX.- LES MODALITES DE GESTION DU PROGRAMME

Le document faisant état de la planification régionale 1978-1979 décrit assez explicitement l'activité gestion du programme. Ces informations trouvent un complément dans le rapport d'évaluation déposé à l'automne. Voici quelques éléments relatifs au fonctionnement.

Encore cette année, un comité de gestion assure cette

fonction dans le programme. Ce comité est formé de tous les intervenants (ADP et responsable) et du directeur du bureau. Ce comité siège en moyenne une fois par mois.

Un autre mécanisme appelé groupe-ressource et regroupant les intervenants fonctionne à une fréquence plus élevée. Il s'agit d'un lieu de ressourcement où les intervenants se consultent mutuellement par rapport à leurs interventions. Cette activité de ressourcement est complétée par des activités de perfectionnement organisées à partir de l'identification de besoins inhérents à la tâche des intervenants.

Il est essentiel, à notre avis, d'avoir une structure d'activité, une structure de responsabilité clairement définies de même que des mécanismes dynamiques de gestion et de ressourcement (communication) pour qu'un programme dont l'existence est inhérente aux besoins du milieu puisse se développer et se maintenir. Il est essentiel également que le responsable d'un tel programme ait la disponibilité nécessaire pour en maintenir le dynamisme.

Globalement, il est essentiel de systématiser le programme dans son ensemble et dans ses activités, sous-activités et éléments par un processus rationnel; appelons-le résolution de problème ou planification dynamique, peu importe. L'important c'est de le faire.

X.- RECOMMANDATIONS

A) Relativement aux lignes directrices du programme:

Nous croyons que les lignes directrices privilégiées pour le programme étaient pertinentes. Former une équipe de professionnels à la Direction régionale a été une initiative dont les principaux avantages sont:

- D'avoir développé une forme d'intervention axée sur les besoins du milieu et utilisable par ailleurs;

- avoir fourni une information pertinente sur la réalité éducative régionale, information privilégiée par rapport à l'organisation des services éducatifs de la Direction régionale;

- avoir permis une connaissance plus approfondie de la problématique des petites commissions scolaires et des petites écoles.

Nous croyons que le problème de ressources humaines dans les petites commissions scolaires se pose sur deux plans:

- Une difficulté d'utiliser rationnellement les ressources professionnelles en place;

- un besoin probablement réel de ressource d'encadrement (principal) cependant, nous ne croyons pas qu'une modification des normes générales règlera le problème; il faudrait plutôt prévoir une forme d'allocation de ressources à partir d'une analyse de besoin.

(La difficulté d'utiliser rationnellement les ressources professionnelles disponibles ne semble pas être propre aux petites commissions scolaires).

B) Relativement aux résultats recherchés:

Nous croyons que les résultats recherchés par le programme, tel que décrits en 1.2 du guide réalisation sont inappropriés car ils définissent les enfants comme étant la clientèle du Ministère.

L'activité éducative de l'enfant est la finalité du système en général. Dans cette perspective chacun des sous-systèmes a une responsabilité et une fonction spécifique en regard de cette finalité et en inter-relation avec les autres sous-systèmes. Selon ce modèle, nous reconnaissons

la responsabilité de la formation des enfants à l'école. La Commission scolaire coordonne, soutien, contrôle et évalue ce qui se passe dans les écoles à l'intérieur de son plan de développement des services éducatifs. La Direction régionale intervient auprès des commissions scolaires pour les soutenir dans la réalisation de leur mission. Cependant, les commissions scolaires ne sont pas sensibilisées autant les unes que les autres à la nécessité de se donner un plan de développement des services éducatifs. Il faudrait trouver des mesures incitatives en ce sens et les soutenir dans leur action. Et celà implique immédiatement des mesures de contrôle à postériori de la part du ministère de l'Education vis-à-vis les commissions scolaires en regard de leur mission éducative.

C) Relativement aux activités de soutien de la Direction régionale:

Il nous semble que le modèle développé à la direction régionale Abitibi-Témiscamingue est à maintenir. Il repose sur deux axes: l'activité services-conseils aux commissions scolaires et l'infra-structure nécessaire au développement de cette activité.

D'autre part, une politique-cadre de soutien en provenance des instances centrales de la direction générale des réseaux devrait permettre à chaque Direction régionale d'y trouver sa place et de développer la sienne en recevant le soutien nécessaire.

BIBLIOGRAPHIE

1.- Equipe SOPPEC de la direction régionale Abitibi-Témiscamingue, Planification régionale 1978-79, Octobre 1978, 31 pages.

2.- Commission scolaire d'Amos, Situation des enseignants des groupes multi-âges, Amos, Mai 1979, 86 pages.

3.- Jeanne Maheux, Eléments pour une problématique de l'enseignement dans une classe à degrés multiples, Centre d'études universitaires dans l'ouest québécois, Rouyn, Mai 1979, 141 pages.

4.- Equipe SOPPEC, Rapport d'évaluation 1978-79, direction régionale Abitibi-Témiscamingue, Rouyn, Octobre 1979, 19 pages.

5.- Comité de l'éducation, Etude des problèmes reliés à l'organisation des services éducatifs dans les milieux à faible densité de population, Nord-Ouest québécois, juin 1975, 191 pages.

ANNEXE XV

COMPILATION DU QUESTIONNAIRE SO.D.T. 33

(LES INTERVENANTS - A.D.P.)

EVALUATION DU PROGRAMME SOPPEC

COMPILATION DU QUESTIONNAIRE SO. D. T. 55 (LES INTERVENANTS-A.D.P.)

1.0 RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1.1 Nombre de répondants par direction régionale

Bas St-Laurent	1
Saguenay/Lac St-Jean	5
Québec	3
Trois-Rivières	1
Estrie	4
Laval/Laurentides/ Lanaudière	1
Longueuil	1
Montréal	7
Outaouais	2
Abitibi/Témiscamingue	4
Côte-Nord	0

1.2 Années de service dans SOPPEC (chez les répondants)

	1 an	2 ans	3 ans	4 ans
Bas St-Laurent/ Saguenay/Lac St-Jean		1	1	1
Québec		1	1	
Trois-Rivières			1	2
Estrie			2	2
Laval/Laurentides/ Lanaudière	1			
Longueuil	1			
Montréal		2	1	4
Outaouais		2		
Abitibi/Témiscamingue		2	1	1
Côte-Nord				

1.3 Fonctions des répondants avant de devenir A.D.P.

Enseignant	cons. pédagogique	privé	D.S.E.
14	11	1	2

EVALUATION DU PROGRAMME TRIENNAL SOPPEC

Remarque: ce questionnaire s'adresse aux intervenants de SOPPEC individuellement (permanents et contractuels)

1.0 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Direction régionale: _____

1.2 Nombre d'années affectées à SOPPEC: _____

En quelle année?

1976-77 ◯ 1977-78 ◯ 1978-79 ◯ 1979-80 ◯

1.3 Fonction à la commission scolaire avant d'être affecté à SOPPEC: _____

2.0 OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif général se formulait ainsi:

"Rendre disponible auprès des commissions scolaires de circonscription restreinte et ayant de petites écoles primaires un soutien pédagogique comportant à la fois des instruments de travail et des services de consultation, d'animation [illegible] expertise"
(S.C.D.T. 30, page 8)

Indiquez dans la case appropriée

votre perception de départ par un "o"
votre perception actuelle par un "x"

2.1 Au départ, cet objectif général me paraissait:(o)
et actuellement, il me paraît:(x)

N. de répondants

2.11		très clair	plutôt clair	plutôt obscur	très obscur
	D	1	11	15	1
	A	15	13		

N. de répondants

2.12		tout à fait réaliste	assez réaliste	très peu réaliste	tout à fait irréaliste
	D	6	14	5	
	A	12	16		

...

Au départ, par rapport à cet objectif, j'étais[1] et actuellement par rapport à cet objectif, je suis[2]......

N. de répondants

	EN ACCORD COMPLET	PLUTOT EN ACCORD QU'EN DESACCORD	PLUTOT EN DESACCORD QU'EN ACCORD	EN DESACCORD COMPLET
D	9	15	5	
A	17	10	2	

Explicitez votre point de vue: ______

Remarque générale: Plusieurs répondants signalent le long débat du début pour savoir si l'intervention serait centrée sur le processus ou sur le contenu

2.3 Exprimez votre évaluation en pourcentage (%)

Actuellement, j'évalue que cet objectif général est atteint à...

N. de répondants:
100% - 3 70% - 12
90% - 2 60% - 2
80% - 6 50% - 1

______%

L'objectif général faisait mention de la clientèle du programme SOPPEC soit "les commissions scolaires de clientèle restreinte et ayant de petites écoles primaires". On précisait aussi dans les orientations du programme que "l'action objectif s'adresse principalement aux Directeurs d'écoles et aux enseignants de l'école primaire (équipe-école)" (SO.P.T. 10 page 4)

Nous vous demandons d'abord de situer votre perception de départ (par un "o") et votre perception actuelle (par un "x") dans les cases appropriées ci-dessous.

2.4 Au départ, par rapport à cette définition de clientèle, j'étais (par un "o") et actuellement je suis ..(par un "x").

N. de répondants:

	EN ACCORD COMPLET	PLUTOT EN ACCORD QU'EN DESACCORD	PLUTOT EN DESACCORD QU'EN ACCORD	EN DESACCORD COMPLET
D	16	11	2	
A	16	11	[illegible]	

Explicitez votre point de vue

2.5 a) D'autres clientèles ont peut-être été rejointes au cours de ces années par votre équipe. Si tel est votre cas, pourriez-vous les préciser.

- Des parents - 12 répondants
- Des cadres - 9 "
- Des commissaires - 1 répondant
- Des écoles secondaires - 1 répondant

b) Explicitez ici pourquoi ces clientèles furent rejointes

A cause du projet - école

2.6 Si le programme SOPPEC devrait être reconduit, apporteriez-vous des modifications à la définition de la clientèle telle que présentée dans le programme provincial?

☐ oui 23 répondants

☐ non 6 répondants

Si oui, laquelle ou lesquelles?

A tous les agents d'éducation - de toutes les commissions scolaires: 5 répondants

Aux grosses écoles: 2 répondants

Aux écoles secondaires anglophones : 3 répondants

3.0 LES OBJECTIFS PARTICULIERS

Nous vous rappelons ici les objectifs particuliers du programme provincial en les identifiant par les termes "Enoncé 1, Enoncé 2, Enoncé 3" dans le but d'y faire référence dans les questions suivantes.

Enoncés des objectifs particuliers (SO.D.T. 30 page 8-9)

Enoncé 1 -

Collaborer avec le personnel des commissions scolaires au développement des services éducatifs qu'elles veulent rendre disponibles auprès de leurs écoles primaires

Enoncé 2 -

Favoriser le développement d'une organisation pédagogique adaptée aux besoins et aux réalités particulières de la petite école primaire

Enoncé 3 -

Participer au développement d'instruments de travail et de matériel pédagogique spécifique à la pratique de l'enseignement dans une petite école primaire

Enoncé 4 -

Initier des stratégies d'intervention dans la recherche de solutions aux problèmes des petites commissions scolaires et des petites écoles primaires

Enoncé 5 -

Conduire des travaux d'études, d'analyse et de diffusion sur les différents problèmes que pose le développement social et pédagogique des petites commissions scolaires ainsi de petites écoles primaires

Enoncé 6 -

Fournir l'expertise pédagogique demandée par le personnel des commissions scolaires et utile au développement des habiletés nécessaires à l'accomplissement de leur rôle

[illegible] Objectifs particuliers

Indiquer dans la case appropriée votre perception de départ par un "o" et votre perception actuelle par un "x"

Au départ, cet objectif particulier me paraissait ...
(o) et actuellement ce même objectif me paraît... (x)

(Référer aux énoncés de 3.0)

N. de répondants:

		TRES CLAIR	PLUTOT CLAIR	PLUTOT OBSCUR	TRES OBSCUR
D	*Enoncé 1*	3	13	6	1
A		19	10		
D	*Enoncé 2*	11	10	3	
A		16	7	2	
D	*Enoncé 3*	7	10	6	6
A		16	9	3	1
D	*Enoncé 4*	6	8	14	3
A		12	16	2	
D	*Enoncé 5*	4	6	12	5
A		7	12	7	
D	*Enoncé 6*	10	10	3	1
A		16	9	1	1

[illegible] Au départ, cet objectif particulier me paraissait (o) et actuellement ce même objectif me paraît (x)

(Référer aux énoncés de 3.0)

N. de répondants:

		TOUT A FAIT REALISTE	ASSEZ REALISTE	PEU REALISTE	TOUT A FAIT IRREALISTE
D	*Enoncé 1*	7	12	6	1
A		13	8	2	
D	*Enoncé 2*	7	16	5	2
A		15	6	7	1
D	*Enoncé 3*	4	19	4	3
A		10	12	5	2
D	*Enoncé 4*	6	14	6	1
A		10	15	3	1
D	*Enoncé 5*	1	12	11	2
A		5		11	2
D	*Enoncé 6*	7	15	6	2
A		16	3	5	

N. de répondant :

ENONCES	EN ACCORD COMPLET	PLUTOT EN ACCORD QU'EN DESACCORD	PLUTOT EN DESACCORD QU'EN ACCORD	EN DESACCORD COMPLET
Enoncé 1	16	7	6	1
Enoncé 2	15	10	4	
Enoncé 3	7	14	7	2
Enoncé 4	9	14	5	1
Enoncé 5	4	12	10	3
Enoncé 6	11	9	8	

Vous pouvez expliciter ici certains points de vue

3.4 Exprimez vos évaluations en pourcentage ( )

Actuellement, j'évalue que cet objectif particulier est atteint à :

[Réponse à 3.3]

ENONCES	Moyenne
1	70
2	70
3	65
4	55
5	40
6	65

3.5 Tenant compte de votre pratique du programme SOPPEC (cf. programmes régionaux et vos évaluations annuelles), quel ordre de priorité (1 étant le plus prioritaire et 6 le moins prioritaire) mettriez-vous dans cette liste d'objectifs particuliers?

(Réponse à 3.3)

Selon le plus grand choix

Enoncés	Ordre de priorité
1	2
2	1
3	4
4	3
5	6
6	5

3.6 Si le programme SOPPEC était réduit, quel (s) objectif (s) particulier (s) parmi la liste actuelle du programme provincial, mettriez-vous en priorité?

Premier choix: no 2

Deuxième choix: no 1

3.7 Dans votre pratique du programme SOPPEC au cours de ces années, y a-t-il d'autres objectifs, qui ne sont pas dans la liste actuelle du programme provincial, qui ont été atteints et qui méritent d'être soulignés?

☐ oui 21 répondants

☐ non 9 répondants

Si oui, lequel ou lesquels?

- soutenir le développement de projets éducatifs
- développer la cohésion des équipes écoles
- amener les principaux à être d'abord des animateur pédagogiques

En mettriez-vous en priorité si le programme devait être reconduit?

☐ oui 10 répondants

☐ non

Si oui, lequel ou lesquels?

- Redonner confiance aux enseignants
- Développer des projets éducatifs
- Former des groupes de soutien pédagogique dans les c.s.

3.0 Peut-être avez-vous d'autres considérations, en rapport avec les objectifs, que vous aimeriez exprimer et que les questions ci-haut ne touchent pas. Nous vous demandons de bien vouloir les exprimer ici.

Pas retenable

4.0 MODE D'INTERVENTION

Les types de soutien

Le programme SOPPEC visait à rendre disponibles aux petites commissions scolaires ayant de petites écoles primaires quatre types de soutien pédagogique soient:

- l'élaboration d'instruments de travail
- des services de consultation
- des services d'animation
- des services d'expertise

Ces types de soutien portaient sur l'organisation du travail et sur des aspects spécifiques de la pratique pédagogique de l'enseignement.

4.1 Au départ, par rapport à chacun des quatre types de soutien pédagogique, j'étais...(o) et actuellement je suis...(x)

N. de répondants

	TYPES DE SOUTIEN	EN ACCORD COMPLET	PLUTOT EN ACCORD QU'EN DESACCORD	PLUTOT EN DESACCORD QU'EN ACC.	EN DESACCORD COMPLET
D	Élaboration	10	11	7	2
A	d'instr. de trav.	16	7	4	1
D	Consultation	18	12	1	
A		20	9		
D	Animation	23	7	1	
A		21	9	1	
D	Expertise	11	13	3	
A		18	10	1	

4.2 Au départ, avec chacun de ces types de soutien, j'étais ...(o) et actuellement, ils me sont...(x)

N. de répondants

	TYPES DE SOUTIEN	TRES FAMILIER	FAMILIER	PEU FAMILIER	PAS FAMILIER DU TOUT
D	1	4	8	13	6
A		8	17	3	
D	2	5	16	6	2
A		11	18		
D	3	11	16	3	1
A		18	10	3	1
D	4	5	15	8	2
A		12	16		

4.3 Cochez dans la ou les case (s) appropriée(s)

Au départ, mes connaissances théoriques et mes expériences pratiques comme intervenant me conféraient surtout une compétence au niveau de (s) type (s) de soutien suivant(s):

1) élaboration d'instruments [8] répondants
2) services de consultation [16] "
3) services d'animation [23] "
4) services d'expertise [7] "

4.1 Cochez dans le ou les cases (x) appropriée (s)

Actuellement, mes connaissances théoriques et mes expériences pratiques comme intervenant me confèrent surtout une compétence au niveau de (s) type(s) de soutien suivant(s)

1) élaboration d'instruments	[21]	répondants
2) services de consultation	[23]	"
3) services d'animation	[24]	"
4) services d'expertise	[22]	"

4.2 Vous basant sur votre pratique professionnelle, quel(s) type(s) de soutien, au cours de ces années du programme (OPTIC, fut[illegible]) e(s) plus utilisé(s) par vous. Si besoin il y a, mettre par ordre d'importance (1 étant le plus utilisé et 4 le moins utilisé)

selon le plus grand nombre de choix

1) élaboration d'instruments	[1]
2) services de consultation	[2]
3) services d'animation	[1]
4) services d'experti	[1]

4.3 Au départ, comment définiss[illegible]-vous [illegible] de ces quatre types de soutien?

(Ajoutez 2 à 3 [illegible])

1) _____

_____

_____

_____

2) _____

_____

_____

_____

1) _____

_____

_____

_____

4) _____

_____

_____

_____

_____

4. Actuellement, comment définissez-vous chacun de ces quatre types de soutien?

(Réponse X 4, 1)

1) _____

_____

_____

_____

2) _____

_____

_____

_____

_____

3) _____

_____

_____

_____

_____

4) _____

_____

_____

_____

_____

4.8 Au cours de ces années de programme SOPPEC, y a-t-il eu d'autre(s) type(s) de soutien utilisé(s) autre(s) que ceux identifiés dans le programme provincial?

☐ oui

☐ non

Si oui, comment le(s) définiriez-vous?

_____

_____

_____

_____

_____

4.9 Si le programme SOPPEC devait être reconduit, quels sont les types de soutien que vous mettriez de l'avant? Précisez

_____

_____

_____

_____ _____

5.0 LE RESSOURCEMENT

5.1 Au cours de ces années de programme SOPPEC, avez-vous eu recours à des modes de ressourcement professionnels tels: stages intensifs, supervision externe, journées d'études par des professionnels extérieurs à votre équipe régionale, etc...?

Répondants		Répondants	
25	oui	5	non

5.2 Si oui, de quel(s) mode(s) s'agit-il?

Stage intensif: 20 répondants

Session de perfectionnement sur P.E.: 10 répondants

Congrès: 3 répondant

_____

_____

5.3 de quelle durée étaient ces périodes de ressourcement?

2 à 3 jours

5.4 ces périodes de ressourcement eurent quel(s) impact(s) sur votre pratique professionnelle?

Nouvelle connaissance

informations

5.5. qui ou quelle instance vous dispensa ces périodes de ressourcement?

La D.G.R.

L'E.P.P.E.

Firmes privées

6.0 LES PRINCIPES D'ACTION

En relation aussi avec le mode d'intervention, les principes d'action du program provincial SOPPEC venaient donner des lignes directrices pour la pratique professionnelle des intervenants. Nous vous les rappelons ici en identifiant chacun des principes par les termes "*Enoncé 1, Enoncé 2, Enoncé 3*" dans le but d'y faire références dans les questions suivantes.

Enoncés de principes (SO.D.T. 30 page 10)

Enoncé 1 -

Les intervenants s'associent au personnel des commissions scolaires et des équipes-écoles

Enoncé 2

Les intervenants intègrent les interventions qui s'intègrent dans un projet éducatif global au niveau de l'école

Enoncé 3 -

Les intervenants privilégient les projets susceptibles d'avoir un effet durable quant à la qualité des services qu'une école offre à ses élèves ou quant à la qualité du support que la commission scolaire apporte aux écoles et au personnel qui y travaille

Enoncé 4 -

Les intervenants élaborent des stratégies qui partent d'une analyse sérieuse de la situation, d'une exploration et d'un inventaire des besoins

Enoncé 5 -

Les intervenants conviennent des mécanismes de gestion et de concertation

Enoncé 6 -

Les intervenants impliquent le milieu dans l'évaluation continue du programme

6.1 Indiquez votre perception de départ par un "o" et votre perception actuelle par un "x" pour chacun des énoncés de principes

Au départ, par rapport à [illegible] principe, j'étais...(o)
et actuellement, par rapport à [illegible] principe, je suis ...(x)

Réponses 2 à 7

n. de répondants

	ENONCES	EN ACCORD COMPLET	PLUTOT EN ACCORD QU'EN DESACCORD	PLUTOT EN DESACCORD QU'EN ACCORD	EN DESACCORD COMPLET
D	Enoncé 1	22	5	1	
A		25	4		
D	Enoncé 2	14	9	6	2
A		20	8	1	
D	Enoncé 4	20	9	2	
A		28	5		
D	Enoncé 4	21	8	1	
A		25	3		
D	Enoncé 5	14	11	2	2
A		18	9	3	1
D	Enoncé 6	27	7	1	
A		29	3		

... compte tenu de votre pratique du programme SOPPIC tout au cours de ces années, mettez par ordre d'importance (1 étant le plus important et 6 le moins important) les principes d'action au programme provincial

(Réponses 2 à 3)

Selon le plus grand choix

ENONCES	ORDRE D'IMPORTANCE
1	1
2	3
3	2
4	4
5	5
6	6

Explicitez votre ordre d'importance

_____

_____

_____ _____

_____ _____

b.1 Avez-vous rencontré certaines difficultés à vous inspirer de l'un ou l'autre de ces principes d'action?

Répondants		Répondants	
16	oui	9	non

Si oui,

a) au niveau de quel(s) principes(s)?

4-2-3

_____

b) de quelle nature furent ces difficultés?

_____

6.4 Y a-t-il d'autres principes d'action, que ceux exprimés dans le programme provincial, qui vous ont guidés dans vos interventions et qui méritent tout particulièrement d'être soulignés?

Répondants

[11] oui

Répondants

[12] non

Si oui,

a) lequel ou lesquels?
- Partir des besoins
- Reconnaître le milieu comme la compétence

b) où le(s) situez-vous en importance par rapport aux autres?

6.5 Si le programme SOPPEC devait être reconduit, quel serait d'après vous la liste de principes d'action que vous suggéreriez?

Les mêmes: 8 répondants

1 : 6

2 : 3

3 : 3

4 : 4

7.0 LES ACTIONS

7.1 Quel est votre degré de satisfaction ou d'insatisfaction générale par rapport à l'ensemble des interventions pratiquées par votre équipe au cours de ces années du programme SOPPEC?

Cochez

N. de répondants

Très satisfait | satisfait | insatisfait | très insatisfait

[14] | [11] | [ ] | [ ]

À quoi tient principalement votre satisfaction ou votre insatisfaction [illegible] par rapport à vos interventions

[illegible]

SATISFACTION	INSATISFACTION
• on pouvait partir des besoins	• trop de changements
• le contact quotidien avec les enseignants	• champ trop vaste
• souplesse dans les interventions	• absence de continuité dans la coordination

7.3 Si vous prenez chacune des années où vous avez participé au programme SOPPEC, [illegible]-vous qu'il y a eu des variations dans votre degré de satisfaction ou d'insatisfaction par rapport à vos interventions?

[illegible] oui

[illegible] non

Explicitez votre réponse

• Beaucoup de [illegible] au début [illegible]

• L'expérience nous a [illegible] né [illegible] l'expertise [illegible]

• La première et la [illegible] moins efficace

7.4 Vous appuyez [illegible] évaluations continues et annuelles auprès de [illegible] tout au cours des années, [illegible] de la satisfaction ou [illegible] vos clients?

[illegible] insatisfait

[illegible] réponse [illegible]

[illegible] À quoi tient [illegible] cette satisfaction ou cette insatisfaction [illegible] vos clients? Soyez précis

• Le fait qu'on partait des besoins

• La [illegible] des intervenants

• L'engagement des intervenants

7.6 Si vous prenez l'ensemble des années où vous avez participé au programme ZOPP[illegible], percevez-vous qu'il y a eu des variations dans la satisfaction ou l'insatisfaction de vos clients?

Répondants
[16] oui

Répondants
[8] non

Explicitez votre réponse

- Notre expertise développée leur donnait confiance plus on avançait

7.7 Pourriez-vous tracer une courbe du nombre d'interventions que vous avez réalisées au cours de ces années?

[4] oui

[ ] non

Si oui, quelle est-elle

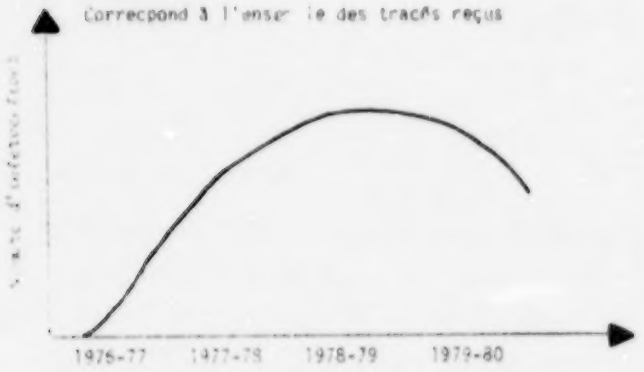

7.8 Quelle est la durée moyenne de vos interventions au cours de ces années?

Très variés entre 2 jours et 2 ans. La tendance par le réseau montre que les interventions de longue durée ont été favorisées.

7.9 Peut-être y-a-t-il d'autres points que vous aimeriez mettre en lumière et qui ne sont pas touchés par les questions précédentes traitant de vos actions dans le cadre du programme SOPPEC. Vous pouvez nous en faire part

- On profiterait d'être bilingue (2 répondants)
- L'intervention plus efficace quand on peut rester attacher à sa commission scolaire (2 répondants)

8.0 LA GESTION PROVINCIALE

Le programme SOPPEC avait une structure de gestion à deux paliers: un au niveau provincial et un autre au niveau régional

Au niveau provincial

8.1 Au niveau de la gestion provinciale, quel est votre degré de satisfaction ou d'insatisfaction générale par rapport à sa coordination pendant les années de programme SOPPEC?

	très satisfait	satisfait	insatisfait	très insatisfait
cochez				
N. de répondants	5	14	6	1

Explicitez votre réponse

- Être plus participant
- Insuffisance de recyclage
- On profiterait d'une autonomie très grande
- encadrement insuffisant
- Trop d'encadrement
- L'équipe de Montréal est pas assez intégrée

8.2 Y a-t-il des différences que vous percevez dans la coordination provinciale des premières années du programme SOPPEC (1976-1977, 1977-1978) et celle qui existe actuellement?

N. de répondants

[16] oui

[4] non

Si oui, lesquelles?

- Plus souple
- Encadrement mieux structuré
- Coordonnateur plus engagé
- Programme mieux compris de la direction régionale

8.3 Si le programme SOPPEC devait être reconduit, quelle(s) amélioration(s) suggéreriez-vous en rapport avec la gestion provinciale?

- Programme mieux accepté par les patrons
- Plus de perfectionnement
- Gestion participative (5 répondants)
- Plus d'encadrement (3 répondants)
- Plus décentralisé (3 répondants)

8.4 Au niveau provincial aussi, il existait une équipe multidisciplinaire de Montréal Centre qui était disponible à répondre aux besoins manifestés dans les différentes Directions régionales par les petites commissions scolaires et les petites écoles primaires dispensant l'enseignement en langue anglaise.

Quelle est votre évaluation du "mode de fonctionnement" de cette équipe dans votre région? Soyez spécifique

- Peu connu
- Plus ou moins satisfaisant

Les agents-conseils de la Direction générale des réseaux et de la Direction générale du développement pédagogique pouvaient agir comme personnes-ressources pour les besoins spécifiques

Ces ressources furent-elles utilisées par votre équipe régionale?

N. de répondants

[16] oui

[1] non

Si oui, lesquelles?

S.G.M.E. - D.G.D.P. - D.G.R - E.P.P.E.

comment furent-elles utilisées?

quel est votre degré de satisfaction ou d'insatisfaction général par rapport à l'utilisation de ces ressources?

très satisfaite satisfaite insatisfaite très insatisfaite

N. DE répondants

[1] [7] [3] [ ]

à quoi tient cette satisfaction ou cette insatisfaction?

- Trop de rigidité
- manque de clarté
- trop de clivage entre D.G.D.P. et D.R.

9.1 Au niveau de la gestion régionale du programme SOPPEC, quel est votre degré de satisfaction ou d'insatisfaction générale par rapport à la coordination pendant ces années?

N. de répondants

très satisfaisant | satisfaisant | insatisfaisant | très insatisfaisant

11	17	3	2

Explicitez votre réponse

- Manque d'encadrement (7 répondants)
- Les problèmes de fond évités (2 répondants)
- Peu de participation de l'équipe (5 répondants)
- Appui du coordonnateur (2 répondants)

9.2 Y a-t-il des différences que vous percevez dans la coordination régionale des premières années du programme SOPPEC (1976-77, 1977-78) et celle qui existe actuellement?

14	oui
7	non

Si oui, lesquelles

- Plus de liberté aux intervenants
- Plus encadré (8 répondants)
- Responsable trop changeant (3 répondants)

[illegible] Le [illegible] d'action régional s'est avéré un instrument de base pour le développement du programme pour planifier et évaluer nos interventions.
N. de répondants
Par rapport à cette affirmation, je suis

en accord complet [14]

plutôt en accord qu'en désaccord [13]

plutôt en désaccord qu'en accord [2]

en désaccord complet [ ]

9.4 Indiquez votre perception de départ par un "o" et votre perception actuelle par un "x" dans la case appropriée

Au niveau de l'intégration de l'équipe SOPPEC aux services éducatifs de notre bureau régional, au départ je percevais que l'équipe SOPPEC était...(o) et actuellement je perçois que l'équipe SOPPEC est...(x)

N. de répondants

	très intégrée	intégrée	peu intégrée	pas intégrée
O	1	7	8	8
A	5	6	10	3

Explicitez vos réponses

- Le responsable s'isole
- Programme peu intégré ... ités de la D.R.
- Mieux intégré à la ...

9.5 Au niveau de l'intégration de l'équipe SOPPEC à l'ensemble de notre bureau régional, au départ je percevais que l'équipe SOPPEC était ...(o) et actuellement je perçois que l'équipe SOPPEC est...(x)
N. de répondants

	très intégrée	intégrée	peu intégrée	pas intégrée
O	1	7	8	10
A	7	8	9	2

Explicitez vos réponses

- Lutte de pouvoir et conflit de personnalité
- Coordonnateur plus engagé
- Difficile à intégrer aux productions des d.r.

3.6 Au niveau de l'accueil du programme SOPPEC par les services éducatifs de notre bureau régional, au départ je percevais cet accueil...(o) et actuellement, je perçois...(x)

% de répondants

	très chaleureux	chaleureux	peu chaleureux	pas chaleureux du tout
D	2	8	11	3
A	6	12	6	

3.7 Au niveau de l'accueil du programme SOPPEC par l'ensemble de notre bureau régional, au départ je percevais cet accueil...(o) et actuellement, je perçois cet accueil ...(x)

% de répondants

	très chaleureux	chaleureux	peu chaleureux	pas chaleureux du tout
D	2	9	16	2
A	5	15	5	

3.8 Si le programme SOPPEC devait être reconduit, quelle(s) amélioration(s) suggéreriez-vous à la gestion régionale de ce programme?

- Plus intégré à la D.S.E
- Plus de perfectionnement
- Plus de stabilité chez les responsables
- Une meilleure problématique régionale
- Meilleur encadrement
- Offert à toutes les commissions scolaires
- Pouvoir libérer les professeurs
- Plus de travail d'équipe

9.9 Peut-être y a-t-il d'autres points au niveau de la gestion provinciale ou régionale que vous aimeriez souligner et que les questions précédentes ne touchent pas. Veuillez les exprimer ici.

- L'instance centrale de la D.G.R. devrait avoir une attitude plus positive face au soutien
- Plus d'autonomie aux régions
- Maintenir un service spécial aux anglophones

Note: Le responsable provincial garantit la confidentialité de tous les renseignements individuels

Retourner à:

René Labrecque
DGR - DSE
Ministère de l'Education
"G" - 5e étage
Québec
G1R 5A5